

ALPHONSE LABITTE

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DU

BLASON

PARIS

CH. MENDEL, ÉDITEUR

118, — Rue d'Assas, — 118

1892

TOUS DROITS RÉSERVÉS

3997

AVANT-PROPOS

M. Granier de Cassagnac écrivait dans la Revue de Paris en 1838 : « Le Blason est la langue la plus étendue, la plus riche, la plus difficile de toutes ; une langue rigoureuse et magnifique, ayant sa Syntaxe, sa Grammaire, son Orthographe. »

L'Art du Blason consiste à lire et à écrire correctement dans cette belle langue.

Nous pensons être utile et rendre service à tous ceux qui désirent s'instruire dans la pratique des Armoiries, à la jeunesse studieuse, privée aujourd'hui de cet enseignement supérieur et pourtant si nécessaire, en leur offrant une Méthode simple et facile, à l'aide de laquelle ils puissent acquérir en peu de temps toutes les connaissances concernant le Blason.

ALPHONSE LABITTE.

TABLE DES CHAPITRES

	Pages.
Origine des Armoiries.....	1
Des Émaux.....	3
Des principales Pièces d'Armoiries.....	13
Des Écus.....	17
Des Charges. Des Pièces honorables ordinaires....	37
Des Pièces honorables sous-ordinaires.....	43
Généralité des Figures.....	57
Des Meubles d'Armoiries.....	69
De la place des Meubles.....	73
Des Figures.....	79
Des Astres.....	81
Des Quadrupèdes.....	84
Des Oiseaux.....	98
Des Insectes.....	107
Des Poissons.....	107
Des Reptiles.....	109
Des Montagnes.....	110
Des Fleurs, Arbres, Fruits, etc.....	111

TABLE DES CHAPITRES

	Pages
Des Figures artificielles.....	121
Des Figures chimériques ou de fantaisie.....	133
Différens termes qu'on emploie en Blason.....	143
Des Timbres.....	157
Casques ou heaumes.....	164
Des Pavillons.....	168
Des Tenants et Supports.....	168
Des Devises et des Cris de guerre.....	172
Dictionnaire abrégé des termes employés dans le Blason.....	173
Quelques Armoiries avec leur lecture.....	245
Comment doivent se faire les Empereurs, Rois, Ducs, Marquis, Comtes, etc.....	265

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DU

BLASON

ORIGINE DES ARMOIRIES

Considérées comme des signes guerriers servant à reconnaître, au milieu des combats, une nation, une tribu ou un chef, les armoiries remontent à la plus haute antiquité. A une époque où les uniformes étaient inconnus, où souvent l'armure cachait corps et visage, il était nécessaire que les chefs pussent se faire reconnaître par quelques marques distinctives, à leurs soldats. Aux temps les plus reculés, on trouve de nombreux exemples de ces images allégoriques. Homère, Virgile, Euripide, Valérius, etc., nous représentaient leurs héros portant sur leurs boucliers et sur leurs casques divers emblèmes ; les Romains, après eux, font un usage multiple de ces figures, symboles ou enseignes ; les Égyptiens, les Assyriens, les Mèdes, les Hébreux, les Carthaginois s'en servaient également. Il ne faudrait pas cependant en conclure que les hommes de ces temps héroïques et fabuleux aien

conçu l'usage des armoiries comme institutions de noblesse et qu'elles fussent, pour eux, un héritage conservé de père en fils, d'honneur, de courage ou de vertu. Elles ne furent, selon nous, que des marques militaires et des signaux employés à se reconnaître dans les combats.

C'est à l'époque des Croisades qu'il faut faire remonter l'origine des armoiries se transmettant par hérédité. Elle prit, dès son début, un grand développement en France, et s'étendit bientôt en Allemagne, en Angleterre et en Italie. On voit des écus dans les sceaux de Louis le Débonnaire et de Charles le Gros ; les armoiries paraissent dans les sceaux vers la fin du x^e siècle, et plus fréquemment dans ceux du xi^e siècle ; l'aigle figure dans les sceaux des margraves de Lorraine (979 à 1037) et sur le drapeau (*adlers fahne*) du palais impérial à Aix-la-Chapelle (977).

Au moyen âge, le droit de porter des armoiries n'était pas réservé exclusivement à la noblesse ; sans parler des villes, des églises et des diverses corporations, beaucoup de familles bourgeoises partageaient cette distinction : les artistes et les ouvriers avaient leurs monogrammes ou quelque marque particulière qui servait à les distinguer (1). En sont témoins les nombreux exemples qu'on en trouve sur les monuments sépulcraux du moyen âge.

(1) Dans un ouvrage intitulé : *Wolanstandige Adelszierde, das ist, Neue Anleitung zu der Sogenanten, Herold oder Warpen-Kunst*, Ulm, 1694, page 4, il est fait mention expresse des marques et des écussons dont les autorités permettaient l'usage aux ouvriers marchands et bourgeois de certaines villes.

Les signes employés pour rappeler et perpétuer les actions les plus mémorables des guerriers, images et symboles qui caractérisent l'imagination à la fois hardie et naïve de la noblesse féodale, par leur diversité et leur nombre, créèrent cette langue particulière qui eut besoin, pour être bien comprise et correctement interprétée, des héraults spécialement chargés d'en maintenir les règles établies.

Voici, d'après Lacépède, dans son *Histoire de l'Europe*, quelques-uns de ces signes hiéroglyphiques. La croix simple ou double, bordée, dentelée, crénelée, ouvrée, patée, fleurdelisée, paraissait sous différentes formes et retraçait les combats livrés pour conquérir la cité sainte. Un palmier rappelait l'Idumée ; une arche, un pont attaqué ou défendu avec valeur ; une tour, un château pris de force ; un casque, une armure enlevée à un ennemi redoutable ; une étoile, une attaque de nuit ; un glaive, un combat singulier ; un croissant, la défaite d'un musulman terrible ; un pal, une bande, une barre, un chevron, des palissades, des barrières renversées ou détruites ; un lion, un tigre, le courage indomptable ; un aigle, la bravoure sublime. Voilà l'origine de tout le système des armoiries.

On fait dériver le mot *Blason* de l'allemand *blasen*, qui signifie *sonner du cor*, parce que le hérault d'armes sonnait du cor pour annoncer l'entrée d'un chevalier dans l'enceinte d'un tournoi et proclamait la forme et la qualité de ses armoiries.

DES ÉMAUX

Comme nous venons de le dire, les figures employées sur les armes ou armoiries se composaient de signes se rapportant à quelque action éclatante de celui qui les portait, ou elles étaient simplement composées de sujets pris dans la nature ou purement imaginaires ou de convention.

Elles étaient représentées généralement par des métaux et des couleurs, et comme ces dernières n'auraient pu résister aux injures du temps, on les émaillait pour leur donner plus de durée, ce qui leur a fait donner le nom d'*émaux*.

Il y a, dans la composition du Blason, 2 métaux, 3 émaux et 2 fourrures.

Les métaux sont : l'*or* (jaune), l'*argent* (blanc).

Les couleurs sont : l'*azur* (bleu), le *gueules* (rouge), le *sinople* (vert), le *sable* (noir), et le *pourpre* (violet).

Les fourrures sont : le *vair* et l'*hermine*.

Outre ces désignations, il y a la *couleur de carnation* pour les figures, le corps humain, etc., la *couleur naturelle* pour la terre, les animaux, les plantes, etc. Enfin, de l'*hermine* on forme la *contre-hermine*, et du *vair* le *contre-vair*, et avec l'*or* on a fait le *vairé*, *contre-vairé d'or*.

En gravure on est convenu de représenter les émaux.

savoir : l'or, par un grand nombre de petits points (fig. 1) ; l'argent, tout blanc (fig. 2) ; l'azur, par des lignes horizontales (fig. 3) ; le gueules, par des lignes verticales (fig. 4) ; le sinople, par des lignes diagonales à droite

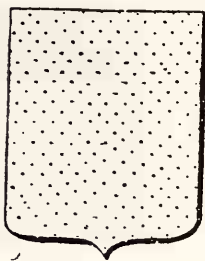


Fig. 1. Or



Fig 2. Argent



Fig. 3. Azur

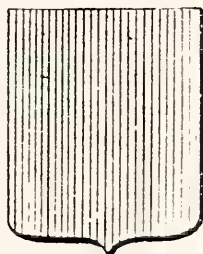


Fig. 4. Gueules

(fig. 5) ; le sable, par des lignes horizontales et verticales qui se croisent (fig. 6) ; le pourpre, par des lignes diagonales à gauche (fig. 7) ; le vair (1), par l'azur chargé de

(1) Le vair, comme la belette, a le ventre très blanc, mais son dos est d'un gris bleu cendré.

petites pièces d'argent en forme de clochettes renversées (fig. 9); l'hermine (1); par l'argent chargé de mouchetures de sable (fig. 8).



Fig. 5. Sinople

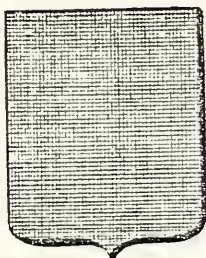


Fig. 6. Sable



Fig. 7. Pourpre

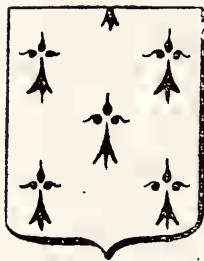


Fig. 8. Hermine

(1) L'hermine, dont le pelage est d'un blanc immaculé en hiver, sert généralement de fourrure aux souverains. Les armoiries des ducs de Bretagne ont, dès le début du Blason, contenu l'hermine.

Comme on le voit, la contre-hermine est formée de sable semé d'hermines d'argent (fig. 10); le contre-vair en aboutant à leur base les cloches ou en les opposant les unes aux autres (fig. 11).

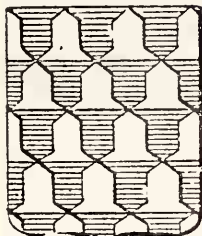


Fig. 9. Vair

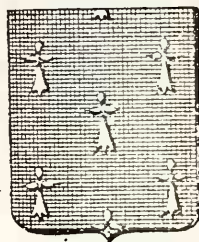


Fig. 10. Contre-Hermine

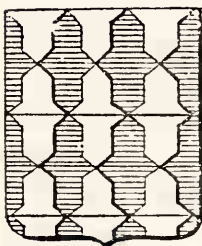
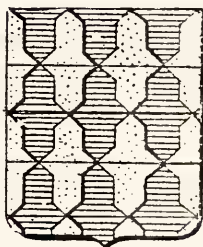


Fig. 11. Contre-Vair

Fig. 12.
Vairé, Contre-Vairé d'or

A ces différents termes, il convient, pour le blason étranger, d'ajouter deux autres couleurs : l'*orangé* et la *sanguine* représentée par des lignes diagonales tirées du chef gauche à la base droite de l'écu et croisées par des lignes horizontales ; la sanguine (rose) par des lignes qui

se croisent diagonalement du chef gauche de l'écu à sa base de droite, et du chef de droite à sa base de gauche.

Il est une règle absolue dans le blason de ne jamais placer couleur sur couleur ni métal sur métal. Ce serait une faute non seulement grossière, mais qui ne doit jamais exister, de mettre un lion d'or sur un champ d'argent, ou un aigle de gueules sur un fond d'azur (1).

Voici ce qu'un auteur ancien (2) nous apprend sur les significations des divers émaux employés en armoiries :

De l'or

Le premier lieu, et toute preeminence a esté de tout temps donnée à l'or pur et fin, estant seul ordonné (par les Anciens) pour les nobles, et n'estoit permis à aucun de porter l'or, ne dorure, s'il n'estoit noble ou chevalier. Ce que les Romains ont longtemps observé depuis. Et ce pour autant qu'il est le plus noble, et le meilleur de tous les métaux.

En blason d'armoiries, des Vertus, il signifie Foy, Force, et Constance.

Des sept planètes, il représente le Soleil, le plus beau et noble luminaire, auquel sont comparez les iustes persévérans et la Loy et crainte de Dieu.

Des douze signes, le Lyon.

(1) Exception principale est faite pour les *armes à l'enquerre*.

(2) Jérôme de Bara. *Le Blason des Armoiries*, Lyon, 1581.

- Des douze mois, Juillet.
- Des iours de la sepmaine, le Dimanche.
- Des pierres précieuses, le Chrisolite, dit topase.
- Des aages, l'Adolescence.
- Des fleurs, le Soulci, dit des Anciens, Heliotrope, l'Oeil-let d'Inde, et autres.
- Des nombres, un, trois, sept.
- Des metaulx, soy-même.

Argent

- L'argent en blason d'armes, des Vertus, signifie Espérance.
- Et est mis pour Pureté, Innocence, Humilité, Beauté, Victoire, Félicité et Blancheur.
- Des sept planètes, il représente la Lune.
- Des douze signes, l'Escrevice.
- Des douze mois, Juin.
- Des jours de la sepmaine, le Lundi.
- Des pierres précieuses, les Marguerites dites Perles.
- Des quatre elemens, l'Eau.
- Des quatre complexions, le Flegmatique.
- Des aages, Enfance.
- Des fleurs, le lis et la Roze blanche et autres.
- Des nombres, deux et onze.
- Des metaulx, soy-même.

Gueulles

Par loix expresse estoit ordonné des Anciens, que nul ne portast de gueulles en ses armes, s'il n'estoit prince, ou noble, ou par eux permis et ottroyé.

En blason d'armes, des Vertus, signifie Charité.

Et pour marque de Hautesse, Magnanimité, Vaillâce et Hardiesse.

Des sept planètes, Mars.

Des douze signes, le Mouton et le Scorpion.

Des douze mois, Mars et Octobre.

Des iours de la sepmaine, le Mardy.

Des pierres précieuses, l'Escarboucle, le Rubis, le Coral et autres.

Des quatre elemens, le Feu.

Des quatre saisons, l'Automne.

Des quatre complexions, la Colère.

Des aages, Virilité.

Des fleurs, le Girofle, ou OEillet, et Rozes rouges.

Des nombres, trois et dix.

Des métaulx, le Fer, duquel, du temps des Anciens Romains, se faisoient anneaux, desquels on honoroit les vaillans soldats.

Azur

Azur, signifie en blason d'armoiries, des Vertus, iustice.

Et représente Loyauté, Louange, Beauté, Clarté, Pureté, Scièce, Gentillesse et Renommée.

Des sept planètes, Venus.

Des douze signes, le Taureau et la Balance.

Des douze mois, Avril et Septembre.

Des iours de la sepmaine, le Vendredy.

Des pierres précieuses, le Saphir, le plus plaisant à la veuë après l'Esmeraude, etc.

Des quatre elemens, l'Air.

Des quatre saisons, l'Esté.

Des quatre complexions, le Sanguin.

Des aages, Puérilité.

Des fleurs, les Aubissoins, et autres infinies.

Des nombres, quatre et neuf.

Des métaulx, le Cuivre, dont par art se fait de bel azur.

Sable

En blasons d'armes, le sable signifie des Vertus, Prudence.

Et pour enseigne ou marque de Constance, Patience, Simplesse, Douleur, Tristesse, et Fermeté.

Des sept planètes, représente Saturne.

Des douze signes, le Bouc et le Verse-eau.

Des douze mois, Décembre et Janvier.

Des iours de la sepmaine, le Samedy.

Des pierres précieuses, le Diamant, qui est dur et solide, l'Agate, la Chelydoine, le Geratien et le Marbre noir.

Des quatre elemens, la Terre.

Des quatre saisons, l'Hyver.

Des quatre complexions, la melancholique.

Des aages, la Decrepité.

Des nombres, cinq et huit.

Des métaulx, le Plomb, le plus mal propre et lourd de tous les autres métaulx, dequoy, outre le plomb bruslé, se fait de beau noir, aussi bien que le blanc dit de plomb, et massicot qui est iaune.

Synople

En blason d'armoiries, des Vertus, le synople signifie Force.

Et est marque d'Honneur, de Liesse, d'Amour, de Courtoisie, de Beauté, de Bonté et de Jeunesse.

Des sept planètes, Mercure.

Des douze signes, les Gémeaux et la Vierge.

Des douze mois, May et Aoust.

Des iours de la sepmaine, le Mercredy.

Des pierres précieuses, l'Émeraude, le Jaspe.

Des quatre saisons, le Printemps.

Des aages, Jeunesse.

Toute espèce de verdure, comme Prez, Bois, Champs, et autres telles choses.

Des nombres, six.

Des métaulx, l'Argent vif, dont par art se fait du beau verd, comme le cinabre.

Pourpre

Pourpre, estoit ordonné anciennement non seulement pour le vestement et décoration des Monarques et Roys, comme estant préféré à toutes autres couleurs, pour l'excellence de son prix, couleur et beauté, naturellement trouvé en Orient, ce qui n'est vers nous, d'autant qu'il est composé (de gueules et d'azur). Mais en leurs armoiries tenoit còme le premier rang des couleurs et pource estoit-il grandement magnifié, et entre quelques nations n'ul n'en osoit orner ses armes non plus que de l'or. Cela estant réservé spacialement pour le Prince, Satrape, Tyran, ou Roy, comme ces noms ce sont souvent changez entre plusieurs nations.

Signifie en blason d'armes, des Vertus, Attrempance.

Représente Abondance, l'Argesse, et Dignité, Grâce de Dieu et du Monde.

Des sept planètes, Jupiter.

Des douze signes, le Sagittaire et les Poissons.

Des douze mois, Novembre et Febvrier.

Des iours de la sepmaine, le Jeudy.

Des pierres précieuses, l'Opale, en variété de splendeur, l'Amethiste, l'Hiacinthe, et plusieurs fines pierres.

Des aages, Viellesse.

Des fleurs, Iris dite Flambes et autres infinies.

Des nombres, sept et douze.

Des métaulx, l'Estain (sans l'aide duquel les beaux esmaux ne se formeroyent), etc. Aucuns l'approprirent en signification aux nues et à la fouldre de Jupiter.

DES PRINCIPALES PIÈCES DES ARMOIRIES

La pièce principale des armoiries est l'*écu* (bouclier) (fig. 13), puis viennent le *timbre*, le *pavillon*, les *tenants* et les *supports*, les *devises*, les *cris de guerre* et les *banderolles* (fig. 14).

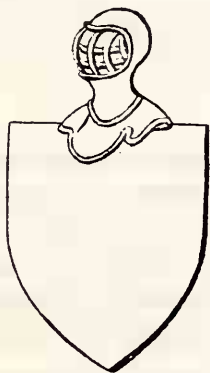


Fig. 13. Ecu surmonté du timbre



Fig. 14.

Le timbre se plaçait au-dessus de l'écu, c'était la couronne, le casque ou le chapeau ; le heaume, le cimier et quelquefois les devises et les cris de guerre.

Le heaume est l'ancien casque des chevaliers (dans l'Art héraldique (1), il était placé de face ou de profil, et selon la dignité du possesseur, il avait la visière baissée,

(1) Le mot *héraldique* dérive du mot *héraut*. Les hérauts d'armes étaient des hommes considérés, chargés de l'instruction dans les règles du blason, qui se transmettaient oralement. Ils assistaient aux tournois et déterminaient les marques d'honneur dont les chevaliers avaient mérité.

entr'ouverte, ou grande ouverte avec plus ou moins de grilles. Nous reviendrons sur ce sujet dans le cours de ce traité. Occupons-nous tout d'abord de la pièce principale qui est l'écu (1).

Les armoiries les plus anciennes, se composent simplement d'un écu à deux émaux : l'argent et le sable (fig. 15 et 16). Peu à peu, les armoiries devinrent plus compli-

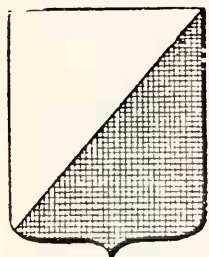


Fig. 15. Ecu à 2 émaux
(argent et sable)

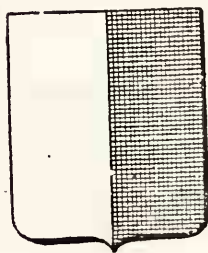


Fig 16. Ecu à 2 émaux
(argent et sable)

quées, et on finit même par peindre celles sculptées en pierre et en bois. L'usage de surmonter l'écu de timbres a été introduit avec les tournois, où les chevaliers suspendaient leurs casques au-dessus des boucliers.

Des Écus

L'écu autrefois employé en France était presque rectangulaire (fig. 17),

(1) Suivant Tacite, les Teutons auraient porté des boucliers en osier peints de couleurs très vives.



Fig. 17.
Première forme de l'écu

mais depuis très longtemps, l'usage a prévalu de lui donner la forme d'un quadrilatère de 7 parties de largeur sur 8 de hauteur, arrondi aux angles inférieurs et terminé en pointe au milieu de sa base. L'écu de cette forme constitue l'*écu français* proprement dit (fig. 18).



Fig. 18. Ecu français

Toutefois celui des dames et des demoiselles nobles est en losange ou en ovale, mais ces formes n'ont été définitivement adoptées qu'au xv^e siècle ; elles sont également

usitées en Angleterre pour les femmes nobles (1) (fig. 19 et 20). Quant aux veuves, elles portent depuis le xvi^e siècle deux écus *accolés* (fig. 21), c'est-à-dire placés à côté l'un de l'autre; celui de droite est aux armes du mari, celui de gauche aux armes de la femme.

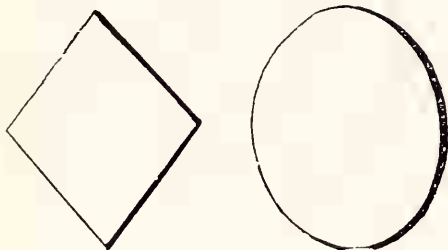


Fig. 19. Ecu des demoiselles nobles. Fig. 20.

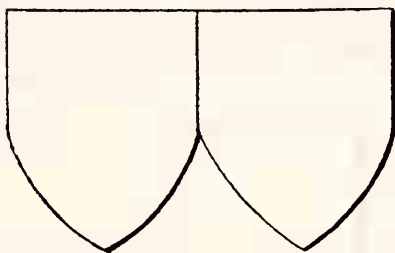


Fig. 21. Ecus des veuves (accolés)

(1) D'après quelques auteurs, M. Gourdon de Genouilhac a rapporté que ces formes de l'écu, adoptées par les femmes, représentent le bouclier de leur honneur; elles avaient dû en prendre la forme en harmonie avec leur sexe. Ils invoquent, à l'appui de cette opinion, l'usage qu'ont les veuves d'entourer leur écu d'une cordelière qu'elles retirent dès qu'elles contractent un nouveau mariage. (*L'Art héraldique*, par H. Gourdon de Genouilhac.)

Parfois encore, on se sert d'écus accolés pour y placer les armoiries de deux états incorporés.

Les femmes mariées portent le blason accolé en en party (fig. 21 et 22) :

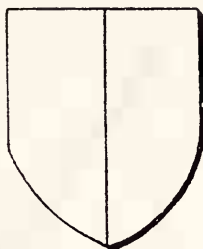


Fig. 22. Party

Anciennement les hommes faisaient usage d'un écu entièrement carré, que l'on appelait : *écu en bannière*, parce qu'il avait la forme de l'enseigne des chevaliers bannerets (fig. 23).



Fig. 23. Ecu en bannière

Enfin, on rencontre encore une espèce d'écu dit *couché*, parce qu'il est incliné sur le côté. C'est la position naturelle du bouclier quand on le porte suspendu au cou. Il

paraît qu'à l'origine on représentait généralement l'écu de cette manière ; on ne l'a redressé qu'à l'époque où s'est introduit l'usage de le timbrer d'une couronne (fig. 24).

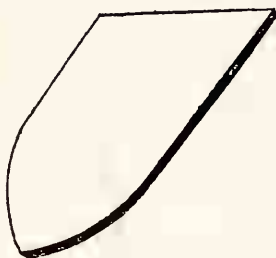


Fig. 4. Ecu couché

Les pays étrangers ont, comme la France, des formes particulières d'écus. Ainsi, les Allemands se servent d'écus échancrés de mille manières (fig. 25), tandis que les Espagnols préfèrent les écus ronds (fig. 26), et les Italiens



Fig. 25.
Ecu échancré allemand

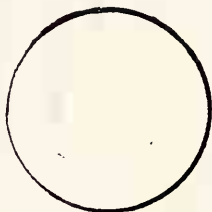


Fig. 26.
Ecu rond espagnol

les écus ovales (fig. 27). Enfin, en Angleterre, l'écu royal est circulaire, tandis que celui de la noblesse est semblable à l'écu français modifié dans sa partie supérieure (fig. 28); on distingue encore d'autres formes d'écus, les *écus en cartouches*, mais elles sont en dehors des lois héraldiques (fig. 32).

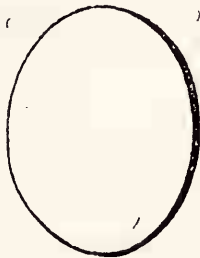


Fig. 27. Ecu ovale italien

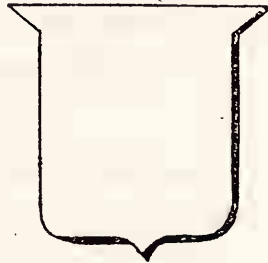


Fig. 28. Ecu anglais (noblesse)

Voici encore d'autres formes d'écus usités en Allemagne et en Espagne :

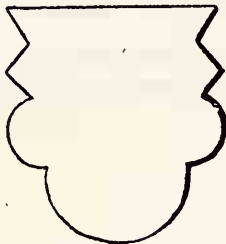


Fig. 29. Ecus allemands

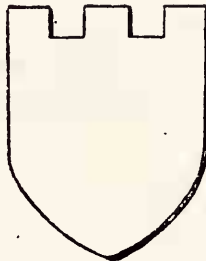
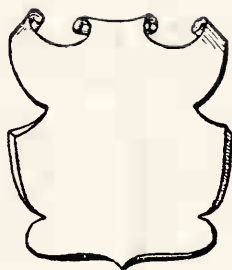


Fig. 30.



Fig. 31. Ecu espagnol

Fig. 32.
Ecu en cartouche (non héraldique)

On distingue dans un écu 9 points ou *positions* : ce sont les diverses places que les figures peuvent occuper. Mais, avant de les énumérer, il faut savoir ce qu'on entend par le côté *dextre* et le côté *senestre* de l'écu. Ces expressions sont relatives à la position de l'écu quand le chevalier le porte au bras gauche. Pour ce chevalier, le côté dextre est réellement à sa droite, et le côté senestre à sa gauche, mais c'est l'inverse pour le spectateur. Pour ce dernier, la dextre de l'écu est donc le côté qui se trouve à sa gauche, et la senestre, la partie qui se trouve à sa droite. Il est donc facile de connaître les noms donnés aux neuf positions de l'écu. Le *milieu* ou *centre* de l'écu s'appelle aussi *cœur* ou *abîme* ; la partie haute se nomme *chef*, la partie basse se nomme *pointe*.

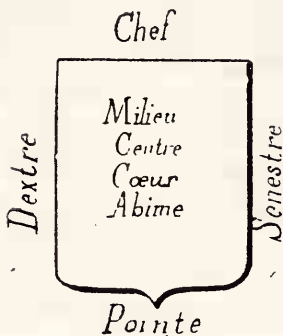


Fig. 33. Points ou positions de l'écu

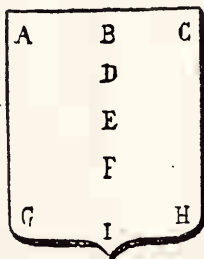


Fig. 34.

- A indique le chef de droite ou dextre.
 B — le chef du milieu.
 C — le chef de gauche ou senestre.
 D — le point honorable.
 — le centre de l'écu.
 — le nombril au bas de la fesse de l'écu.
 — la partie dextre de la pointe de l'écu ou base de droite.
 — la partie senestre de la pointe de l'écu ou base de gauche.
 — la pointe de l'écu.

Quelle que soit sa forme, l'écu est *simple* ou *composé*. L'écu simple, qu'on appelle aussi écu *plein*, est celui qui ne présente qu'un seul émail, c'est-à-dire qu'une seule couleur, tandis que l'écu composé, qui se nomme également écu *divisé*, offre plusieurs émaux. Les divisions de l'écu composé, qui sont affectées à une couleur différente, sont séparées l'une de l'autre par des lignes qu'on appelle *partitions*. On distingue quatre partitions principales, lesquelles se forment toujours d'un seul trait : 1° le *parti*, qui partage perpendiculairement l'écu en deux parties égales (fig. 35) ;

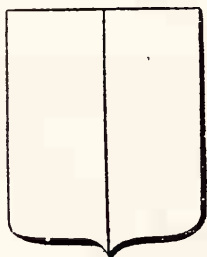


Fig. 35. Le Parti

2° le *coupé*, qui le divise aussi en deux parties égales, mais horizontalement (fig. 36) ;

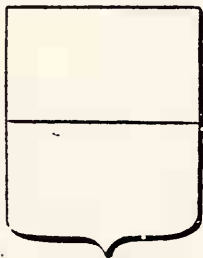


Fig. 36. Le Coupé

3^o le *taillé*, qui est formé par une diagonale allant de l'angle senestre du chef à l'angle dextre de la pointe (fig. 37);

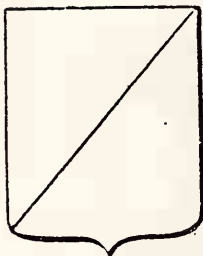


Fig. 37. Le Taillé

4^o le *tranché*, qui résulte d'une diagonale menée de l'angle dextre du chef à l'angle senestre de la pointe (fig. 38).

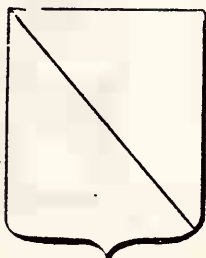


Fig. 38. Le Tranché

L'écu est dit *parti*, *coupé*, *taillé*, *tranché*, suivant qu'il présente l'une ou l'autre de ces partitions.

En multipliant ou en combinant les partitions principales, on obtient de nouvelles divisions, qui se nomment *répartitions*. Les répartitions composées de deux parti-

lions sont : l'*écartelé* (fig. 39), du parti et du coupé ; l'*écartelé en sautoir*, du tranché et du taillé (fig. 40) ; le *gironné*, du parti, du coupé, du tranché et du taillé (fig. 41).



Fig. 39. Ecartelé

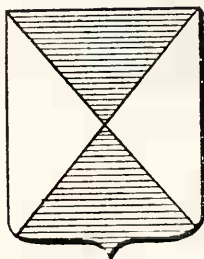


Fig. 40. Ecartelé en sautoir

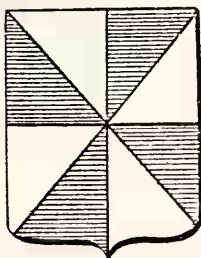


Fig. 41. Le Gironné

Il y a, de plus, le bandé, en Pal, en Fasce, en Barre, en Pairle, en Mantel ; l'*Écartelé* et contre-*écartelé*, l'*Écartelé* et Parti. Les lignes des divisions sont le plus souvent droites, quelquefois elles sont ondées, mais cette dernière manière est relativement moderne.

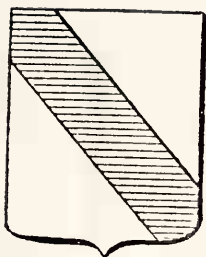


Fig. 42. En Bande

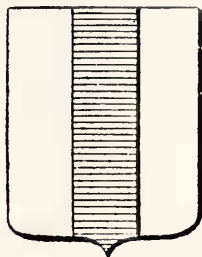


Fig. 43. En Pal

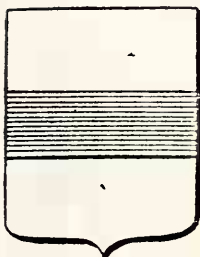


Fig. 44. En Fasce

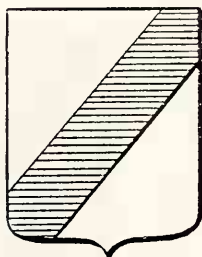


Fig. 45. En Barre

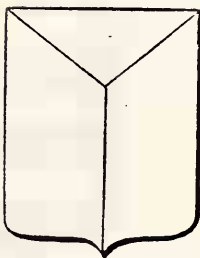


Fig. 46. En Paire

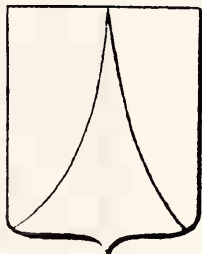


Fig. 17. En Mante.

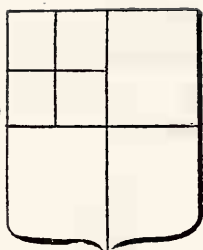


Fig. 48.
Ecartelé et Contre-Ecartelé

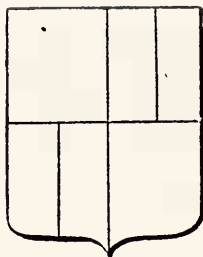


Fig. 49.
Ecartelé et Parti

Le Pal, la Bande, la Fasce, répétés dans l'écu, se dit :
Palé, Barré, etc.

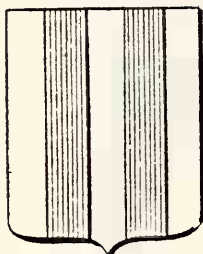


Fig. 50. Palé

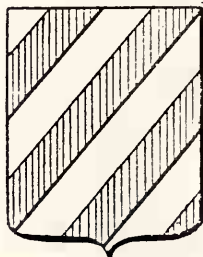


Fig. 51. Barré

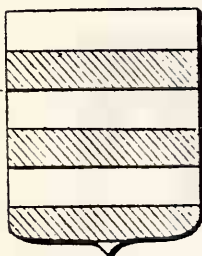


Fig. 52. Fascé

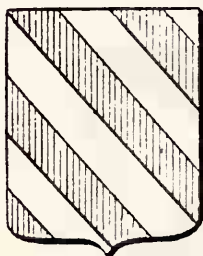


Fig. 53. Bandé

On trouve aussi d'autres écus qui ne sont pas divisés en parties égales ; citons entre autres : *La Dextre*, *Le Senestre*, *Le Chape*, *L'Enchausse*, *L'Emanché*, *L'Embrassé à dextre et à senestre*, *Le Flanqué*, *L'Enclavé*, *Le Vetu*, *Le Darpo*.

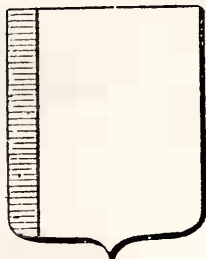


Fig. 54. Le Dextre

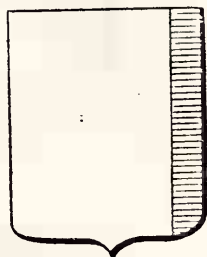


Fig. 55. Le Senestre

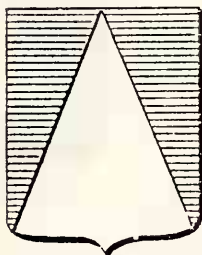


Fig. 56. Le Chape

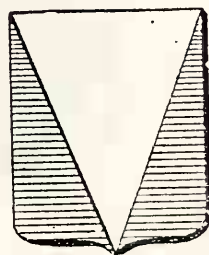


Fig. 57. L'Enchausse

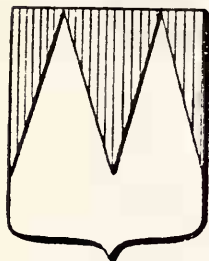


Fig. 58. L'émanché

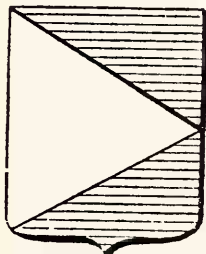


Fig. 59. L'embrassé à senestre

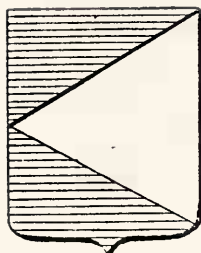


Fig. 60.
L'embrasé à dextre

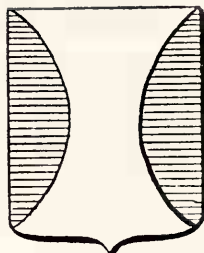


Fig. 61. Le flanqué

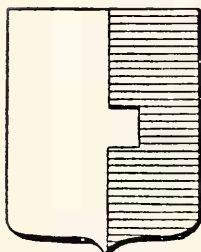


Fig. 62. L'enclavé

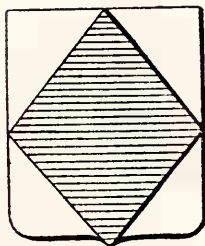


Fig. 63. Le vetu

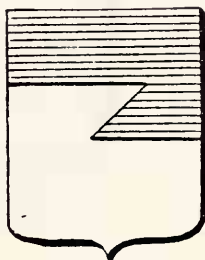


Fig. 64. Le darpo

Voici quelques termes, résultant des répartitions, et qui aident à distinguer les quartiers du blason :

Coupé de deux, Parti coupé de deux, Parti de deux coupé d'un, Parti de deux coupé de deux, Coupé mi-parti vers la pointe, Écartelé et parti le premier, Écartelé et parti le second.

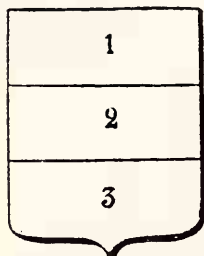


Fig. 65. Coupé de deux

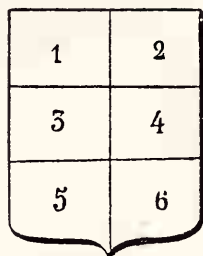


Fig. 66.
Parti coupé de deux

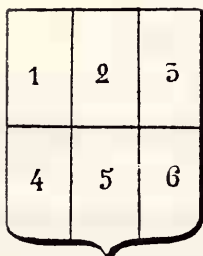


Fig. 67
Parti de deux coupé d'un

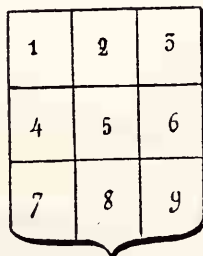


Fig. 68
Parti de deux coupé de deux

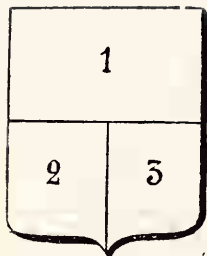


Fig. 69. Coupé mi-partie
vers la pointe

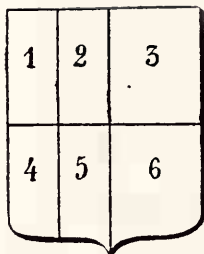


Fig. 70. Ecartelé et parti
le premier

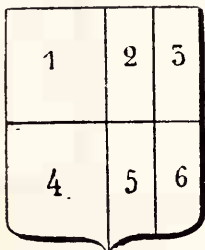


Fig. 71.
Ecartelé et parti le second

Parmi les lignes courbes qui divisent l'écu, on distingue les suivantes :

La dentelée, engrenée, ondée, nébulée, à crénelures droites, à crénelures obliques, dentée, danchée, en lambel, etc.

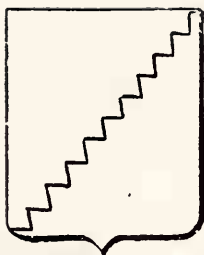


Fig. 72. Dentelée

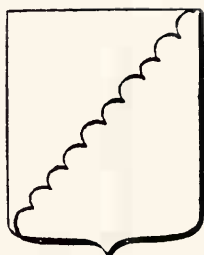


Fig. 73. Engrelée

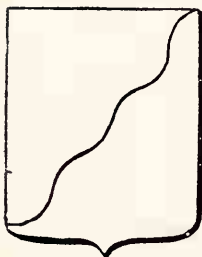


Fig. 74. Ondée

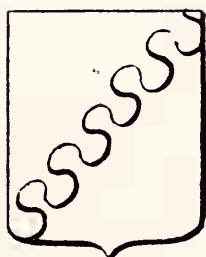
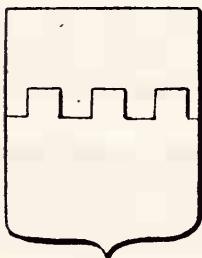
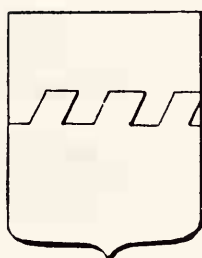


Fig. 75. Nebulée

Fig. 76.
Crênelures droitesFig. 77.
Crênelures obliques

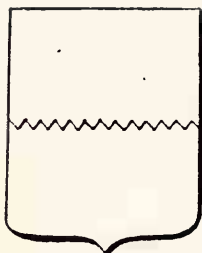


Fig. 78. Dentée

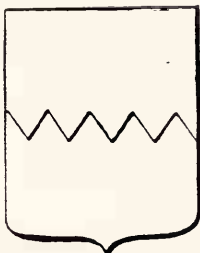


Fig. 79. Danchée

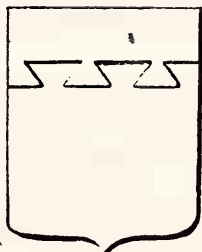


Fig. 80. En lambel

Denté est un terme ancien ainsi que les mots *danché* ou *denché*. On peut encore se servir de ces dénominations bien que celle de *dentelé* soit plus moderne ; elle s'emploie généralement pour la croix tracée avec une dentelure.

Les termes *engrené* ou *engrelé* sont employés pour les pièces qui ont comme bordure des dents fines dont les intervalles qui les séparent sont arrondis.

DES CHARGES

Des Pièces Honorables ordinaires

Tout ce qui peut être placé dans le champ d'un ecu, soit qu'il le couvre entièrement, soit partiellement, se nomme *charge*.

On appelle *pièces honorables* les marques qui résultent de la distribution inégale des émaux sur l'écu ; elles occupent environ le tiers du champ de l'écu et en touchent ordinairement le bord ; chacune de ces pièces a sa signification et sa position déterminée : ce sont les premières pièces qui aient été mises en usage dans le blason. Après le *chef*, qui occupe, comme nous l'avons déjà dit, la plus haute partie de l'écu, il y a la *fasce*, qui est placée au milieu horizontalement. Le *pal* occupe le milieu de l'écu verticalement, la *croix* s'étend par ses branches jusqu'aux bords de l'écu, et laisse quatre *cantons* vides ; les formes des croix sont très variées ; nous en donnons les dessins. La *bande* est posée diagonalement de la droite du haut de l'écu, vers la gauche du bas, la *barre* diagonalement de gauche à droite ; le *chevron* est formé de deux pièces qui se terminent en pointe au milieu du haut de l'écu. Le *sautoir* a la forme d'une croix de Saint-André. La *champagne* occupe la partie la plus basse de l'écu.

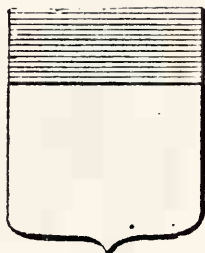


Fig. 81. Le chef

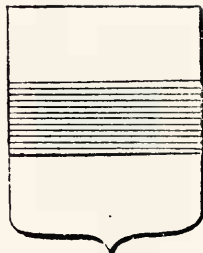


Fig. 82. La fasce

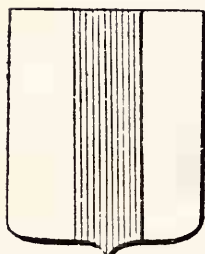


Fig. 83. Le pal

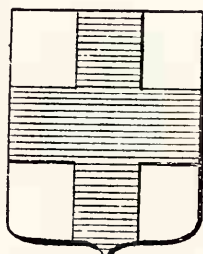


Fig. 84. La croix

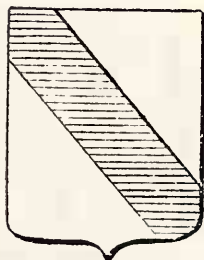


Fig. 85. La bande

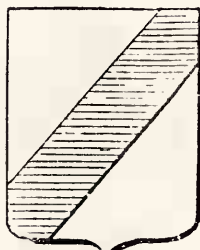


Fig. 86. La barre

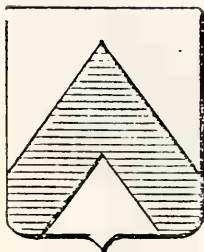


Fig. 87. Le chevron



Fig. 88. Le sautoir



Fig. 89. La Champagne

On distingue vingt-quatre sortes de croix ; ce sont les suivantes :

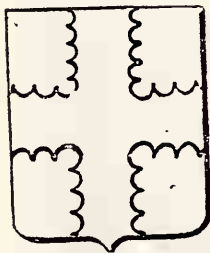


Fig. 90. Engrelée

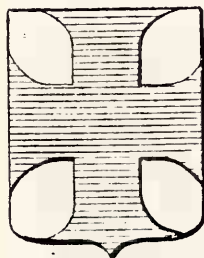


Fig. 91. Pattée

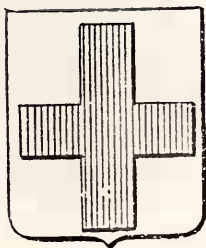


Fig. 92. Alzée

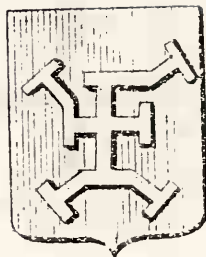


Fig. 93. Potencée et contre-potencée

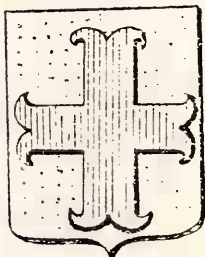


Fig. 94. Encrée

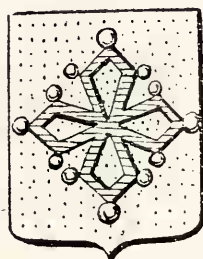
Fig. 95. Vidée
(On voit le champ de l'écu dans les vides).

Fig. 96. Gringolte

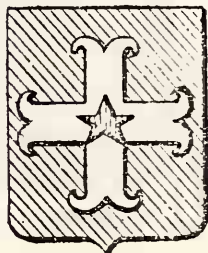


Fig. 97. Chargée en cœur

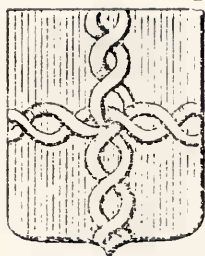


Fig. 98. Cablée

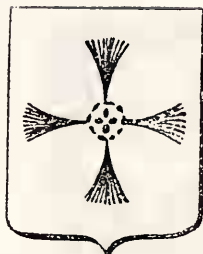


Fig. 99.
A queues d'hermines aboutées

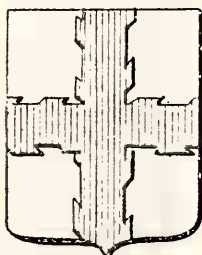


Fig. 100. Ecotee

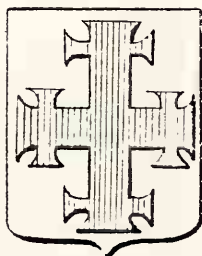


Fig. 101. Recroisetée

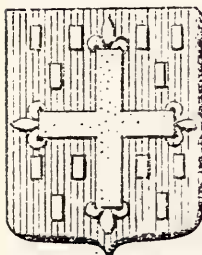


Fig. 102. Fleurdelisé

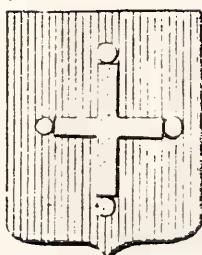


Fig. 103. Pometée

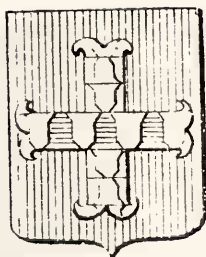


Fig. 101. Grecque

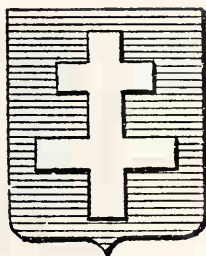


Fig. 105. De Lorraine

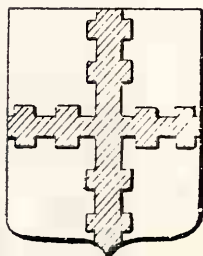
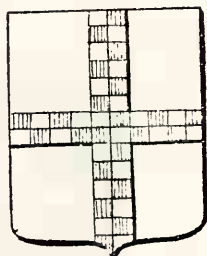
Fig. 106.
Recroisetée à double

Fig. 107. Echuquetée

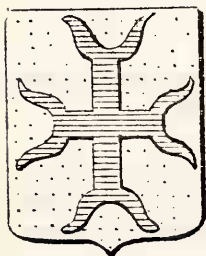


Fig. 108. Fourchetée

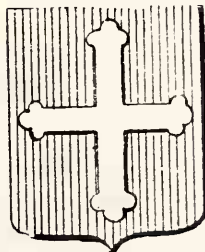


Fig. 109. Trellée

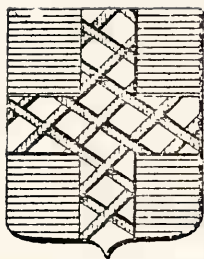


Fig. 110. Frétée

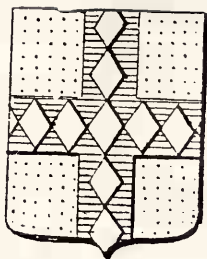


Fig. 111. Loangée

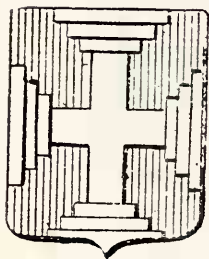


Fig. 112. Perronnée

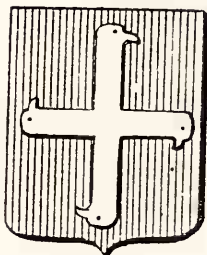


Fig. 113. Givrée

Pièces Honorables sous-ordinaires

On voit encore les pièces honorables suivantes : *Le Giron*, *La Bordure*, *L'Orle*, *Le Pairle*, *L'Écusson*, *Le Franc-Quartier*, *Le Canton*, *La Pile*, *Le Chef Pale*, *Le Fret*, enfin *Le Trescheur*, qui est un écu encadré de feuilles de lierre.

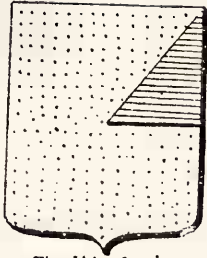


Fig. 114. Le giron

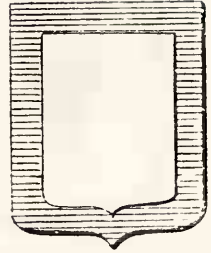


Fig. 115. La bordure



Fig. 116. L'orle

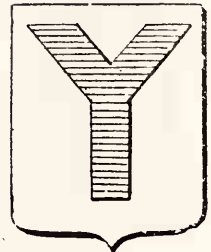


Fig. 117. Le pairle

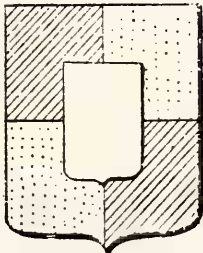


Fig. 118. L'écusson

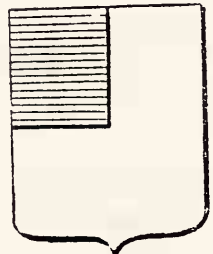


Fig. 119. Le franc-quartier

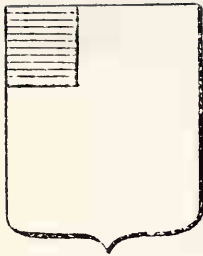


Fig. 120. Le canton

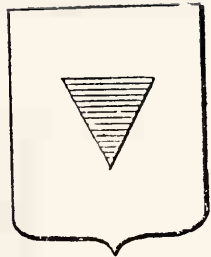


Fig. 121. La pile

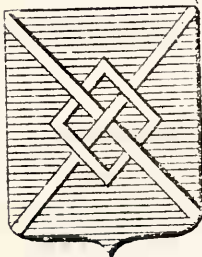


Fig. 122. Le fret

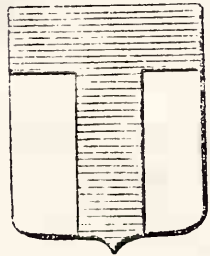


Fig. 123. Le chef pale

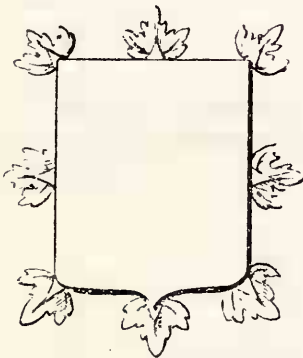


Fig. 124. Le trescheur fleuri

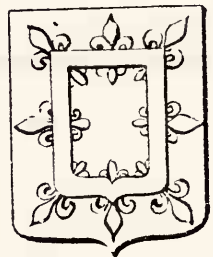


Fig. 125. Le trescheur fleuri et contre-fleuri

Nous trouvons encore le Gironné : c'est le champ de l'éca recouvert de girons (fig. 126).

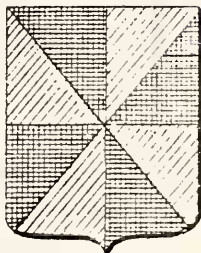


Fig. 126.

On est convenu de représenter le heaume ou le casque par le chef; le Pal représente la lance; la Bande et la Barre le porte-épée ou baudrier; la Fasce, l'écharpe; la Croix est une des pièces honorables que les chevaliers ont pris lors du temps des Croisades; le Sautoir représente l'épée; le Chevron la botte et les éperons; la Bordure et l'Orle prenant la signification de la cote d'armes.

A ces pièces honorables, il faut comprendre d'autres pièces qui dérivent des premières et qu'on appelle *pièces diminuées* :

Le Comble est moindre d'importance que le Chef :

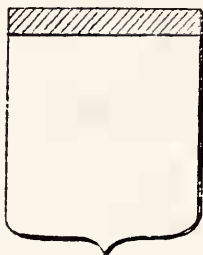


Fig. 127. Le comble

La Devise, tiers de la Fasce :

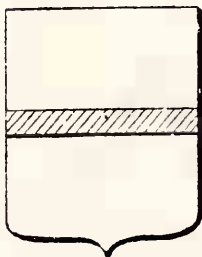


Fig. 128. La devise

La Vergette, de la moitié du Pal :

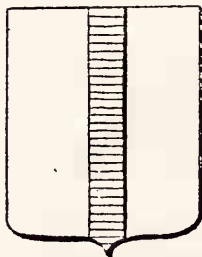


Fig. 129. La vergette

Le Filet en croix, le quart de la Croix :

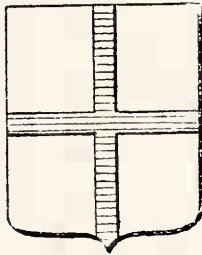


Fig. 130. Filet en croix

L'Étaïé, le quart du Chevron :

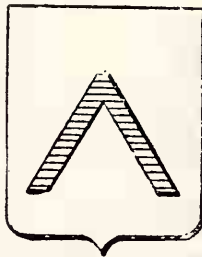


Fig. 131. L'Étaïé

Le Flanquis, le tiers du Sautoir :

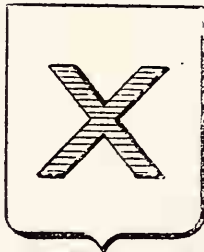


Fig. 132. Le Flanquis

Les Trangles sont des Fasces diminuées de la moitié et ne se posent qu'en nombre impair.

Les Burèles ou divisés ont les deux tiers ou la moitié des Fasces. Les premières sont toujours en nombre.

Les Jumelles se posent deux à deux (le mot l'indique) et sont très étroites ; elles s'appliquent en Fasces, en Pal, en Croix, en Bande, en Chevron, etc.

Les Tierces se posent trois à trois.

La moitié de la Bande se nomme *Cotice*.

Le tiers de la Bande est le *Bâton* ; lorsque le Bâton est raccourci, on l'appelle *Péri en Bande* ; s'il va de la partie senestre à la dextre de l'écu, il prend le nom de *Péri en Barre* et désigne la bâtardise.

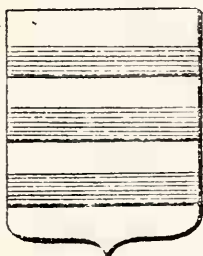


Fig. 133. Les trangles

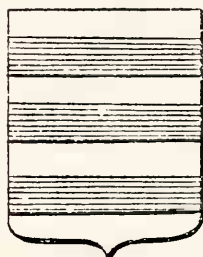


Fig. 134. Les burèles

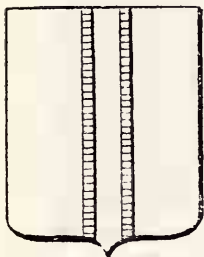


Fig. 135. Les jumelles

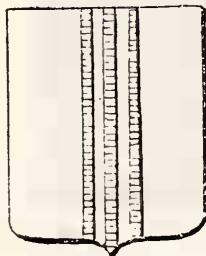


Fig. 136. Les tierces

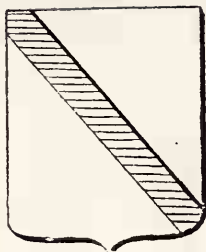


Fig. 137. Le cotice

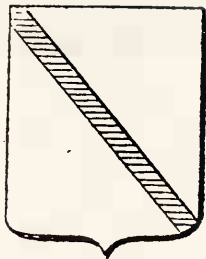
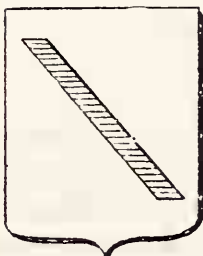
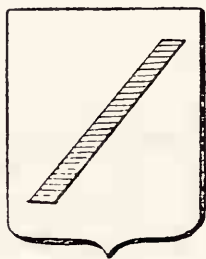


Fig. 138. Le bâton

Fig. 139.
Bâton péri en bandeFig. 140.
Bâton péri en barre

La 1^{re} diminution de la Bordure est la *Fillière*.

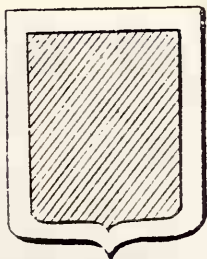


Fig. 141. La fillière

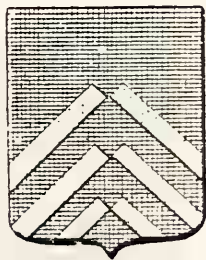


Fig. 142. Chevrons déjoints (1)

(1) D'Hozier dit à tort *brisés*.

La 2^e diminution de la Bordure qu'on dit aussi *Engrelée* à cause des ondulations qui la composent, est *L'Engrelure*.

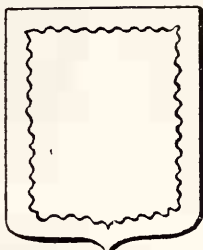


Fig. 143. L'engrelure

Il existe, après les pièces précédentes, d'autres pièces d'un ordre différent ; elles sont employées dans le Blason en sommes égales et sont appelées *Séantes-partitions*.

Elles ont aussi leurs significations et quelques-unes d'entre elles tirent leur dénomination, comme la généralité des pièces héraldiques, du temps des Croisades. Voici les principales :

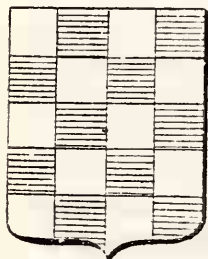


Fig. 144. L'échiquier

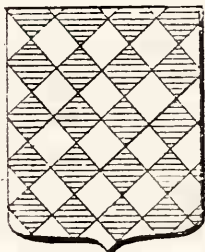


Fig. 145. Le losangé

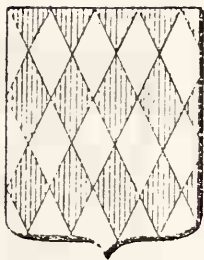


Fig. 146. Le fuselé

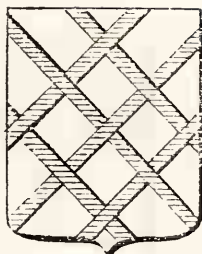


Fig. 147. Le fretté

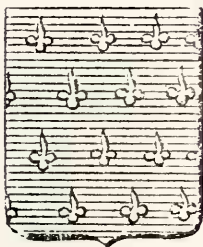


Fig. 148. Le plumeté

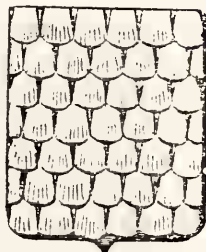


Fig. 149. Le Papillonné

A ces pièces il convient d'ajouter :

Les Besants ; ils sont toujours formés d'un métal ; *Les Tourteaux*, qui ont la même forme que les Besans, mais qui peuvent être de couleurs ; *Les Macles*, losanges percés d'un autre losange ; *Les Bustres*, losanges ayant un rond en leur centre ; *Les Billettes*, figures rectangulaires plus longues que larges ; *Les Annelets*, petits anneaux ; *Les Vires*, certain nombre d'anneaux qu'on doit spécifier, et enfermés dans un principal.

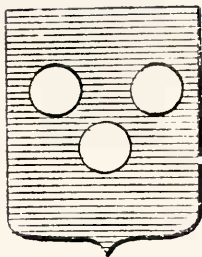


Fig. 150. Les be-ants

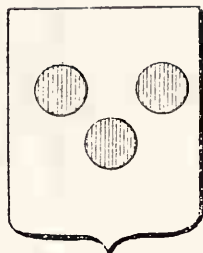


Fig. 151. Les toarteaux

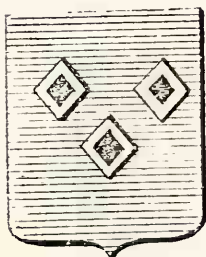


Fig. 152. Les macles

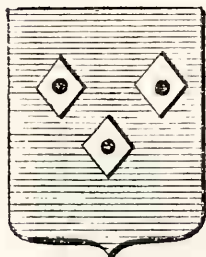


Fig. 153. Les rustres

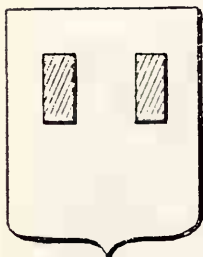


Fig. 154. Les billettes

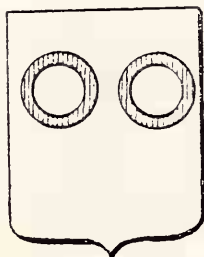


Fig. 155. Les annelets

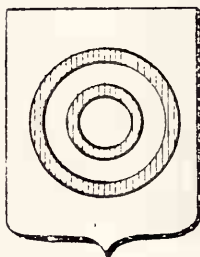


Fig. 156. Les vires

Lorsque ces pièces sont répétées dans un blason, on les nomme suivant leurs positions :

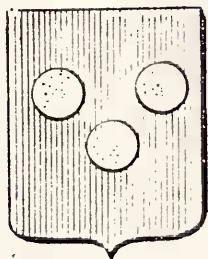


Fig. 157. 2 et 1

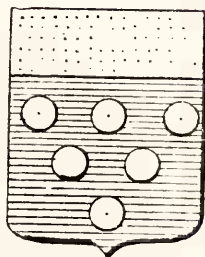


Fig. 158. 3 2 et 1

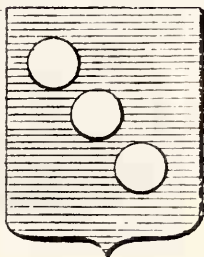


Fig. 159. En bande

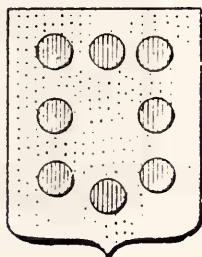


Fig. 160. En orle

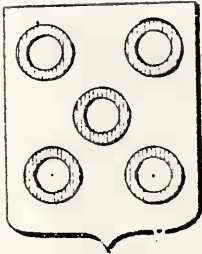


Fig. 161. En sautoir

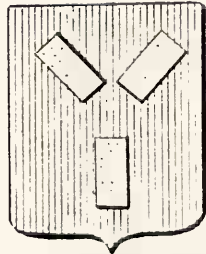


Fig. 162. En pairle

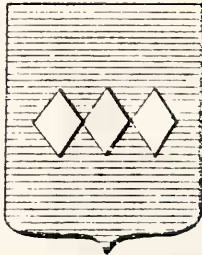


Fig. 163. En fasce

Il en est de même pour toutes autres pièces :



Fig. 164.

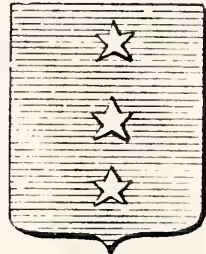


Fig. 165. En pal



Fig. 166. Rangées en chef

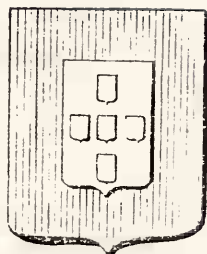


Fig. 167. En croix

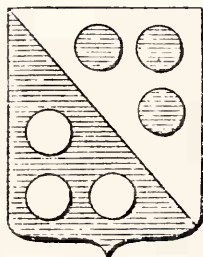


Fig. 163. De l'un en l'autre

Les Besans et les Tourteaux sont employés généralement pour représenter le Monde, la Terre ou le Ciel.

Les Macles et les Rustres signifient Sagesse, Fidélité, Constance.

Les Billettes : Force, Résolution, Fermeté.

Les Annelets : Richesse.

Les Vires : Sagacité.

GÉNÉRALITÉ DES FIGURES

Voici, en outre, les figures qu'on rencontre communément dans le Blason et qu'on doit nécessairement pouvoir désigner :



Fig. 169. Alerion

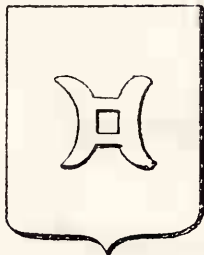


Fig. 170. Annules

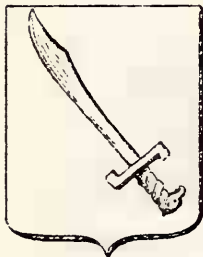


Fig 171. Badelaire



Fig. 172. Bars



Fig. 173. Bisse

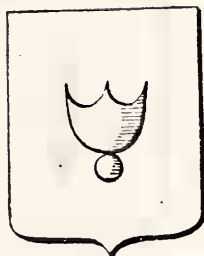


Fig. 174. Bouterole

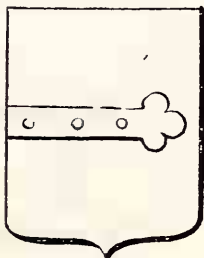


Fig. 175. Bris d'huyse



Fig. 176. Broyes



Fig. 177. Buste

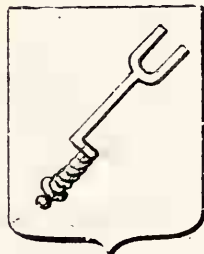


Fig. 178. Bute

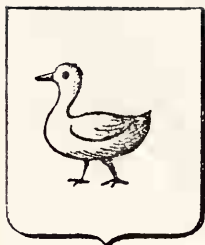


Fig. 179. Canette

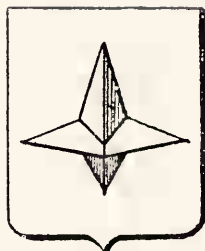


Fig. 180. Chau-ssetrape

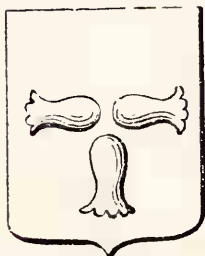


Fig. 181. Coquerelles

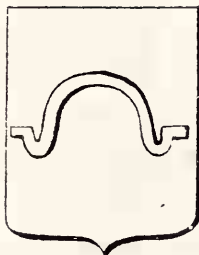


Fig. 182. Cornière

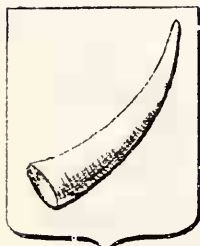


Fig. 183. Defense

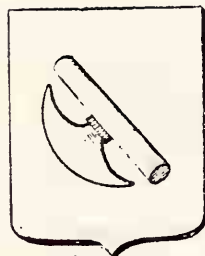


Fig. 184. D'aloire ou d'aloire



Fig. 185. Écot

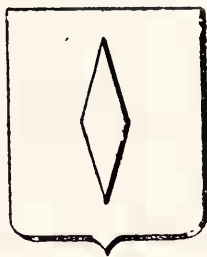


Fig. 186. Fusée

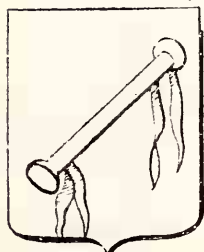


Fig. 187. Coupie

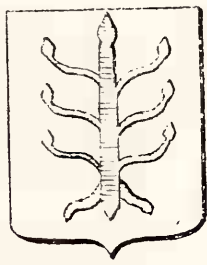


Fig. 188. Créquier

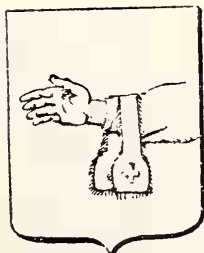
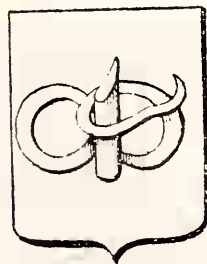
Fig. 189. Dextroclère
avec son tanon

Fig. 190. Feruati



Fig. 191. Foy

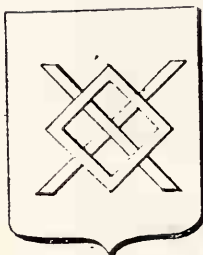


Fig. 192. Frette

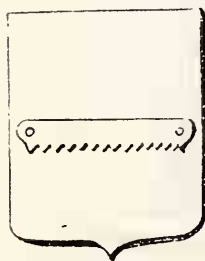


Fig. 193. Feuille de scie

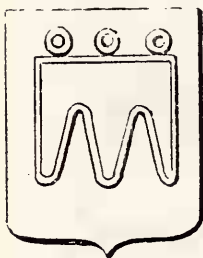


Fig. 194. Goufanon



Fig. 195. Guivre



Fig. 196. Guncenes

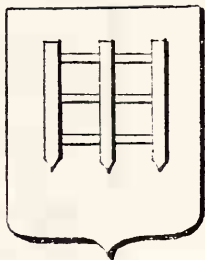


Fig. 197. Herse

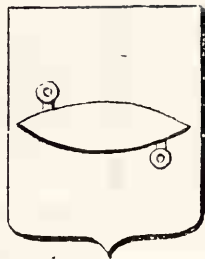


Fig. 198. Hie



Fig. 199. Housette

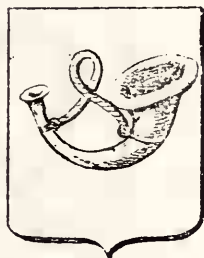


Fig. 200. Huchet

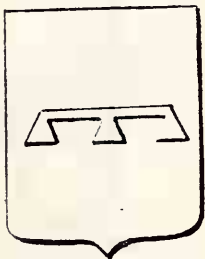


Fig. 201. Lambel

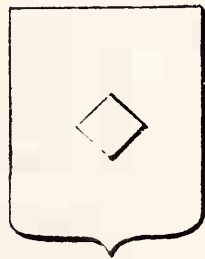


Fig. 202. Losange

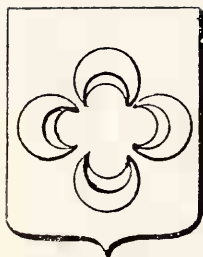


Fig. 203. Lunel

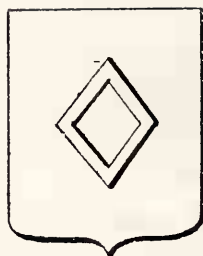


Fig. 204. Macle

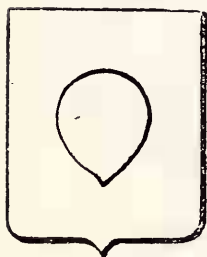


Fig. 205. Otelle



Fig. 206. Patenôte

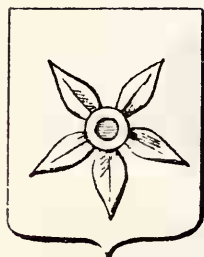


Fig. 207. Quintefeuille

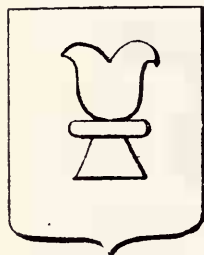


Fig. 208. Roc d'échiquier

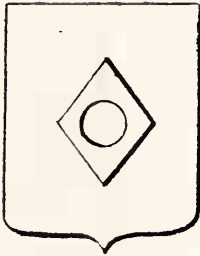


Fig. 209. Rustre

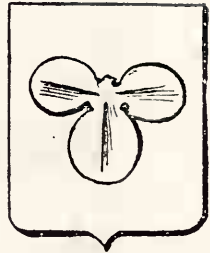


Fig. 210. Tiercefeuille



Fig. 211. Vannet

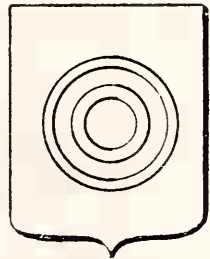


Fig. 212. Vire



Fig. 213. Tête de maire

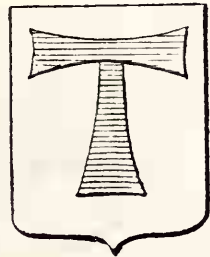


Fig. 214. Tau

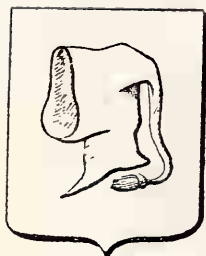


Fig. 215. Chaperon

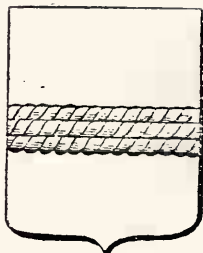


Fig. 216. Cablé



Fig. 217. Couronne antique

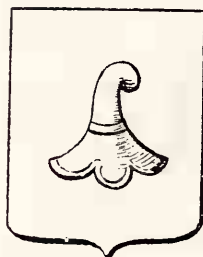


Fig. 218. Etui de crosse



Fig. 219. Bouterolle



Fig. 220. Pentapla

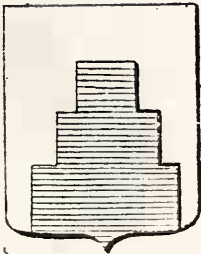


Fig. 221. Pignon



Fig. 222. Yeux humains

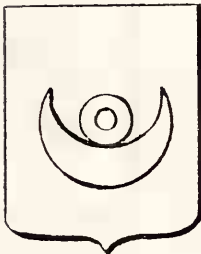


Fig. 223. Hameçon à loup

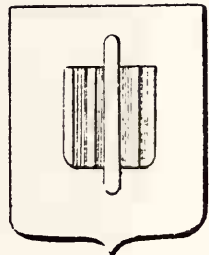


Fig. 224. Quintaine

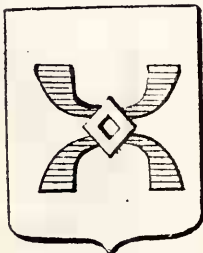


Fig. 225. Fers de moulin

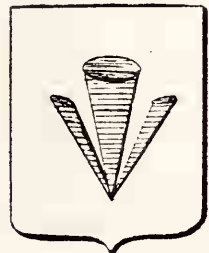


Fig. 226. Phéon

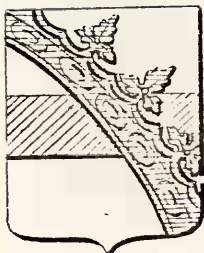


Fig. 227. Crancelin

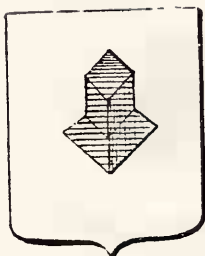


Fig. 228. Chapeau de fer

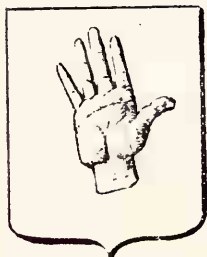


Fig. 229. Appaumé

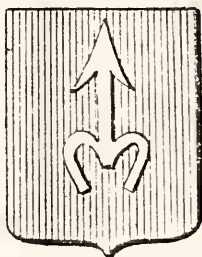


Fig. 230. Dard à cornière



Fig. 231. Enfile

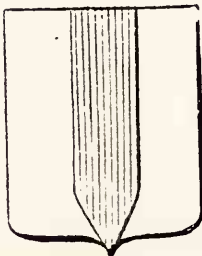


Fig. 232. Aiguisé

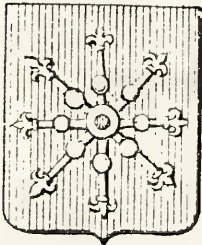


Fig. 233. Rais d'escarboucle



Fig. 234. Hure



Fig. 235. Chabot

DES MEUBLES D'ARMOIRIES

Les pièces honorables, ainsi que le champ de l'écu, peuvent être chargées d'autres pièces qu'on appelle *meubles d'armoiries* ; tels sont : les animaux de toute espèce, les étoiles, les croissants, les comètes, les clefs, les tours, etc. Suivant leur nombre, les meubles ont des positions déterminées sur l'écu.

On distingue différentes sortes d'armes ou d'armoiries, par exemple : les *armes pures et plaines* (1), que les aînés des familles portent sans aucun mélange, telles que leurs ancêtres les ont portées ; les *armes brisées*, que les cadets ont augmenté de quelques pièces, pour être distingués de leur aîné ; les *armes parlantes*, où il y a quelques figures, pièces ou meubles qui font allusion au nom de la famille qui les porte ; les *armes de concession*, accordées par des souverains à certaines personnes, en récompense de quelque service important ; les *armes chargées*, où l'on ajoute d'autres armoiries par substitution ; les *armes substituées*, qui ôtent la connaissance d'une famille par suite de la substitution des biens et d'armes faite à une personne ; les *armes à enquérir* ou *armes fausses*, qui sont contre les règles du blason, comme, par exemple, celles dont le champ de métal est chargé de pièces pareillement

(1) Ou plaines.

de métal, ou celles dont le champ de couleur est chargé de pièces de couleur ; ces armes donnent occasion de s'enquérir pourquoi elles sont de la sorte.



Fig. 236.
Armes pures et pleines

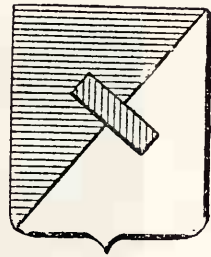


Fig. 237.
Armes brisées

Les *armes de succession* sont celles qui se transmettent aux héritiers d'un nom. Les *armes de dévotion* sont celles accordées pour quelque trait de courage ou d'éclat fait en faveur de la religion.

Il y avait aussi les *armes de prétention*, c'étaient celles qu'un roi ou seigneur s'attribuait, prétendant avoir le droit de les porter, comme celles par exemple des rois d'Angleterre après la mort de Charles VI ; ils portaient, dans leur écu, les armes de France écartelées au premier quartier.

Les *armes de patronage*, qu'on ajoutait à celles qu'on avait en reconnaissance d'un bienfait.

Les *armes d'alliance*, ajoutées également après l'union de plusieurs familles.

Les armes de *communauté*, qui appartenait à un Ordre religieux, à une Société, à un corps de métier, à une corporation.

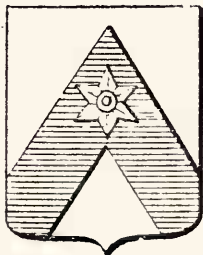


Fig. 238.

LA COMMUNAUTÉ DES IMPRIMEURS
DE LYON.

« D'argent à un chevron d'azur, chargé
d'une mollette d'or. »

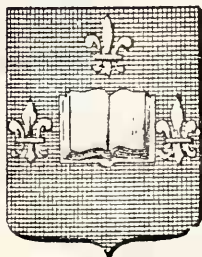


Fig. 239.

LA COMMUNAUTÉ DES IMPRIMEURS
ET LIBBAIRES DE ROUEN.

« De sable à un livre ouvert d'argent,
accompagné de trois fleurs de lis
d'or, l'une en chef et les deux
autres aux flancs. »

ARMES DE COMMUNAUTÉ

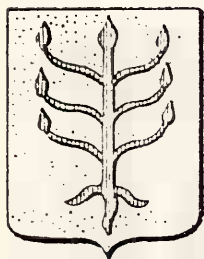


Fig. 240. Armes parlantes
(Créqui)



Fig. 211. Armes parlantes
(Du Frene)



Fig. 242.

BLAISONS DES ÉCRIVAINS ET MAÎTRES D'ÉCOLE DE BREST

D'azur, à une main de carnation percée d'argent, mouvante
du flanc senestre et tenant
une plume aussi d'argent avec laquelle elle forme un A d'or.

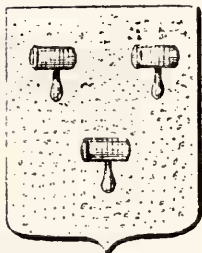


Fig. 243. Armes parlantes.
Millet, d'or à 3 maillots de
goule.

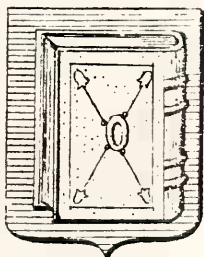


Fig. 244. La Communauté
de-Imprimeurs et Libraires
réunie à celle des Papietiers
de Brest.

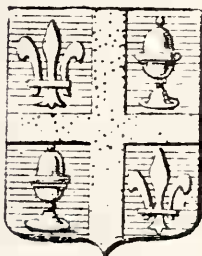


Fig. 245. Clermont
(Armes de Corporation)

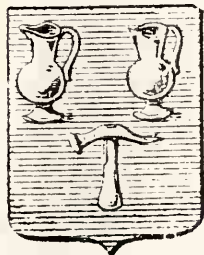


Fig. 246. Château-Thierry
(Armes de Corporation)

DE LA PLACE DES MEUBLES

Nous avons précédemment vu, quelles places occupaient, dans l'écu, les pièces honorables. Leurs positions naturelles peuvent se modifier.

Exemples :

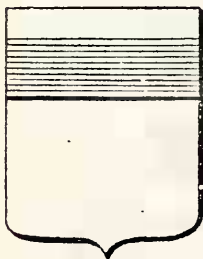


Fig. 217. Fasce haussée

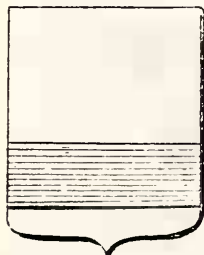


Fig. 248. Fasce abaissée

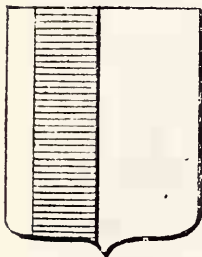


Fig. 249. Pal en flanc dextre

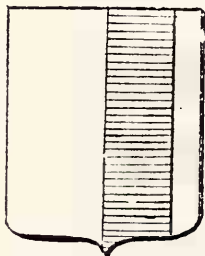


Fig. 250. Pal en flanc senestre

Le Chef peut être abaissé, le Chevron est quelquefois abaissé, couché, versé, contourné; ils peuvent également être : double, adossé, entrelacé.

Les Meubles sont mis l'un sur l'autre dans les figures suivantes; en les lisant, on doit toujours mentionner dans quel ordre ils se présentent; si l'écu en contient un nombre tel qu'on ne puisse les compter et s'ils se perdent dans ses extrémités, on ne les indique pas, on dit alors que l'écu en est semé :

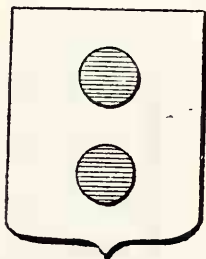


Fig. 251. L'un sur l'autre

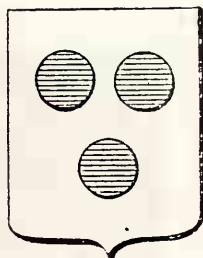


Fig. 252. 2 et 1

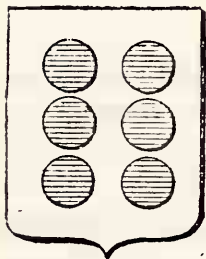


Fig. 253. 3 et 3

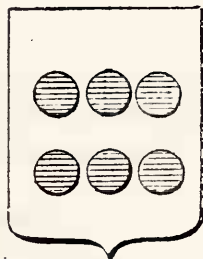


Fig. 254. 3 et 3

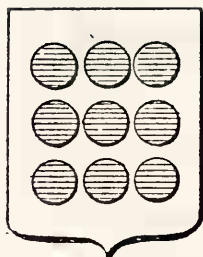


Fig. 255. 3, 3 et 3

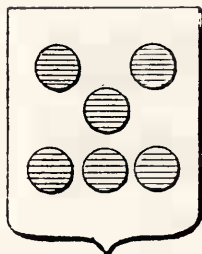
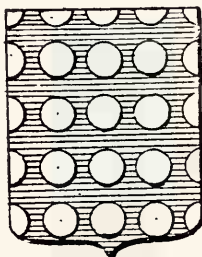


Fig. 256. 2, 1 et 3

Fig. 257. D'argent semé
d'étoiles d'azurFig. 258. D'azur semé
de besans d'argent

Bien que l'Échiqueté, le Fuselé, le Losangé, le Vairé, etc., remplissent l'écu, on ne le dit pourtant pas semé de losanges, de vaires, etc., mais on en compte seulement les traits:

On compte encore les *Lambels*, les *Créniaux* :

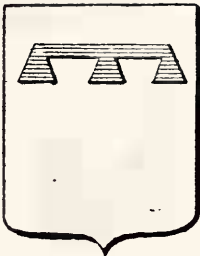


Fig. 259
D'argent à un lambel d'azur
à 3 pendants

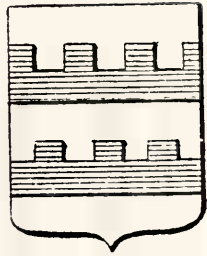


Fig. 260
D'argent à 2 fascies crénelées
d'azur, la première
à quatre pièces, la seconde à 3

Voici encore la place ou position de certaines Pièces ou Meubles :

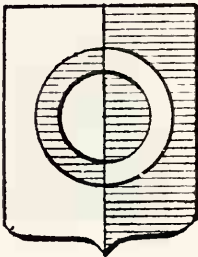


Fig. 261. L'un à l'autre

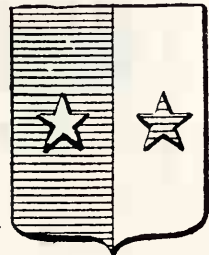


Fig. 262. L'un en l'autre

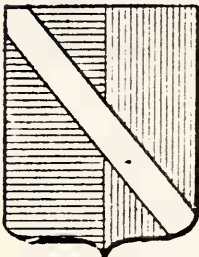


Fig. 263. Brochant sur le tout

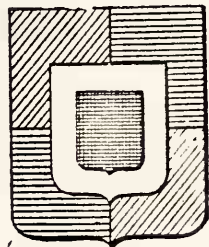


Fig. 264. Sur le tout du tout

On dit Meuble : abaissé, allumé, accroupi.

Exemples :



Fig. 265. Accroupi

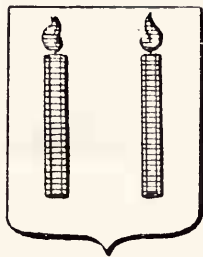


Fig. 266. Allumé



Fig. 267. Abaissé



Fig. 268. Eployé

Nous pensons qu'il est inutile d'expliquer des définitions absolument *parlantes* ; l'écureuil est *accroupi* ; les flambeaux sont *allumés* ; les ailes sont *abaissées* et *éployées*, etc.

DES FIGURES

Il y a quatre genres de Figures qui entrent dans la composition du Blason :

- 1° Les Figures qui sont propres au Blason ;
- 2° Les Figures Naturelles ;
- 3° Les Figures Artificielles ;
- 4° Les Figures Chimériques.

On entend, par *Figures propres du Blason*, les partitions, les pièces honorables et toutes celles que nous avons fait connaître dans les chapitres précédents.

Elles sont le plus fréquemment employées dans les armoiries et en sont les pièces les plus belles et les plus importantes.

Les Figures ou Meubles naturels sont : le Soleil, la Lune, les Étoiles, les Croissants, les Comètes, les Clefs, les Tours, les Montagnes, les Animaux, les Plantes, les Hommes, etc., etc.

Les Meubles à figures d'animaux les plus usités sont :

Le Lion, qui signifie Grandeur, Courage, Générosité.

L'Aigle, qui a la même signification.

Le Léopard : la Force, la Stratégie.

Le Coq : la Vigilance.

Le Chien : la Fidélité.

Le Cheval : la Noblesse, la Docilité.

La Cigogne : la Charité.

Le Serpent : la Prudence.

La Mouche à miel : le Travail, la Concorde.

La Fourmi : l'Aide, la Prévoyance.

Les Meubles ou Figures artificielles sont : les Harpes, les Lyres, les Épées, les Lances, les Ciboires, les Sceptres, les Arcs, les Roues, etc., etc.

Les Meubles ou Figures Chimériques sont : les Sirènes, les Centaures, en général les représentations que nous offre la Mythologie et les êtres qui n'ont jamais existé.

Les Figures tirées du système planétaire dénotent la Gloire, la Puissance, la Force et la Grandeur, etc.

Celles des principaux Animaux : le Courage, la Force, la Prudence, l'Activité, etc.

Les Tours, les Montagnes, les Catapultes, proviennent des faits de guerre.

Les Figures des Quadrupèdes sont plus honorables que celles des Oiseaux, et ces dernières le sont plus que celles des Poissons.

Tous ces Meubles ou Figures ont leurs attributs généraux et particuliers, ou des termes qui désignent leurs qualités, leurs positions, etc

Pour les Astres, on dit que le Soleil est *dans sa gloire, levant, couchant, éclipsé*, etc.

La désignation des Animaux varie aussi suivant leur position. On dit d'un animal qu'il est *rampant*, lorsqu'il s'élève sur ses jambes postérieures ; il est *rampant gardien* quand, dans cette position, sa tête est tournée de côté ;

il est *passant*, lorsqu'il marche ; il est *couchant*, lorsqu'il est couché sur son ventre.

Quand le Cerf marche rapidement, on le dit *élançé* ; quand les Oiseaux ont les ailes étendues, on les dit *éployés*.

Les Poissons sont *nageant* ou *plongeant*, selon qu'ils sont placés dans l'écu horizontalement ou perpendiculairement.

Les Arbres sont *écotés*, *ébranchés*, *arrachés*, etc.

Exemples :

Des Astres

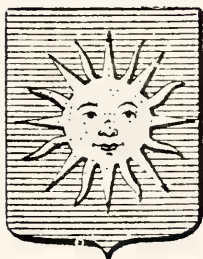


Fig. 269. Dans sa gloire (or. seize rayons, 8 droits et 8 ondoyants alternés).



Fig. 270. Levant (angle dextre)

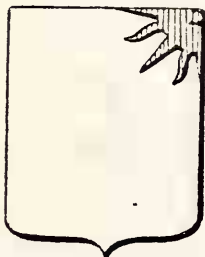


Fig. 271. Couchant (angle senestre)

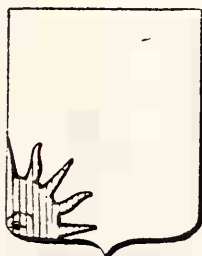


Fig. 272. Mouvant (angle inférieur ou au bord de l'écu ō).

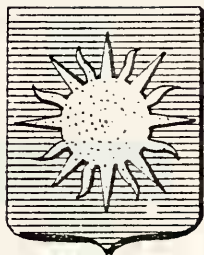


Fig. 273. Eclipsé ou éteint
(sans yeux, ni nez, ni bouche)



Fig. 274. D'argent rayonnant
de 5 pièces de gueules mou-
vante de l'angle senestre.

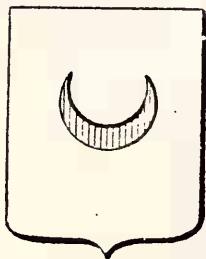


Fig. 275. Croissant

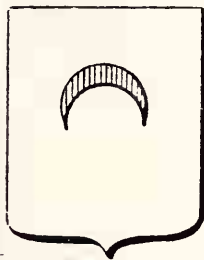


Fig. 276. Renversé

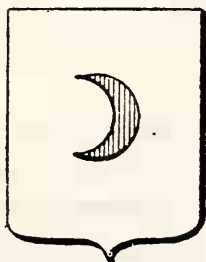


Fig. 277. Couché ou tourné



Fig. 278. Contourné

Un Monde se dit *globe*, il est souvent surmonté d'une croix.

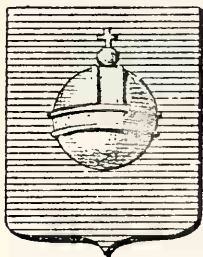


Fig. 279. Globe



Fig. 280. Aquilon



Fig. 281. Lune

L'Étoile, en général, a cinq raies ; on doit toujours indiquer le nombre de ces raies ou pointes s'il dépasse ou s'il n'atteint pas cinq.

S'il y a un rais plus long que les autres, on le dit *caudé*.

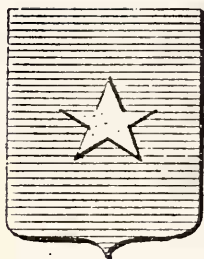


Fig. 232. Etoile à 5 rais

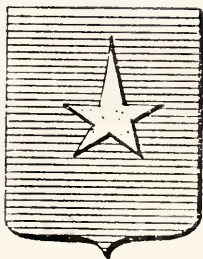


Fig. 233. Caulé

La Comète a huit rais, dont celui de la base a trois fois a longueur des autres :



Fig. 234. Comète

Les Animaux sont presque toujours tournés vers la dextre ; s'ils regardent le senestre, on les dit *contournés*.

Des Quadrupèdes

Le Lion est l'animal qu'on rencontre le plus fréquemment dans les armoiries.

Le Lion est toujours rampant ou naissant et ne montre qu'un œil et qu'une oreille :



Fig. 285. Lion rampant

Il est *naissant* lorsqu'il ne montre que la moitié supérieure de son corps :



Fig. 286. Naissant

Regardant le flanc senestre, on le dit *contourné* :



Fig. 287. Contourné

Lorsqu'il semble sortir d'une pièce quelconque de l'écu, on le dit *issant* :

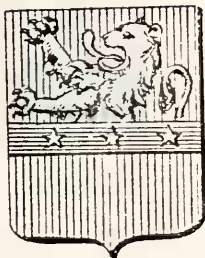


Fig. 288. Issant

S'il porte une couronne sur sa tête, on le dit *couronné*.

Si ses griffes sont d'un émail autre que lui-même, ainsi que sa langue, on le dit *armé et lampassé* :

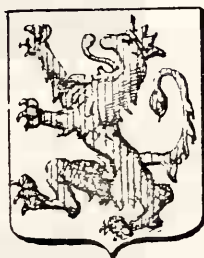


Fig. 289. Couronné, armé et lampassé

Il est *diffamé* quand il ne porte pas de queue, ou si primitivement, ayant langue et griffes, ces dernières aient été retranchées par le souverain en mémoire d'une faute, d'une action diffamante :



Fig. 290. Diffamé

S'il n'a ni griffe ni langue, il est *morné* :



Fig. 291. Morné

S'il a la queue double depuis sa racine, on le dit *fourchu* :

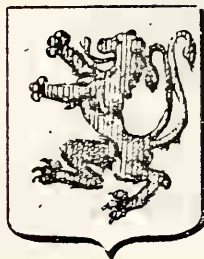


Fig. 292. Queue fourchue

Quand son corps se termine en queue de dragon, on le dit *dragonné* :



Fig. 293. Dragonné

Si cette partie inférieure du Lion est une queue de poisson, il est dit *mariné* :



Fig. 294. Mariné

Il est *monstrueux* lorsqu'il est dragonné et qu'il a une tête humaine :



Fig. 295. Monstrueux

Quand il est revêtu d'un mantelet, on le dit *mantelé* :



Fig. 296. Mantelé

On voit aussi plusieurs Lions dans une armoirie ; s'ils se regardent, on les dit *affrontés* ; *adossés* s'ils se tournent le dos ; au nombre de trois et plus, on les appelle *lionnets* et plus souvent *lionceaux* :



Fig. 297. Affrontés

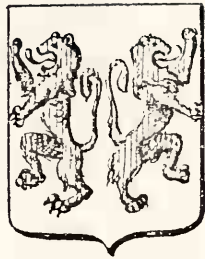


Fig. 298. Adossés

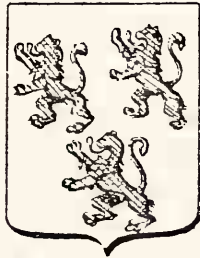


Fig. 299. Lionceaux

Le Lion sans crinière s'appelle *lionne* :



Fig. 300. Lionne

Un Lion sans tête se dénomme *défait* ou *décapité* :



Fig. 301. Lion défait ou décapité

Le Léopard diffère du Lion par la position de sa tête qui est toujours de face, montrant deux yeux et deux oreilles; il est toujours passant ou allant.

Aussi, lorsqu'on voit un Léopard rampant ou ravissant, sa tête de face, on le dit *Léopard Lionné* :

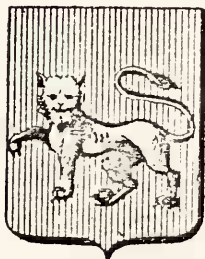


Fig. 302. Léopard armé et lampassé



Fig. 303. Léopard pallé



Fig. 304. Léopard Lionné

On trouve des têtes de lions, de léopards et d'autres animaux dans les blasons ; on les dit *coupées*, *arrachées* :



Fig. 305. 3 Têtes de léopards arrachées

Pour le Cerf, on le dit *massacré* ; lorsqu'il n'a que ses bois ; *en rencontre*, la tête vue de face ; ces désignations appartiennent aussi au Bœuf, au Bélier, etc. :

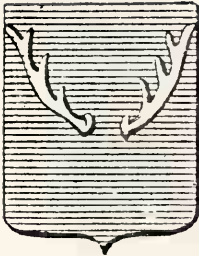


Fig. 306. Massacre



Fig. 307. En rencontre



Fig. 308. En rencontre

Enfin, voici quelques Figures d'animaux souvent usitées en armoiries ; les exemples suivants suffiront à connaître les désignations générales :



Fig. 309. Tigre courant



Fig. 310. Panthère passant



Fig. 311. Our-passant

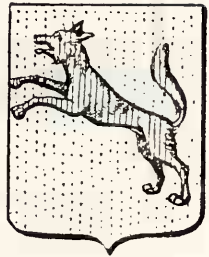


Fig. 312. Loup ravissant



Fig. 313. Cerf élané



Fig. 314. Bœuf passant

Sans ses harnais et nu, le cheval est *gai* ; avec ses harnais, il est *caparaçonné*, *bardé*, *houssé* ; on le dit *cabré*, levé sur ses pieds postérieurs ; *courant*, si ses pieds ne posent pas sur le sol :



Fig. 315. Cheval cabré



Fig. 316. Courant



Fig. 317. Gal



Fig. 318. Couchant

Positions diverses de différents animaux :



Fig. 319. Courant



Fig. 320. Rampant et colleté



Fig. 321. Coiffe



Fig. 322. Sanglier passant



Fig. 323. Hure allumée



Fig. 324. Tête (d'argent à trois têtes de chiens de gueules, 2 et 1).

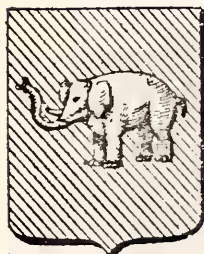


Fig. 325. Eléphant



Fig. 326. Tête d'ours muselé



Fig. 327. Brebis paisante



Fig. 328. Bouc effrayé

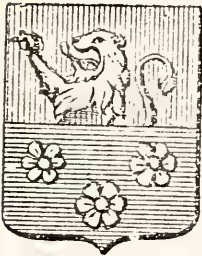


Fig. 329. Cou-u

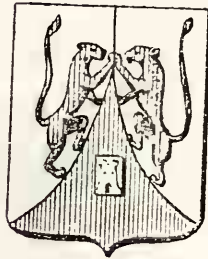


Fig. 330. Enté



Fig. 331. Cantoné

Des Oiseaux

Une des Figures qu'on rencontre très souvent dans le blason, est celle de *l'Aigle* (1).

Anciennement, les grands seulement en ornaient leurs écus. Nul n'osait porter cette figure dans ses armes, si elle ne lui était octroyée par le souverain.

L'Aigle est habituellement représentée le corps de face, les ailes étendues, la tête regardant la dextre, n'ayant que deux ailes et deux pattes munies de leurs griffes :



Fig. 332.

Lorsque son bec n'est pas du même émail qu'elle-même, on dit de quel émail il est ; on la dit *béquée de*. De même pour sa langue qu'on dit *lampassée de*, et pour ses griffes ou serres qu'on dit *armée* ou *onglée de tel* ou tel émail.

(1) Employée en terme d'armoirie, aigle est féminin.

Si une aigle a la tête tournée vers le flanc senestre de l'écu, on la dit *contournée*.

Il y a encore l'Aigle à deux têtes :



Fig. 333. Contournée



Fig. 334. A deux têtes
(aigle imperiale)

Elle est *essorante* quand elle semble prendre son vol, et *essorée* en plein vol. Ces deux positions sont très rares.

Quand on rencontre plusieurs Aigles dans une armoirie, on les dit des *Aiglons*, *Aiglats* ou *Aiglettes*, à la volonté du lecteur :



Fig. 335. Aiglons, aiglats ou aiglettes

Les Aigles représentées sans bec ni pattes, au vol abaissé et toujours en nombre, se disent *Alerions* :



Fig. 336. Alerions

Le Coq peut être *crêté, bequé, barbé, membré, armé*, d'un autre émail que lui-même :



Fig. 337. Coq crêté

On le dit *hardi* ou *chantant*, s'il lève une patte ou s'il a le bec ouvert.

La *Merlette* est un petit oiseau représenté de profil, les ailes fermées, et qui n'a ni bec ni pattes :

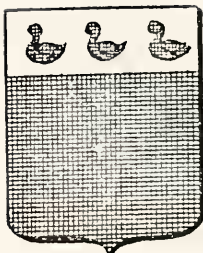


Fig. 333.

La *Canette* est faite de même, mais elle possède bec et pattes.

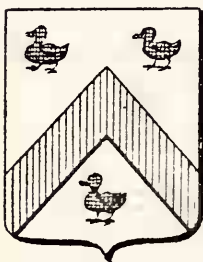


Fig. 339.

Le *Cygne*, qu'on dit *Alcyon*, représenté nageant, soutenu par son nid ; sans ce dernier, il conserve sa dénomination propre.

La *Colombe*, souvent *essorante* :



Fig. 340. Essorante

Lorsqu'elle est d'argent, on la dit *Tourterelle*.

La *Corneille* est toujours de sable :



Fig. 341. Corneilles

Le *Faucon* est encore un des oiseaux le plus répandu en armoirie. Il est *chaperonné*, la tête couverte d'un chaperon :



Fig. 312.

longé, s'il est enchainé ; *perché*, s'il est dans cette position ; *grilleté*, s'il a un grelot. Ne pas oublier d'indiquer les différents émaux de ces attributs.

Les autres oiseaux de chasse se blasonnent de la même façon que le Faucon ; tels le Gerfaut, l'Épervier, etc., ainsi que le Vautour.

Le *Perroquet*, qu'on appelle aussi *Papegaux*, *Papegai*, vêtu de sinople, est généralement placé de profil :



Fig. 343. Perroquets, papegais

La *Grue*, dont l'attribut qui lui est propre est un caillou placé dans sa patte dextre levée, qu'on nomme *vigilance* :

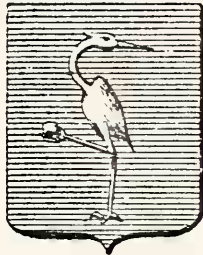


Fig. 314.

Cette *vigilance* n'est indiquée que lorsqu'il est d'un émail autre que son tenant.

Le *Paon*, s'il étale sa queue, se dit *rouant* ; il a trois aigrettes sur sa tête.



Fig. 315. Rouant

Si les yeux placés sur sa queue sont d'un émail autre que lui-même, on le dit *mirailié*.

Le Pélican se trouve peu en armes; quand on l'y rencontre, c'est habituellement dans la position que l'on connaît, c'est-à-dire se becquetant la poitrine pour donner sa chair en nourriture à ses petits. Les gouttes de sang qui tombent de sa plaie se disent *Piété*; en indiquer l'émail, s'il n'est pas semblable à lui-même.

Le Héron se dit *Aigrette*.

La Bécasse a un long bec.

La Pie est représentée au naturel, elle est de profil et *arrêlée* sur ses pattes.

L'Hirondelle est généralement représentée de *sable* et *volante*.

Le Hibou est souvent perché.

Le Geai, le Pigeon, la Perdrix, se rencontrent aussi dans le blason, ainsi que l'Autruche, la Saffre (1), la Caille, l'Alouette, etc., mais plus rarement que les précédents.

Quand on rencontre deux ailes ouvertes, jointes à leur base, on les appelle *vol*.



Fig. 346. Vol

(1) La saffre est une aigrette de mer.

Une seule aile, s'appelle *demi-vol*.

Il y a le *vol abaissé*, lorsque les deux ailes se referment vers la base de l'écu :



Fig. 347. Vol abaissé

Le *demi-vol* est représenté avec une seule aile :



Fig. 318. Demi-vol

Le *vol en banneret*, se dit du vol, ou des deux ailes éployées placées sur un cimier :

Des Insectes

Quelquefois on voit dans des Armes des insectes, tels que Papillons, Sauterelles, Fourmis, Mouches, etc. :



Fig. 349. Sauterelle passant

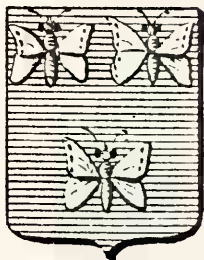


Fig. 350. Trois papillons volants

On dit *mirailés* lorsque la couleur des yeux n'est pas celle de l'insecte.

Des Poissons

Voici les principaux poissons qu'on est susceptible de rencontrer dans le Blason :

Baleines, Marsouins, Dauphins, Saumons, Seiches, Barbeaux, Chabots, Truites, Turbots.

Un petit poisson placé entre plusieurs se nomme *remore*.



Fig. 331. Truite mise en fasce picotee d'Or



Fig. 332. Chabot



Fig. 333. Dauphin



Fig. 354. Barbeaux

La Baleine est *furté* et *allumée* quand ses dents et son œil ne sont pas, comme émail, semblables à elle-même.

Le Chabot a la tête en haut de l'écu, le bas est légèrement courbé.

Le Dauphin est très courbé, ayant la tête et la queue tournées vers la dextre de l'écu.

Il peut être *couché*, quand ses extrémités se portent vers la pointe de l'écu, *versé* lorsque c'est vers le chef. Il est souvent *couronné*. Il est *allumé*, *loré*, *barbé*, *crêté*, *s'il*

a l'œil, les nageoires, la barbe, les crêtes d'un émail différent à lui-même. Il est *pâmé*, quand il a les yeux fermés et la gueule ouverte.

Tous les autres poissons conservent la denomination générale de *poissons*.

L'Écrevisse se voit en pal sur l'écu, la tête vers le chef.

La Coquille conserve sa dénomination, mais si on la rencontre renversée montrant le creux, on la dit *Vannet*.

Des Reptiles

Les reptiles forment une classe d'animaux qu'on rencontre dans les Armoiries. Le serpent est dénommé *Bisse*; la *Bisse* est placée en pal, la tête à dextre et *ondoyante* (quand elle est autrement, l'indiquer). Si sa langue est d'un émail différent à elle-même, on la dit *languée*.



Fig. 355. Bisse ondoyante

Si la Bisse tient un enfant dans sa gueule, on la dit

guivre, et elle est *halissante* quand l'enfant est d'un émail particulier (Voir *Généralité des Figures*, page 61, fig. 193).

Vue de face, la Guivre est *rampante*; de profil, elle est en *pal*.

Un serpent qui a une seconde tête à la queue est appelé *Amphisbène* (1), et le serpent ailé est un *Amphiptère*.



Fig. 336. Amphisbène



Fig. 357. Amphiptère

Le Crocodile, comme le Lézard, est généralement représenté la tête vers le chef de l'écu, c'est-à-dire en *pal*, on le dit *montant*.

Enfin, nous trouvons des Grenouilles, des Limaces, des Limaçons. Ce dernier a sa tête hors de sa coquille et montre ses cornes.

Les montagnes et les rochers trouvent leurs places

(1) Qui marche des deux côtés.

dans le Blason ; on doit toujours indiquer le nombre de leurs mamelons, qu'on appelle *coupeaux*.

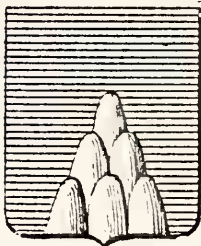


Fig. 358. Montagne à 5 coupeaux

Des Fleurs, Arbres, Fruits, etc.

Les fleurs le plus souvent représentées sont : le Lis, la Rose, la Grenade, l'Iris ou Flambe, l'Œillet, le Souci, le Nénuphar, le Pavot, le Chardon, le Lin, la Pensée, la Violette, le Muguet, etc.

Ce n'est guère qu'au ^{xiii}e siècle que la fleur de Lis a pris place sur les Blasons ; il ne faut pas confondre sa forme avec le lis de jardin.



Fig. 359. Fleur de lis



Fig. 360. Lis de jardin

M. Gourdon de Genouilhac a longuement et sagement parlé de cette fleur héraldique dans son beau *Traité* (1) ; nous y renvoyons le lecteur qui désirerait avoir les détails que nous ne pouvons donner dans cet ouvrage, dont le cadre doit être forcément restreint à la limite que nous lui avons assignée.

La Rose est tracée ouverte, ayant cinq feuilles alternées de cinq pointes, avec un bouton au centre.

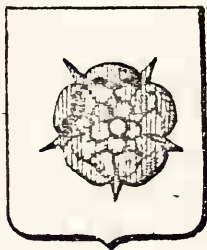


Fig. 361. Rose

Si elle a une tige, on la dit *soutenue* ou *tigée*, et si elle a des feuilles, elle est *feuillée*.

Si la tige et les feuilles sont d'un émail particulier, on l'indique, de même pour les nervures des feuilles, qu'on appelle *nervées*.

Les autres fleurs se blasonnent de la même manière. Voici deux exemples :

(1) *L'Art héraldique*.

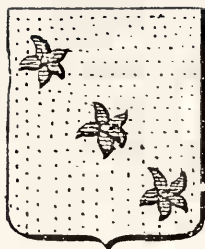


Fig. 302. D'or à trois fleurs de bourrache d'azur



Fig. 303. D'ar. ent à un pavot de pourpre, sa graine ou semence de gueule

Quelquefois, les fleurs ne sont pas des couleurs héraldiques, mais représentées naturellement : on les dit alors *au naturel*.

Les légumes ne sont pas dédaignés dans le Blason, on y voit des Choux, des Fèves, des Asperges, etc.

On rencontre également des semences telles que le Blé, l'Orge, l'Avoine, etc. ; des herbes, des fougères, etc.

Des racines, comme celles de Mandragores, de Raves, etc.

Il se trouve en armoiries des arbres dont voici les principales espèces :

Palmier, Olivier, Sicomore, Chêne, Laurier, Tamaris, Pin, Grenadier, Oranger, Cyprès ; des arbres à fruits : Pommier, Poirier, Cognassier, Noyer, Cormier, Pêcher ; puis des Mûriers, des Frènes, des Épines, du Lierre, des Taillis, des Bois, etc.

Presque tous les arbres figurent dans le Blason. Nous ne

donnerons que quelques exemples suffisants pour la connaissance de ces nombreuses Figures :

Les arbres sont avec feuilles ou sans feuille, avec fruits ou sans fruit.

S'il est sans feuille, on le dit *effeuillé* ou *sec* ; s'il a des fruits, on le dit *fruité* :

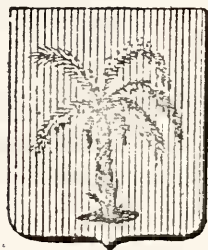


Fig. 364. De gueule à un palmier d'or

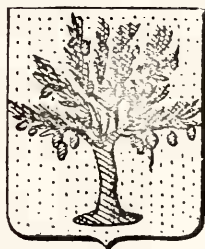


Fig. 365. D'or à un olivier de sinople fruité de pourpre

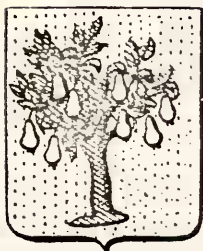


Fig. 366. D'or à un poirier de sinople fruité d'argent



Fig. 367. D'argent à un pin de sinople fruité d'or

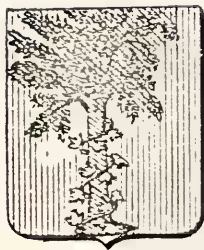


Fig. 363. De gueules à un fresne de sinople, accolé et entouré d'un lierre d'or



Fig. 369. De pourpre à un arbre sec d'or

Quand un arbre ne représente aucune essence spéciale, on ne le qualifie que du nom *d'arbre*.

Le fruit du Chêne sur l'arbre se dit *englanté*.

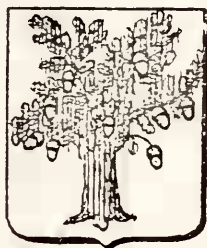


Fig. 370. D'argent à un chêne de gueules englanté d'or

Quand un arbre montre ses racines, on le dit *arraché* ; si ses branches sont coupées, on le dit *ébranché*.

Une branche d'arbre est dite *écotée* lorsqu'elle est représentée seule, ses menues branches coupées.

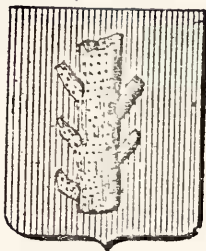


Fig. 371. De gueules à une
branche écotée
d'or ou à un ecot d'or

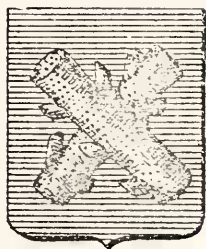


Fig. 372. D'azur à 2 écots
d'or en sautoir

Les feuilles d'arbres sont quelquefois représentées seules dans le Blason, il faut spécifier leur nombre et leur position ; lorsque leur tête regarde la pointe de l'écu, on les dit *renversées*.

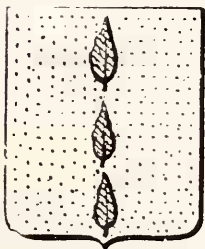


Fig. 373. D'or à trois feuilles
de lauriers
de sinople mises en pal

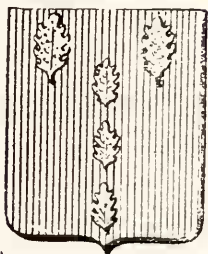


Fig. 374. De gueules à cinq
feuilles de chêne
d'or, deux en chef, trois en pal



Fig. 375. D'argent à cinq feuilles de lierre, de gueules renversées et posées 2, 2, 1

Les feuilles le plus souvent représentées sont celles du trèfle, triolets ou tierce-feuilles.



Fig. 376. Feuille de trèfle

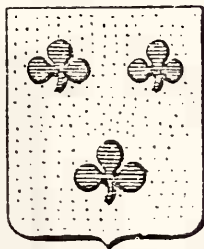


Fig. 377. D'or à trois tierce-feuilles d'azur

Elles sont seules, semées, en nombre, sur croix, fasce, bande, etc.

Il en est de même pour les fruits, dont voici les plus usités :

Grenade, Orange, Noix, Coing, Corne, Glands, Pommes, etc.

Les fruits sont *feuillés* s'ils ont des feuilles à la tige, *tenus* s'ils sont à une branche, *soutenus* s'ils pendent à une branche sans avoir d'attribut.

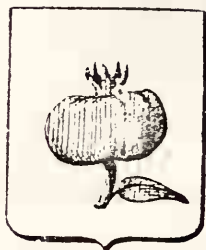


Fig. 373. Grenade feuillée.
D'argent à une grenade
de gueules, feuillée de même

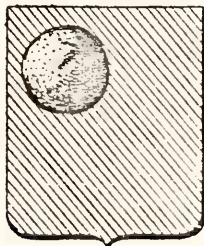


Fig. 379. De sinople à une
pomme d'orange d'or

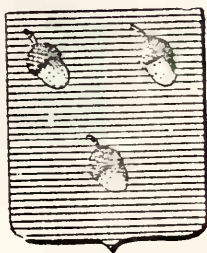


Fig. 380. D'azur à trois glands d'or

Les *rinceaux* sont les branches d'arbres avec des feuilles, enlacées et croisées.

Le cep de vigne est *fruité* lorsqu'il a son raisin.

Le Millet se représente en branches, bien que ce soit une semence ; on nomme ses branches *épis* :



Fig. 381. D'azur à trois épis de Millet d'or

La gerbe conserve sa qualification :



Fig. 382. D'azur à la gerbe d'or

FIGURES ARTIFICIELLES

Les Figures Artificielles consistent dans toutes celles autres que nous venons d'énoncer. Elles sont fort nombreuses, et il faudrait tout un recueil pour les déterminer.

Nous nous bornerons à une nomenclature succincte, nous attachant à reproduire celles qui sont le plus usitées. Nous en avons déjà fait connaître quelques-unes dans le chapitre : Généralité des Figures.

Dans ce dédale d'emblèmes, la *Tour* s'y trouve tracée de différentes manières.

Lorsque les pierres qui la composent ont des joints d'un autre émail qu'elle-même, on la dit *maçonnée* ; si ce sont les fenêtres, la porte, elle est *ajourée*. Quand elle a une herse, on la dit *hersée*, et elle est *girouettée* quand elle a à son faite une girouette.

Quand elle est recouverte d'un toit, elle est *couverte*, et *essorée* si ce toit n'est pas de son émail.

La *Tour* est généralement ronde, lorsqu'elle est carrée on doit le mentionner.

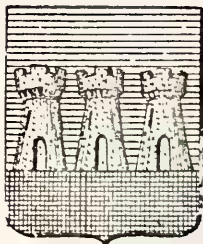


Fig. 383. D'azur à trois tours
d'or rangées
sur une terrasse de sable

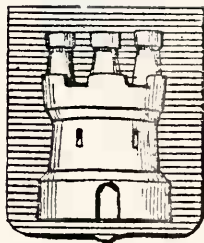


Fig. 384. D'azur à un château
ouvert d'or, donjon et
de trois tours de même

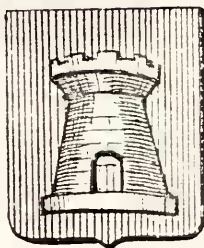


Fig. 385. De gueules à la tour fermée, d'argent maçonnée de sable

Quelquefois la Tour est surmontée d'autres petites tours qu'on appelle *donjons* ; on indique leur nombre et leur émail quand ce dernier n'est pas celui de la tour proprement dite.

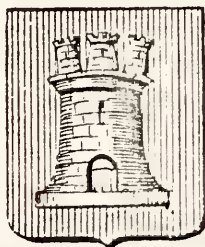


Fig. 386. De gueules à une tour fermée, d'argent donjonné de trois tours
de même, et maçonnée de sable

Le *Château* est un bâtiment flanqué de tours rondes couvertes ; il est couvert lui-même et crénelé ; s'il n'a pas de toit, on le dit *découvert*, et *mesuré* s'il est en ruine (1).

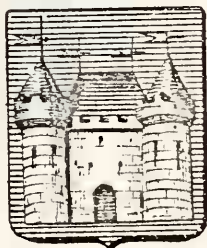


Fig. 387. Château girouetté

Un *Mur* ou une *Muraille* ont un certain nombre de créneaux, en indiquer le nombre, et si les joints de leur maçonnerie diffèrent comme émail d'eux-mêmes, en énoncer l'émail.

Une muraille en forme de degré se dit *pignon* ; on en dit le nombre de marches, et si ses montants sont chargés.

Lorsque cette muraille s'élève pyramidalement, en forme d'escalier de part et d'autre, on dit *pignoné*.

On appelle *Ville* une muraille derrière laquelle s'élèvent quelques maisons avec un ou deux clochers. La *Ville* peut être également maçonnée d'un autre émail que le sien.

(1) Quelquefois on donne le nom de château à une grosse tour donjonnée (voir fig. 384). Cette figure représente les armes de la ville de Bellême.

Il est bon aussi d'indiquer si elle est simple, fermée, etc.

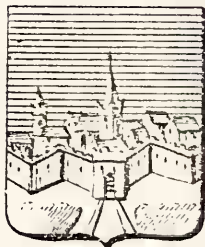


Fig. 388. Fermée

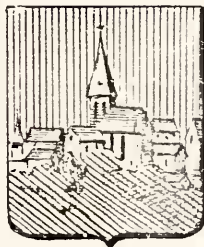


Fig. 389. Ouverte

On rencontre dans le Blason une *Maison* isolée, une *Chapelle*; quand cette dernière a sa cloche d'un autre émail qu'elle-même, on la dit *campanée*.



Fig. 390. De gueules à une chapelle d'argent
campanée d'azur

Un Pont a un certain nombre d'arches qu'il est nécessaire d'indiquer, ainsi que l'émail de ses pierres et de ses rayons s'ils diffèrent comme couleur de lui-même.

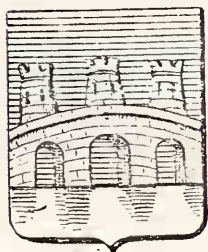


Fig. 391.

D'azur, à un pont de trois arches, posé sur une rivière d'argent surmonté de trois tours également d'argent. ouvert et maçonné de sable.

Nous trouvons encore le *portail*, qui est une porte surmontée généralement d'un ciutre et ayant ses montants.

La *vertenelle*, qui est la bande de fer qui tient la porte sur ses gonds.

La *herse sarrasine*, qui représente une porte de ville. Elle est formée de six pals alésés et aiguisés par le bas, ayant cinq traverses en fasce, clouées, et un anneau à la première traverse.

Le *badelaire* (voir fig. 171), garni d'une *bouterolle*, (fig. 174). Lorsque le fil de la lame est d'un émail différent à lui-même, on le dit *aiguisé* en indiquant de quel émail.

Les *clous* désignés sous leur nom propre ; ils sont le plus souvent à tête carrée et en pointe ; les *clous de la passion* sont de forme triangulaire.

La *lance*, qui est *fulée* lorsque son fût est d'un émail différent à elle-même ; si son fer est coupé vers la pointe,

on le dit *émoussé*, et s'il est en deux morceaux, on dit la lance *éclatée* ou *brisée*.

La *flèche*, dont les plumes ou le bois est d'un autre émail qu'elle-même, se dit *fûtée* quand c'est le bois, et *empennée* quand ce sont les plumes ; comme la lance, elle peut être *émoussée* ; si sa pointe est en bas, on la dit *tom-bante* ; si la flèche est sur un arc, on la dit *encochée*.

Généralement, deux flèches se posent en sautoir, trois flèches sont généralement liées et on les dit *empoignées*.

Les *fers de lance*, *fers de javelot*, *fers de hallebarde*, *fers de flèche* se trouvent également dans le Blason et peuvent être *émoussés*.

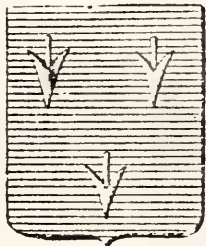


Fig. 392. Fers de flèche



Fig. 393. Fers de hallebarde

Les Cors, Cornets ou Trompes, qu'on désigne sous le nom de *huchet*. Le huchet est *pendu*, *attaché* ou *lié* à un autre émail ; s'il est attaché, il est *embouché*, *enguiché* lorsque son embouchure est aussi d'un autre émail que lui-même, et *virolé* si ce sont ses viroles.

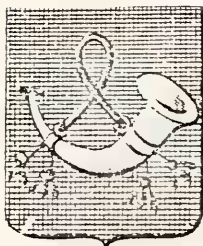


Fig. 391. Huchet.
De sable au huchet d'argent lie et virolé d'or

Le *lac d'amour* est un cordon circulaire et entrelacé ; les bouts en sortent l'un à dextre et l'autre à senestre.

Le *fermail*, qui est une boucle avec son ardillon, est représenté rond ; s'il est en losange, on le dit à l'*antique*.



Fig. 335. D'azur au fermail d'or

La *molette* d'éperon diffère de l'étoile en ce qu'elle a habituellement six pointes et toujours percée au milieu ; si les pointes ont un nombre inférieur ou supérieur à six, il faut l'indiquer. Si la molette tient à la branche de l'éperon, on la dit *colletée*.

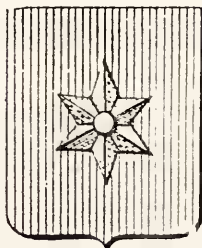


Fig. 396. Molette.
De gueules à la molette d'or

Les *escarboucles* sont de plusieurs sortes ; elles sont *percées*, *pommetées*, *accollées*, *fleuronnées* ; quelques-unes se terminent en forme de cœur.

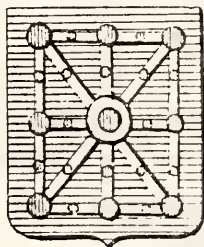


Fig. 397. D'azur à une
escarboucle accollée d'argent.
— [pommetée de gueules]

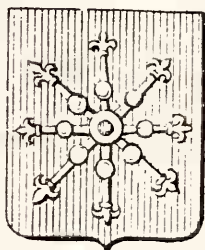


Fig. 398. De gueules
à une escarboucle percée,
fleuronnée et pommetée
d'argent

Le *fer à cheval*, qui a six trous ; et si ces six trous sont d'un autre émail que lui-même, on le dit *cloué*.

La *housette*, qui est une bottine ; elle est *éperonnée*

quand elle est munie d'un éperon dont l'émail est différent à elle-même.

Le *triangle*, qui est plein et posé sur sa base; s'il était évidé, il faut l'indiquer; il est *versé* lorsqu'il ne repose que sur une pointe.

Les *Cloches*, seules ou avec leur battant, qu'on dit *bataillé* lorsqu'il est d'un émail différent.



Fig. 399. De gueule à une cloche d'argent bataillée d'azur

Les *Grillets*, Grelots, se trouvent quelquefois *couchés*, en nombre, ou *semés*.

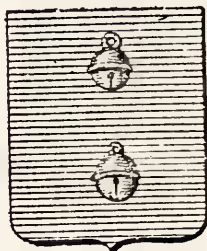


Fig. 400. D'azur à deux grillets d'or

La *Clef* est posée de différentes manières, elles peuvent être adossées, en sautoir, etc.

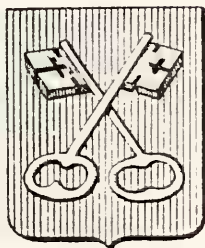


Fig. 401. De gueules à deux clefs d'argent en sautoir

Les *Maillets*, presque tous de différentes grandeurs et formes ; il s'en trouve peu qu'il soit nécessaire de spécifier ; un *Marteau*, cependant, est reconnaissable, et l'on doit en indiquer les différents *émaux*, soit du *manche* qui peut être *embouté*, et la *boucle* qui termine le manche.

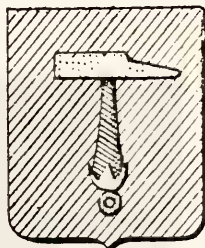


Fig. 402. De pourpre à un marteau d'or, le manche de sinople embouté d'argent à la boucle pendante de gueules

L'*Ancre*, dont on spécifie les différentes parties lorsqu'elles diffèrent comme *émaux* ; elle peut être mise en pal ou

en fasce ; indiquer quand elle est dans cette dernière position.

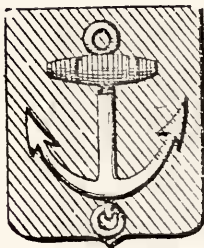


Fig. 403. De sinople à une ancre d'argent, le trobe de gueules

Le *Navire* ou *Vaisseau* et tout bâtiment de mer qu'on ne peut reconnaître ; il est *équipé* quand il possède ses agrès ; *flottant* ou *voguant* quand il est sur la mer ; *habillé* lorsque ses voiles sont d'un émail différent à lui-même, et *flammé* lorsque ce sont les flammes qui diffèrent comme émail.



Fig. 404. D'azur au navire flottant d'or sur une mer également d'or

La *flamme* ou *feu*, qui est généralement de gueules :



Fig. 405. D'azur à trois flammes de gueules, 2 et 1, (armes à enquerre) plus correctement, il faudrait placer les flammes de gueules, sur un champ d'or ou d'argent

Enfin on rencontre des Fontaines, des Crosses, des Aiguières, des Couronnes, etc., et tous objets aussi inattendus que disparates et qu'on désigne généralement par les termes qui leur sont propres.

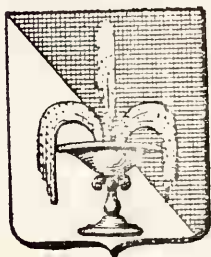


Fig. 406. Fontaine

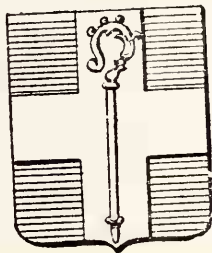


Fig. 407. Crosse

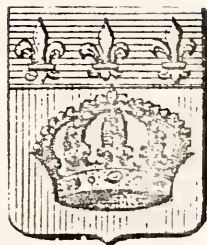


Fig. 103. Couronne:



Fig. 109. Aiguière

DES FIGURES CHIMÉRIQUES OU DE FANTAISIE

Dans les Armoiries on voit plusieurs sortes de *Dragons* ailés ou sans ailes, rampant ou passant, terrestres ou marins.

Le *Dragon marin* n'a jamais de pieds, mais il a des nageoires, et sa queue se termine comme celle du poisson.

Le *Dragon terrestre* a la queue du serpent munie d'un dard avec deux pieds.

Le Dragon est représenté de profil, ses ailes sont celles de la chauve-souris, et sa langue est agrémentée d'un dard. Lorsque cette dernière n'est pas de la couleur de cette Figure, on la dit *languée*, en désignant de quel émail.



Fig. 410. Dragon.
D'azur au dragon d'argent



Fig. 411. D'azur à trois
dragons d'or, 2, 1

Le Dragon représenté avec un visage humain, ayant une barbe composée de serpents, se dit *monstrueux*.

Le *Griffon* a la partie supérieure du corps de l'Aigle, et la partie inférieure du Lion : on ne le voit que rampant et de profil ; il a quatre jambes et deux ailes.



Fig. 412. Griffon.

D'argent au griffon de gueules

Le *Phénix* ressemble à une Aigle ; il est de profil, les ailes ouvertes, et toujours posé sur un bûcher appelé *immortalité*. Si cette dernière diffère comme couleur du Phénix, en indiquer l'émail.



Fig. 413. Phénix. D'azur au phénix d'or

L'Hydre, comme nous l'avons dit, a sept têtes, dont la dernière vers la base de l'écu est pendante.



Fig. 414. Hydre.
D'argent à une hydre de sinople

La Salamandre, semblable à un Lézard, mais avec un cou plus long, la langue et la queue terminées en dard ; on la voit placée au milieu d'un feu ardent qu'on dit *allumé*, quand son émail est différent de l'animal.



Fig. 415. Salamandre.
D'argent à une salamandre d'or, allumée de gueules

La Sirène a le buste d'une femme jeune et belle ; à partir du nombril son corps est celui d'un poisson. Elle tient d'une main (la dextre) un miroir, et de l'autre un peigne :



Fig. 416. Sirène.
D'azur à une sirène au buste d'argent, la partie inférieure de pourpre
sur une mer d'argent

Si elle sort d'une cuve ou d'un puits, on la dit *Mélusine*.

La *Chimère* est, comme la Sirène, un buste de femme, et le reste du corps est celui d'un Lion, mais ce dernier prend naissance immédiatement au-dessous des seins, et ses bras sont des pattes de Lion ; ses jambes sont celles du Griffon et sa queue celle du serpent. Quelquefois, la partie inférieure de son corps est celui de la Chèvre.



Fig. 417. Chimère.
D'or à une chimère de gueule

La *Harpie* est encore un buste de femme, mais ses bras

sont remplacés par des ailes étendues, et la partie inférieure de son corps est celui de l'Aigle.



Fig. 418. Harpie.
D'argent à une harpie de gueules

Le *Diab'e* est un homme, nu, ayant une barbe, des griffes aux mains et aux pieds, des cornes de cerf sur la tête, une queue recourbée, et des ailes de chauve-souris ; il a une ceinture.

Le *Sphinx* a la tête et les seins d'une jeune fille, le corps d'un Chien, les pattes du lion : quelquefois il a la queue d'un Dragon.

Il est représenté en *repos*.



Fig. 419. Sphinx.
D'azur à un sphinx d'argent

Le *Lion ailé*, le *Lion mariné*, dont nous avons déjà parlé, le *Cerf ailé* sont aussi des Figures chimériques.

La *Licorne* a la forme d'un Cheval, mais son front a une longue corne, des pieds fourchus et une barbe de Chèvre.

Quand elle a la tête baissée, on la dit *en défense*; quand elle a les pieds de devant à terre, on la dit *accroupie*, et quand, étant assise, ses pieds de devant sont levés, on la dit *acculée*; elle est toujours *saillante*.



Fig. 420. Licorne saillante.
De sable à une licorne saillante d'argent

Le *Centaure*, dont la partie supérieure du corps appartient à l'homme et celle inférieure au cheval.

Il est *minotaure*, quand cette dernière partie est celle du taureau; il tient habituellement une massue de la main droite.



Fig. 421

D'azur à un minotaure d'or, tenant et supportant une masse de sable

Enfin, s'il tient un arc, il prend le nom de *Sagittaire*.

Nous donnons quelques Meubles, Attributs ou Figures, placés dans le Blason, soulignant en *italique* les termes à employer.

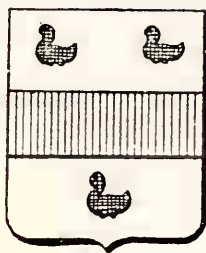


Fig. 422

D'argent à la face de gueules, *accompagnée* de trois merlettes de sable.



Fig. 424

De gueules à une Licorne passante d'argent *accomée* et *onglée* d'or.

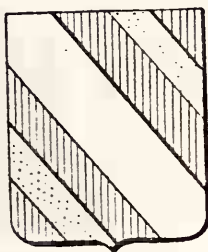


Fig. 425

De gueules, à la bande d'argent *accostée*
de deux cotices d'or.



Fig. 426

D'argent, à la Licorne *aculée*
de sable.

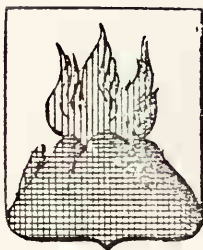


Fig. 427

D'argent à une montagne de sable, *allumée*
 et *flamboyante* de trois flammes de gueu-
 les *tortillantes* en pointes vers le
 chef.

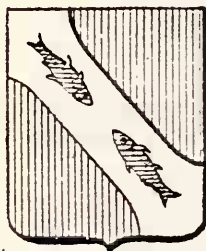


Fig. 428

De gueules, à la bande *anchée* ou courbée
 d'argent, chargée de deux poissons
 d'azur *affrontés* et *étendus* le
 long de la bande.

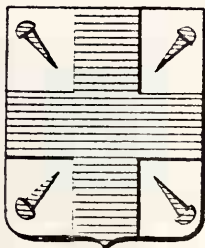


Fig. 429

D'argent à la Croix d'azur *anglée* de
clous de même.

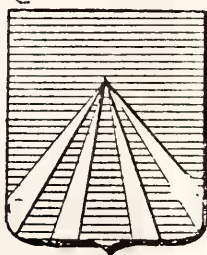


Fig. 430

D'azur à quatre piles renversées d'argent
appointées vers le chef en chevron.



Fig. 431

D'or à la Montagne d'azur *ardente*
et enflammée de gueules.



Fig. 432

D'azur à deux fleurs de Lys à tiges *arrachées*
et passées en sautoir d'argent.

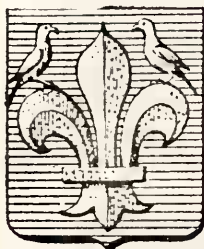


Fig. 433

D'azur à la fleur de lis d'or, deux éperviers
d'argent *affrontés*, perchés et arrêtés sur
les deux feuilles recourbées de la
fleur de Lis.

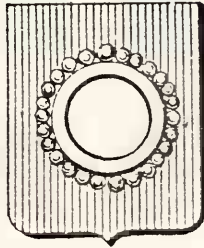


Fig. 434

De gueules, au Miroir *arrondi* d'argent *bordé*
d'un cercle, *pometé* de même.



Fig. 435

De gueules à un chien braqué, assis d'argent.

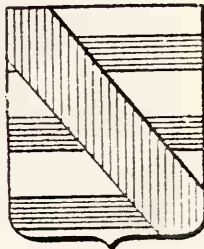


Fig. 436

Burelé d'argent et d'azur à la bande de
gueules *brochant* sur le tout.

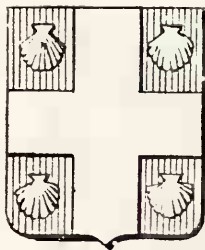


Fig. 437

De gueules à la croix d'argent *cantonnée*
de quatre coquilles de même.

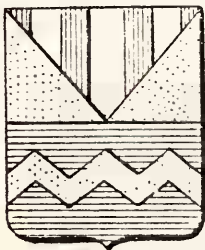


Fig. 438

De gueules à trois pals d'argent *chaussé*
d'or, *coupé* d'azur à une *fascé vivee* d'or.

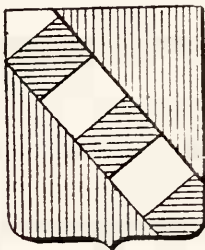


Fig. 439

De gueules à la bande *composée* d'argent
et d'azur.

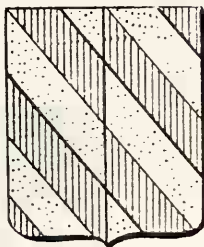


Fig. 410

*Parti et contrebandé d'or
et de gueules.*

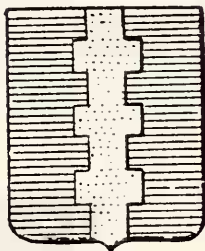


Fig. 411

D'azur au pal contrebressé d'or.

Nous pensons qu'il est inutile de donner toutes les Figures héraldiques qui dérivent des pièces mises en opposition ; les deux exemples ci-dessus en indiquent leurs diverses positions. Nous trouvons parmi elles :

Le *contrécoté*, le *contrecomposé*, le *contremenché*, le *contrefascé*, le *contreflambant*, le *contrechiqueté*, le *contrepalé*, etc.

Le *contrepassant* se dit des animaux qui passent et contrepassent :

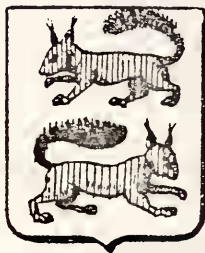


Fig. 112

D'argent à deux écureuils, de gueule,
*l'un sur l'autre, l'un passant et
 l'autre contrepassant.*

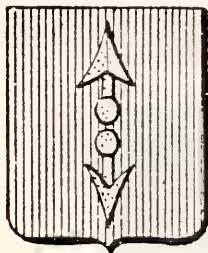


Fig. 443

De gueules à deux *phéons* ou fers de dard
 triangulaires *contreposés* en pal d'or.

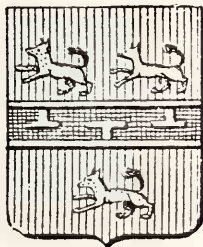


Fig. 444

De gueules à la fasce *potencée* et *contre-potencée* d'argent remplie de sable accompagnée de trois loups d'or.



Fig. 445

D'azur à deux Griffons d'or *contrerampants* à un arbre de sinople.



Fig. 446

D'azur au chevron d'or, à deux Lions adossés et *contre-issants* des flancs du chevron de même.



Fig. 447
D'azur à une Harpe *cordée* d'or.



Fig. 448
De gueules au Château à trois tours
d'argent, *coulissé* de sable.



Fig. 449
D'azur au Faucon d'or *empiétant* une
Perdrix d'or.



Fig. 450

D'or à la bande d'azur *empoignée* par une
patte de lion de sable mouvante du
flanc dextre de l'écu.

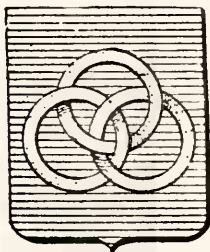


Fig. 451

D'azur à trois annelets *entrelacés* l'un
dans l'autre en triangle d'or.

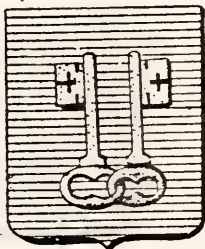


Fig. 452

D'azur à deux clefs d'or *adossées* en pal
et *entretenues* par le bas.

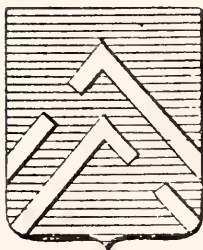


Fig. 453

D'azur à deux chevrons d'argent, l'un *failli* à dextre, l'autre à senestre (rompus sur les flancs et séparés).

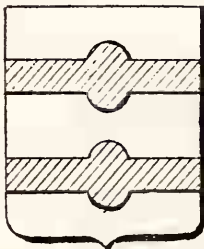


Fig. 454

D'argent à deux fascées *nouées* de pourpre.

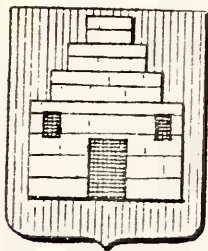


Fig. 455

De gueules à la Maison carrée d'argent *ouverte* et *ajourée* de sable, *pignonnée* de pièces d'argent.

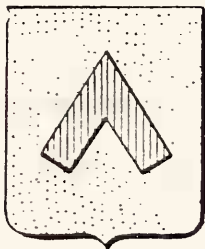


Fig. 456

D'or au chevron raccourci
de gueules.

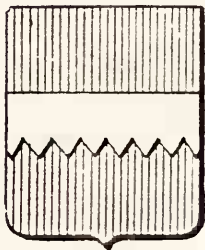


Fig. 457

De gueules à la fasce aiguisée
d'argent.

DES TIMBRES

On entend par *timbre* tout ce qui se met au-dessus de l'écu, pour distinguer les degrés de noblesse ou de dignité, soit séculière, soit ecclésiastique : comme la tiare papale, le chapeau des cardinaux et des évêques, les croix, les mitres, les couronnes, les bonnets, et les casques ou heaumes.

Le casque, une des pièces essentielles de l'armure du chevalier, a dû nécessairement entrer dans les armoiries, quoiqu'on trouve de ces dernières qui se composent simplement d'un écu sans timbre.

On a distingué les *timbres ouverts* et les *timbres fermés* ;



Fig. 433. Timbre ouvert

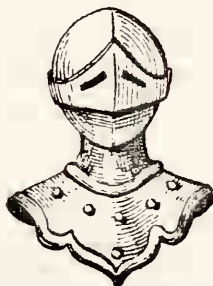


Fig. 459. Timbre fermé

mais cette distinction était inconnue au Moyen Age : on ne connaissait que les derniers pour les armoiries tant nobles que bourgeoises, et tels que le chevalier portait son casque au tournoi. Parmi les armoiries modernes, il en est dont le timbre est composé d'autant de casques qu'il y a de figures différentes dans l'écu, c'est surtout en Angleterre et en Allemagne qu'on rencontre cette profusion. Alors le casque du milieu est vu de face, les autres sont vus de trois quarts ou de profil, et de manière que leurs visières soient tournées plus ou moins vers le casque du milieu. Lorsque l'écu est penché, le casque est tourné du côté droit de l'écu. Cette position de l'écu est la plus ancienne (1).

Les casques ou heaumes employés comme timbres de l'écu, indiquent la qualité, le rang, la noblesse des personnages, suivant leur métal, leur position, leur nombre de grilles, etc.

Les empereurs et les rois portent le casque d'or ouvert ; seuls, ils ont ce droit ; s'ils le ferment, ils doivent y placer onze grilles.

Les princes portent le casque demi-ouvert.

Les princes et ducs non souverains, les grands dignitaires, ont le casque d'argent à neuf grilles ; les marquis à sept grilles ; les comtes et les vicomtes à sept grilles

(1) Comme nous l'avons déjà dit, on appelle, dans le blason, côté droit de l'écu, celui qui, en réalité, se présente à gauche à celui qui voit l'écu en face. Le chevalier étant placé derrière son bouclier, et vu de face, le côté qui paraît à sa gauche est sa dextre. Aussi les pièces honorables, placées à droite de l'écu, sont les plus distinguées.

également ; les barons et gentilshommes d'ancienne race le portent en argent bruni avec cinq grilles. Les autres gentilshommes doivent porter le heaume en acier poli avec trois grilles.

Le nouvel anobli a le casque en fer, fermé, *morné*.

Le bâtard porte le même casque que le précédent tourné à droite, *contourné*.

Les *cimiers* sont les ornements supérieurs des casques. Ils reproduisent souvent les figures de l'écu, et sont des mêmes émaux qu'elles. Les plus anciens cimiers représentaient des trompes ou des ailes. Plus tard, les figures des cimiers se multiplièrent comme celles des écus. Exemples :



Fig. 460



Fig. 461



Fig. 462

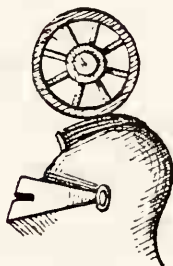


Fig. 463

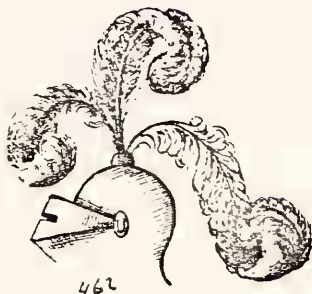


Fig. 461

Les *lambrequins* sont des morceaux d'étoffe qui descendent soit du dessus, soit du dedans du casque, et accompagnant l'écu pour lui servir d'ornement ; ils doivent être des mêmes émaux que le champ de l'écu et des pièces (du moins de la pièce principale) qui s'y trouvent.

Nous entrons dans quelques détails sur les *lambrequins*, pour démontrer, par des faits historiques, que ces derniers ont donné naissance aux ornements végétaux qu'on voit dans les entourages de beaucoup d'armoiries, et dont aujourd'hui on paraît avoir oublié l'origine.

Le *lambrequin* n'était primitivement autre chose qu'un coupon d'étoffe de forme carrée. Cette forme était dominante jusqu'au commencement du *xiv^e* siècle, si ce n'est qu'on arrondissait parfois les coins et le bord inférieur du *lambrequin*. Plus tard, on commença par en denteler le bord inférieur, puis on en garnit tout le contour de dentelures semblables, jusqu'à ce qu'enfin ces dentelures prissent la forme de feuilles.

A partir du *xv^e* siècle, toute la surface du *lambrequin*

ne présente plus qu'un seul réseau de feuilles nettement découpées. Cette forme, qui subsiste depuis, était employée non seulement à la décoration des armoiries, mais encore au costume de tournois, comme on le reconnaît dans beaucoup de dessins du Moyen Age.

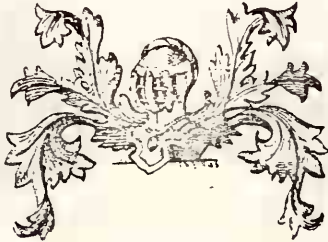


Fig. 465

Les couronnes dans les armoiries sont de diverses espèces, suivant le rang de celui qui les porte. On distingue la couronne *papale*, les couronnes *impériales* et *royales*. Celles de la noblesse varient aussi suivant les degrés d'illustrations : il y a la couronne *ducale* ; les couronnes de *marquis*, de *comte*, de *vicomte*, de *vidame*, de *baron*. D'ailleurs la présence des couronnes dans les armoiries de la noblesse est due à un abus qui s'est introduit vers la fin du Moyen Age ; et l'usage insignifiant qui consiste à mettre une première couronne immédiatement au-dessus de l'écu, puis une seconde au-dessus du casque, est une invention toute moderne.

Les ornements propres aux couronnes d'armoiries se composent principalement de feuilles gothiques. Dans

l'origine, les cintres des couronnes impériales et royales étaient garnis de feuilles semblables, de nos jours on leur a substitué des perles. Les cintres qui se réunissent dans la partie supérieure de la couronne, portent des figures de lions, d'aigles, de croix, etc.



Fig. 466. Couronne impériale



Fig. 467. Couronne royale



Fig. 468. Turban



Fig. 469.
Couronne du Dauphin



Fig. 470
Couronne des Enfants de France



Fig. 471
Couronne ducal



Fig. 472. Couronne de marquis



Fig. 473. Couronne de comte



Fig. 474. Couronne de vicomte



Fig. 475
Couronne de baron ou tortil



Fig. 476. Couronne de Vidame



Fig. 477. Tortil



Fig. 478. Chapeau

Casques ou Heaumes

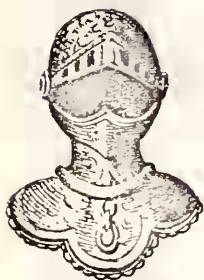


Fig. 479. Souverain



Fig. 480. Prince et duc



Fig. 481. Marquis

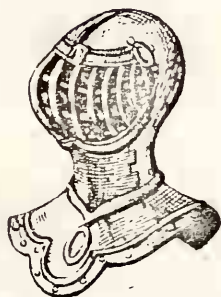


Fig. 482. Comte et vicomte

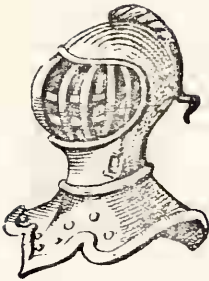


Fig. 483. Baron



Fig. 484. Noble

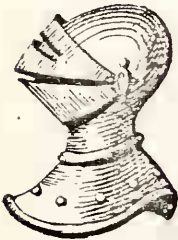


Fig. 485. Nouvel anobli

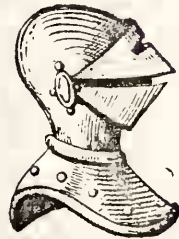


Fig. 486. Bâtaid

Les *chapeaux* servent de timbres aux armoiries des prélats et des abbés ; ils se distinguent par leurs émaux et leurs agréments, tels que cordons, houppes, glands, etc. Le chapeau des cardinaux est de gueules ; ceux des archevêques et des évêques, de sinoples ; celui des abbés, de sable. Il y a des armoiries de prélats où l'on trouve des chapeaux, des couronnes et même des casques.



Fig. 487. Tiare

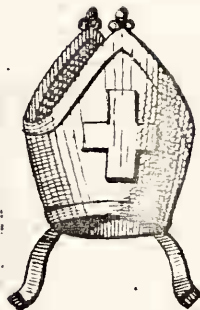
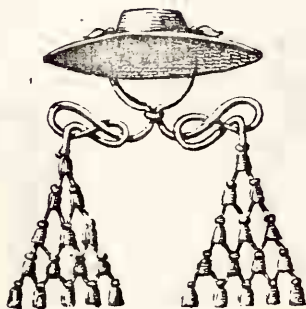
Fig. 488.
Mitre des archevêques et évêques

Fig. 489. Cardinal



Fig. 490. Archevêque



Fig. 491. Evêque



Fig. 492. Abbé régulier



Fig. 493. Abbesse

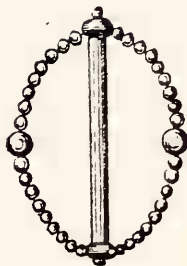


Fig. 494. Prieur

Des Pavillons

On entend par *pavillons*, des couvertures en forme de tente qui revêtent et enveloppent les armes de quelques souverains ; ils se composent du *comble*, qui en est le chapeau, et de la *courtine*, qui en fait le manteau. L'intérieur du pavillon est d'hermine, et l'extérieur présente ordinairement les figures principales de l'écu. Les pavillons des armes de souverains moins puissants n'ont pas de comble.

Des Tenants et Supports

Les *tenants* et les *supports* sont des figures peintes à côté de l'écu, et qui semblent le supporter. Ces figures représentent des anges, des sauvages, des animaux. On dit *tenants* lorsque ce sont des figures humaines, et *supports* lorsque ce sont des animaux.

Voici quelques exemples :

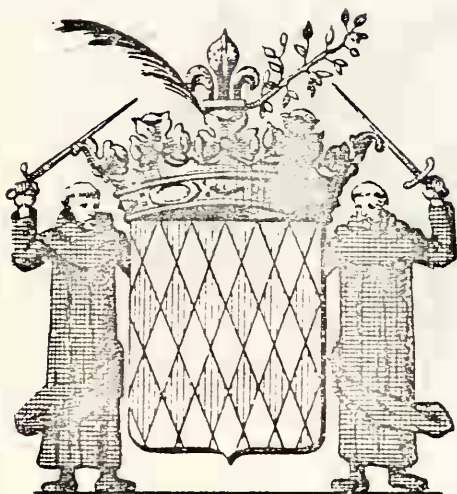


Fig. 495.

Grimaldi, prince de Monaco, a pour tenant 2 moines de Saint-Augustin

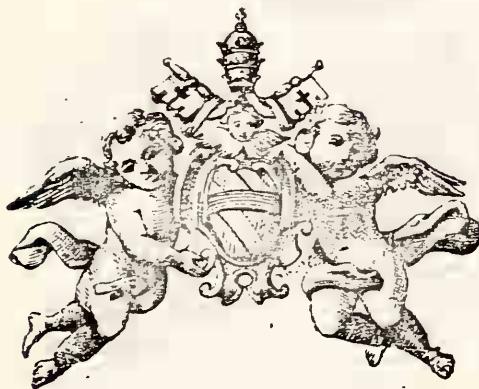


Fig. 496. Tenant.

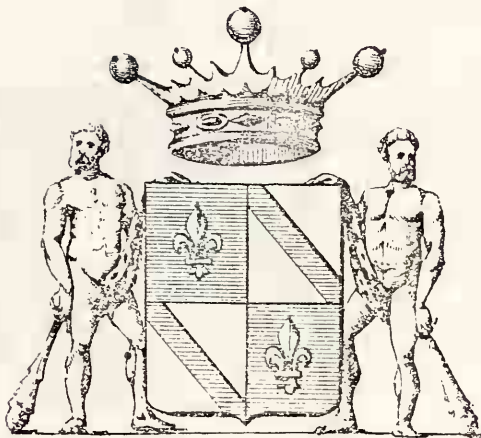


Fig. 197. Tenarts.

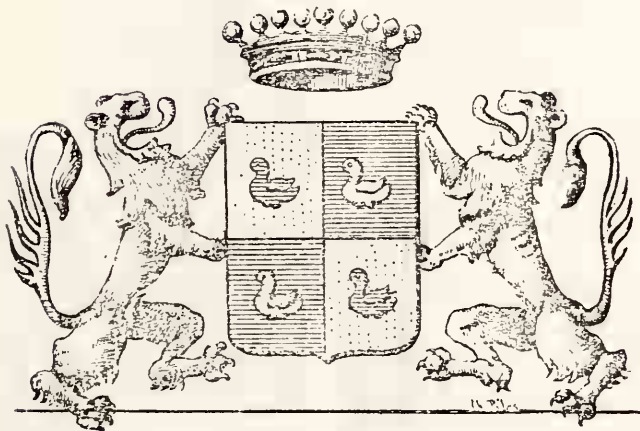


Fig. 198. Supports

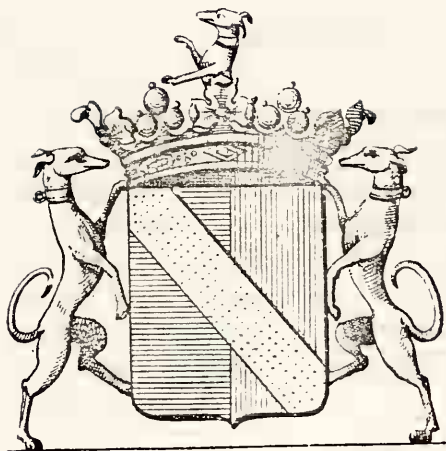


Fig. 496. D'Écouleau de Sourdis, supports de Levrettes

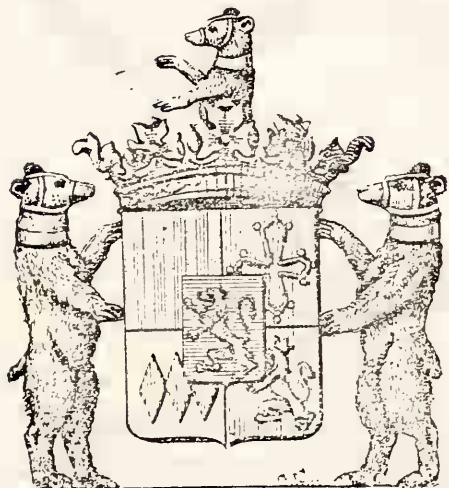


Fig. 500. Gelas de Lautrec, supports d'ours muselés accolés

Des Devises

Les *Devises* sont des inscriptions héraldiques qui se trouvent sur des banderoles pratiquées, soit au-dessus, soit au-dessous des armes de quelques souverains.

Les *Banderoles*, qu'on a aussi appelées *phylactères*, sont des ornements en forme de bandes déroulées, destinées à recevoir des inscriptions qui se rapportent aux armes qu'elles accompagnent. Leur forme se règle d'après les espaces qu'elles doivent occuper, leur disposition est très variée (fig. 501, 502 et 503).



Fig. 501.



Fig. 502.



Fig. 503

Banderoles ou phylactères

Monuments de valeur, de courtoisie et de magnanimité, les devises étaient souvent un proverbe, une expression naïve, analogue aux Figures représentées dans l'écu.

La Maison de Bourbon avait pour devise : *Espérance*.

Les Rois d'Angleterre : *Dieu et mon droit*.

Les Rois d'Ecosse : *In deffens* (pour ma défense).

Les chevaliers de l'Ordre de la Jarretièrre : *Honni soit qui mal y pense*.

La Maison de Montmorency : *Dieu aide au premier baron chrétien*.

Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne : *Moult me tarde* (1).

Avec les devises, nous devons parler des *cris de guerre*.

Les cris de guerre, au Moyen Age, ressemblent à nos cris : *France, en avant*, jetés dans les mêlées modernes par nos officiers français.

Les vassaux d'un suzerain s'y ralliaient lorsque les premiers le faisaient entendre ; les porte-bannières le criaient pour encourager les soldats à combattre vaillamment ; chaque chef belligérant, chaque camp avait son cri de guerre.

Le cri de guerre se transformait quelquefois en devise, et il faisait partie de l'héritage sans conteste de l'ainé des familles.

Voici quelques exemples :

Les anciens rois de France avaient pour cri de guerre : *Mont-Joyc-Sainct-Denys*.

Les ducs de Bourgogne : *Mont-Joyc-Sainct-André*.

Les ducs de Normandie : *Dieux-aye-dame* (Dieu aide monseigneur).

Les comtes de Champagne : *Passavant, passavant li meilleur* (que le plus brave s'avance contre nous).

(1) Origine du mot moutarde.

DICTIONNAIRE ABRÉGÉ

DES

TERMES EMPLOYÉS DANS LE BLASON

A

Abaisé. — Ce mot sert à désigner, dans le blason, les pièces qui sont au-dessous de leur position ordinaire. Un chef de *concession*, de *religion* ou de *patronnage* peuvent tenir la place du chef des armoiries personnelles qui se trouvent alors *abaissées*.

Il en est de même pour la fasce, le chevron, lorsqu'ils sont placés plus bas que le tiers du centre de l'écu, situation ordinaire de ces pièces.

Se dit aussi des oiseaux dont les ailes sont pendantes vers la pointe de l'écu. Se dit encore comme synonyme de *diffamé* et de *déchargé* en souvenir d'une faute, lorsque les armes renferment quelque figure destinée à rappeler cette faute ; un lion qu'on avait vu primitivement dans un blason avec sa langue et ses griffes, et qu'on retrouve démuné de ces dernières, est *diffamé*, *abaissé*.

Abouté. — Se dit des différentes pièces d'armoiries, mises bout à bout, comme deux épées, deux flèches, etc.

Lorsqu'une pièce est garnie d'un bout ou se termine en forme de bout, on la dit *aboutée*.

Abîme. — Point central de l'écu. Ne s'indique que lorsqu'une pièce, occupant cette place, est accompagnée d'autres pièces ; il est inutile de la spécifier lorsqu'elle est seule et qu'il n'y a aucune désignation de place.

Abeille. — Presque toujours représentée montant, les ailes ouvertes.

Accompagné. — Lorsqu'une pièce honorable en a d'autres en s'éantant partitions, comme la croix se dit accompagnée de quatre étoiles, de seize alérions, etc.

Accompagnement. — Se dit de toutes les pièces qui entourent et accompagnent l'écu extérieurement, comme le timbre, les supports, etc.

S'emploie encore, comme il est dit ci-dessus, pour toute pièce principale accompagnée de pièces secondaires.

Accolé. — Se dit de deux écus ou de deux pièces jointes ensemble, comme les armes de France et de Navarre étaient accolées sous une même couronne : les femmes accolent leurs écus à ceux de leurs maris ; les clefs, les otelles, les losanges, etc., peuvent être accolés ; se dit aussi des figures entortillées, comme un serpent enserrant un arbre dans ses plis, une vigne grimpant après un échelas, etc. ; les épées, les bâtons, les bannières placées derrière l'écu, en sautoir, se disent accolés.

Les animaux qui ont des colliers d'ordre de chancellerie, des couronnes passées au cou, se disent encore accolés ; ne pas confondre ce dernier sens avec celui de colleté, qui ne s'emploie que pour un simple collier.

Accorné. — Se dit de tous les animaux pourvus de cornes d'une autre couleur que celle de l'animal.

Accosté. — Se dit des pièces placées dans le sens d'une pièce principale qu'elles accompagnent, ou accostent.

Accouplés. — Liens qui servent à accoupler.

Accroupi. — Se dit de tous les animaux assis ou ramassés comme les lièvres et les lapins.

Acculé. — Un cheval cabré se dit *acculé*, et la même désignation s'emploie pour tous les animaux qui se renversent sur leurs pieds de derrière.

Se dit encore de deux canons apposés sur leurs affûts.

Achements. — Lambrequins en forme de rubans.

Adextré. — Se dit de la pièce principale d'un écu qui est accompagné d'une autre pièce à sa droite.

Adossé. — Désignation de deux animaux placés dos à dos; de deux clefs adossées, c'est-à-dire ayant leurs paillons en dehors, etc.

Affronté. — Le contraire de ci-dessus.

Deux animaux placés front à front, deux choses qui sont apposées de front.

Affuté. — Lorsqu'un affût de canon est différent au canon, on le dit affûté de tel émail.

Agace. — Nom donné quelquefois à la pie.

Agité. — Se dit de la mer lorsqu'elle est représentée agitée.

Agneau. — Toujours représenté de profil et passant.

Agneau pascal. — Figure représentant un agneau, une croix avec banderole d'argent, chargée d'une croix de gueules entre ses pieds de devant.

Aigle. — (Féminin en blason) oiseau de proie, symbole de la puissance et de la majesté. L'aigle à deux têtes, c'est

l'aigle impériale. Charlemagne mit une aigle à deux têtes dans ses armes. Etendard, enseigne.

Aigliaux. — Aigles de petites dimensions.

Aiglons, Aiglettes. — Petites aigles chargées en nombre sur un écu.

Aigrette. — Nom donné au héron.

On nomme aussi aigrette la touffe de plumes dont les chevaliers ornaient leurs casques.

Aiguière. — Vase à anse et à bec dont on se servait autrefois pour mettre l'eau sur les tables.

Aiguisé. — Se dit de toutes les pièces dont les extrémités peuvent être aiguës, comme le pal, la fasce, etc.

Aile. — Demi-vol.

Ailé. — Se dit des figures qui n'ont pas d'ailes dans la nature et qu'on emploie dans le blason, comme un cheval ailé, etc. Un oiseau est ailé lorsque ses ailes sont d'un émail différent à lui-même ; il en est de même pour les insectes et les ailes des moulins à vent.

Ajouré. — Se dit des jours d'une tour, d'une maison, d'un château, quand leurs fenêtres sont d'un émail différent à eux-mêmes. Ce terme s'emploie encore pour toute pièce percée à jour et qui laisse voir l'émail du champ de l'écu.

Ajouté. — Créneaux d'un émail particulier à un chef crénelé.

Ajusté. — Attribut d'une flèche ou d'un trait posé sur la corde d'un arc.

Alcyon. — Cygne nageant, soutenu par son nid.

Alaisé ou alezé. — On désigne ainsi les pièces honorables qui ne touchent pas aux bords de l'écu.

Alérions. — Petits aiglons sans bec ni pattes et représentés en nombre sur l'écu.

Allumé. — On désigne ainsi les yeux des animaux d'un émail particulier à eux-mêmes ; ce mot est encore employé pour tout attribut dont la flamme est d'un émail autre que le leur.

Alterné. — Se dit des pièces qui se correspondent : dans l'écartelé, le premier et le quatrième quartier sont alternés.

C'est aussi l'attribut des pièces d'émaux différents et de formes régulières qui se suivent en s'alternant successivement.

Amphiptère. — Serpent ailé ayant une ou plusieurs têtes à la queue.

Amphisbène. — Serpent à deux têtes, une tête à chaque extrémité de son corps.

Anché. — Se dit d'un cimenterre ou d'un badelaire recourbé.

Anglé. — Se dit de la croix et du sautoir, lorsque des figures mouvantes semblent sortir des angles. La croix de Malte des chevaliers français est anglée de quatre fleurs de lis.

Ancre. — Se place en pal dans le blason.

Ancré. — Se dit d'une pièce qui se termine par une ancre.

Ancolie. — Fleur imaginaire à trois pétales, tigée et feuillée.

Ancorné. — Attribut des animaux dont la corne ou le sabot est d'un émail particulier.

Ange. — Plutôt employé comme ornement extérieur, en support. Dans l'écu, on le trouve les mains jointes, les ailes élevées vers le chef.

Argenne ou **Angemme.** — Fleur artificielle à six pétales, arrondie, qui n'est ni tigée, ni feuillée.

Angou. — Javelot antique.

Anilé. — Fer à moulin.

Anillé. — Attribut des croix et des sautoirs dont les extrémités se terminent en anilles.

Animé. — Se dit lorsque les yeux du cheval sont d'un émail différent à lui-même.

Annelet. — Petit anneau. Image de l'éternité.

Antique. — Se dit des couronnes à pointes de rayons, des coiffures anciennes grecques ou romaines, des vêtements, des bâtiments et des niches gothiques ; un buste de femme est dit à l'antique lorsqu'il est coiffé à la mode grecque ou romaine.

Appaumé. — Main ouverte dont la paume est apparente.

Appointé. — Tout ce qui touche par les pointes ; deux chevrons peuvent être appointés ; trois épées, mises en pointe, peuvent être appointées en cœur, etc.

Aquilon. — Tête d'enfant, les joues gonflées, soufflant avec force.

Arbre généalogique. — Figure tracée en forme d'arbre, d'où l'on voit sortir, comme d'un tronc, diverses branches de consanguinité, de parenté; à droite celles cadettes, à gauche celles puînées.

Arc. — Se représente ordinairement en pal, la corde à dextre.

Arc-en-Ciel. — Se place en face et en bande de quatre émaux : or, argent, gueules et sinople.

Archières. — Lorsque les embrasures des tours et des châteaux sont d'un émail particulier, on les dit archières.

Ardent. — Synonyme d'allumé. Buisson, montagne, bois, etc., qui semblent brûler.

Argent. — L'un des deux métaux employés dans le blason.

Armé. — Se dit des ongles des lions, des griffons, des aigles, etc., des pointes des flèches lorsqu'elles sont d'un émail autre que celui de leur fût.

Se dit aussi d'un homme, soldat ou cavalier, vêtu de ses armes.

Armé de toutes pièces. — S'emploie pour un dextrochère ou un senestrochère cuirassé et tenant un glaive à la main.

Armes. — Se dit des signes héraldiques peints ou figurés sur l'écu et sur la cotte d'armes (Voir chapitre des Meubles d'armoiries).

Armes à enquerre. } Contraires aux règles établies
Armes fausses. } pour le blason.

Armes parlantes. — Qui expriment le nom de la famille qui les porte par les figures qu'elles représentent.

Armes qui chantent. — Ancienne définition des armes parlantes.

Armes diffamées ou abaissées. — Celles qui ont subi, pour un fait indigne, un retranchement ou un abaissement quelconque.

Armes brisées. — Celles qui distinguent les cadets ou les bâtards, en offrant des brisures, des lambels, des bordures, des barres aux armes plaines.

Armes plaines ou pleines. — Mot venant de *planus plane*, sans aucune brisure ni charge, portées par les aînés d'une maison.

Armes chargées. — Celles qui ont reçu de nouvelles pièces.

Armoiries, synonyme d'armes. — L'ensemble des armes, l'écu avec son accompagnement. Les armoiries sont un accessoire des titres de noblesse et ne peuvent, non plus que ces titres, être usurpées au préjudice de droits acquis ; mais chacun a le droit de prendre et d'afficher des armoiries qui ne sont pas la propriété d'une famille.

Armorial. — Qui a rapport aux armoiries. Recueil d'armoiries. Dictionnaire ou Catalogue des armoiries d'une nation, d'une province, d'une famille, dessinées, peintes ou décrites.

Armorié. — Un objet quelconque sur lequel on a peint ou gravé des armoiries.

Armoriste. — Celui qui fait des armoiries, qui écrit ou enseigne la science du blason.

Armure. — Ecu, bouclier, représentant des armoiries.

Arraché. — Se dit des arbres, des plantes dont on voit les racines; des têtes d'animaux qui semblent arrachées avec force de leurs corps.

Arrêté. — Position ordinaire des animaux qu'on dit *passant*. Animal posé sur ses quatre pieds. Nefs, vaisseaux ou galères, sans voiles ni mâts.

Arrondi. — Se dit de certains objets qui, étant ronds habituellement, ont certains traits ou ombres qui servent à faire connaître leur position arrondie, comme les boules, pour les distinguer des tourteaux, les serpents mis en rond, les branches d'arbres, etc.

Arrondir. -- Représenter une pièce en relief sphérique.

Assis. — Se dit de tous les animaux représentés assis sur leur derrière.

Attribut. — Ce qui est propre et particulier à l'écu et sert à caractériser les pièces et figures héraldiques.

Avant-mur. — Se dit d'un pan de muraille joint à une tour.

Azur. — Email bleu des armoiries.

B

Badelaire. — Cimenterre ou sabre au large tranchant, recourbé vers la pointe.

Baillonné. — Se dit des animaux qui ont un bâton entre les dents et dont on doit spécifier l'émail.

Baleine. — Selon ses émaux, on la dit fiertée de ses

dents, allumée de son œil, peautrée de sa queue, lorrée de ses nageoires.

Bande. — Pièce honorable.

Bandé. — Toute pièce de l'écu couverte de bandes.

Banderole. — Ornement en forme de ruban, ordinairement placé sous l'écu, et dans lequel est inscrite la devise. Appelée aussi liston.

Banneret. — Attribut en vol placé sur le cimier.

Bar. — Poisson représenté de profil, la tête en haut, et un peu courbé vers la dextre de l'écu.

Barbé. — Se dit des figures humaines, des coqs, des dauphins et des comètes quand leur barbe ou leur chevelure sont d'un émail différent à eux-mêmes.

Se dit aussi de la rose pointée.

Bardé. — Synonyme de caparaçonné et de paré.

Baril, barillet. — Un tonneau se désigne sous le nom de baril ; plusieurs tonneaux se disent barillets.

Barre. — Pièce héraldique honorable.

Barré. — Se dit dans le même sens que bandé, c'est-à-dire des pièces de l'écu couvertes de barres qui vont diagonalement de gauche à droite.

Barre-basse. — Synonyme de champagne.

Barre de bâtardise. — Barre étroite qui couvre sur le tout, indiquant les armes d'un bâtard.

Bastaigne. — Pièce héraldique.

Bastillé. — Se dit des pièces qui ont des créneaux renversés, regardant la pointe de l'écu. Ecu couvert de tours.

Batail. — Battant d'une cloche.

Bataillé. — Se dit d'une cloche dont le battant est d'un autre émail qu'elle-même.

Bâton. — Pièce héraldique généralement employée comme signe de brisure.

Bâton-péri. — Bande ou barre diminuée ne touchant pas les bords de l'écu.

Becqué. — Se dit des oiseaux dont le bec est d'un émail différent à eux-mêmes.

Beffroi. — Pièce héraldique.

Beffroi de Vair. — Vair formé de trois traits. Le Beffroi de contre-vair est également formé de trois traits.

Besant. — Pièce héraldique d'or et d'argent. Rappelle les pièces de monnaie de Byzance.

Besant tourteau. — Pièce ronde, mi-partie métal et mi-partie émail.

Bélier. — Se représente de profil, passant, les cornes en spirale.

Besanté. — Une pièce d'un écu est besantée lorsqu'elle est chargée de besants en nombre indéterminé ; si les besants sont en nombre limité, en indiquer la quantité.

Bigarré. — Se dit des ailes du papillon et de toute figure qui a diverses couleurs. Synonyme de diapré.

Billette. — Pièce héraldique en carré long.

Billetté. — Se dit du champ de l'écu semé de billettes.

Bisse. — Nom donné au serpent.

Blason. — Assemblage de tout ce qui compose l'écu armorial. Connaissance de tout ce qui est relatif aux armoiries.

Blason funèbre. — Armoiries d'une personne décédée qu'on appose sur les tentures funèbres et sur le catafalque.

Blason funéral. — Armoiries représentées sur un tombeau.

Blasonnaire. — Généalogiste qui fait le blasonnement.

Blasonnement. — Action de blasonner.

Blasonné. — Ce qui est représenté selon les règles du blason.

Blasonneur. — Celui qui blasonne.

Blasonner. — Peindre ou dessiner les armoiries avec les métaux, les couleurs ou les traits qui leur appartiennent. Expliquer les armoiries dans les termes propres à la science du blason.

Bocquet. — Fer de lance ou de pique.

Bonnet à l'antique. — Bonnet retroussé et pointu.

Bouc. — Se représente de profil et passant. Debout, il est dit *saillant*.

Bouclé. — Se dit d'un animal qui a une boucle passée dans le nez. Collier qui a une bande d'un émail différent à lui-même.

Bordé. — Se dit des croix, des bandes, etc., et de tout autre objet ayant des bords de différents émaux.

Bordure. — Pièce héraldique. Brisure qui entoure l'écu et qui est toujours différente de l'émail de l'écu.

Boule à l'antique. — Boule ou fermail en forme de losange.

Bourdon. — Long bâton surmonté d'un ornement en forme de pomme que portaient les pèlerins.

Bourdonné. — Synonyme de pommeté.

Bourrelet. — Torsade, aux couleurs de l'écu, placée sur le casque et point de jonction habituel des lambrequins.

Bouse. — Espèce d'M majuscule barré au centre, en usage dans les blasons anglais.

Bouterolle. — Pièce héraldique représentant la garniture placée au bout d'un fourreau de badelaire ou d'épée.

Boutonné. — Centre des fleurs qui est d'un émail différent à elles-mêmes.

Branché. — Synonyme de tigé, mais s'emploie de préférence pour les branches d'arbres.

Brebis. — Figure toujours représentée paissante.

Bretessé. — Se dit des pièces crénelées alternativement dans le haut et dans le bas.

Bris d'huis. — Synonyme de vertenelle. Barre de fer servant à tenir une porte sur ses gonds.

Brisé. — Expression dont on se sert pour les armoiries des princes et des cadets d'une famille où se trouve quelque changement par addition, diminution ou altération de quelque pièce, afin d'en distinguer les branches. Se dit aussi, par mauvais principe, d'un ou plusieurs chevrons disjoints par le sommet.

Briser. — Modification des armes comme il vient d'être dit ci-dessus.

Brisure. — Généralement on emploie comme brisure : le lambel, la bordure, le bâton, etc. Les bâtards ont comme brisure une barre posée en travers et brochante sur toutes les pièces de l'écu. En somme, c'est une pièce changée, augmentée ou diminuée par les cadets, puînés ou bâtards.

Brochant. — S'emploie pour les pièces passant tout entières d'un côté de l'écu à l'autre en couvrant la partie des pièces qu'elles traversent. La pièce brochante peut être émail sur émail ou métal sur métal.

Broyes. — Instruments qui servaient à broyer le chanvre. Festons. Pince à serrer le nez des chevaux.

Buffle. — Se représente avec un muffle gros et court et un bouquet de poils entre les cornes.

Burelles ou **Burèles.** — Pièces héraldiques, petites fascés.

Burelé. — Se dit d'un écu rempli de burèles, en nombre pair, et n'excédant pas douze, de deux émaux différents.

Bus. — Ancienne dénomination de buste.

Buste. — Tête et poitrine humaines.

Butte ou **Bute.** — Outils de maréchallerie.

C

- Câblé.** — Se dit de tout objet fait de cordes.
- Caboché.** — Se dit d'une tête coupée dans sa partie supérieure ou perpendiculairement.
- Cabot.** — Poisson à grosse tête posé en pal.
- Cabré.** — Attribut du cheval acculé.
- Caducée.** — Deux bisses affrontées sur un bâton tourné qu'elles entortillent également à la base. Se dit aussi d'un vol à son extrémité supérieure.
- Cailloux.** — Espèce de feuille à trois lobes.
- Calme.** — Onde représentée dormante.
- Canettes.** — Petites cannes ayant bec et pattes représentées en nombre.
- Cannelé.** — S'emploie pour les pièces dont les bords sont formés de pointes arrondies en dehors, comme sont certaines colonnes.
- Canon.** — Ne se rencontrait pas dans les anciennes armoiries.
- Canton.** — Pièce héraldique, une des quatre parties de l'écu.
- Cantonné.** — Se dit de la croix accompagnée de quelque autre figure dans les cantons de l'écu. S'emploie aussi pour les pièces qui occupent régulièrement l'endroit des cantons.

Carnelé. — S'emploie peu. Attribut de pièce, bordée, entourée.

Carnation. — Se dit de toutes les parties du corps humain, particulièrement de la figure et des mains représentées au naturel.

Carreaux. — Petits carrés posés en nombre sur une de leurs pointes.

Casque. — Pièce d'accompagnement pour la partie extérieure de l'écu, et, dans l'écu, figure artificielle représentée généralement de profil. Synonyme de heaume, d'armet.

Caudé. — Attribut d'un émail particulier d'un rais d'étoile ou d'une queue de comète.

Centaure. — Figure chimérique.

Cerclé. — Se dit d'un baril dont les cercles sont d'un émail différent à lui-même.

Champ. — Fond de l'écu qui porte les armoiries. Un champ peut être plein ou *plain*, sans aucun meuble.

Champagne. — Pièce héraldique, partie basse de l'écu.

Champé. — Mot dont on ne se sert plus. Se disait d'un écu d'un seul métal ou émail sans aucune pièce.

Chantepleure. — Synonyme de houe.

Chapeau. — Pièce d'accompagnement.

Chaperon. — Capuchon qui recouvre la tête des oiseaux de proie.

Chaperonné. — Se dit des oiseaux dont la tête est recouverte du chaperon.

Chappé ou Chapé. — Se dit de l'écu qui s'ouvre en chappe depuis le milieu du chef jusqu'au milieu des flancs.

Chargé. — Se dit de toutes pièces sur lesquelles il s'en trouve d'autres.

Chargeure. — Pièces posées sur d'autres.

Château. — Forteresse au milieu de deux tours.

Châtelé. — Se dit d'une pièce chargée de plusieurs châteaux.

Chat-huané. — Qui a le plumage du chat-huant.

Chatonné. — Attribut de toute pierre précieuse dont le sertissage est d'un émail particulier.

Chaussetrape. — Pièce de fer à quatre pointes dont l'une est toujours droite.

Chaussé. — Pièce héraldique, opposée de chappé.

Chef. — Partie haute de l'écu.

Chevelé. — Se dit d'une tête dont les cheveux sont d'un autre émail qu'elle-même.

Chevilles. — Bois de cerf qui a plusieurs andouillers.

Chevillé. — S'emploie pour les ramures d'une corne de cerf, en désignant le nombre d'andouillers.

Chevron. — Assemblage de deux pièces plates dont la pointe est tournée vers le haut de l'écu.

Chevronné. — Se dit des pièces chargées de chevrons ou du champ de l'écu rempli de chevrons en nombre égal.

Chicot. — Bâton noueux sans feuilles, synonyme d'écot.

Chien. — Se représente, dans l'écu, de profil et passant.

Chimère. — Figure chimérique.

Chouette. — Se représente de profil, avec la tête vue de face.

Cimier. — Ornement placé sur la cime du casque.

Cintré. — Se dit de l'émail particulier du globe entouré d'un cercle et d'un demi-cercle.

Clarine. — Sonnette pendue au cou des animaux.

Clariné. — Se dit d'un animal qui a des clarines ; en indiquer le nombre et leur émail.

Clavelé. — Attribut des pièces chargées de nœuds ou d'écots.

Cléché. — Se dit des croix dont les extrémités sont faites comme des anneaux de clefs.

Cloué. — Se dit particulièrement d'un collier de chien, des fers à cheval et de toute autre pièce dont les clous sont d'un émail particulier.

Clous de la Passion. — Ces clous ont une forme triangulaire.

Colleté. — Se dit des animaux munis d'un collier, en spécifier l'émail.

Colombe. — Représentée de profil, presque toujours d'argent.

Cœur. — Point central de l'écu, synonyme d'abîme.

Colonne. — Se représente généralement avec un chapiteau et un socle dont les émaux peuvent être différents.

Comble. — Pièce héraldique, chef diminué ; partie supérieure des pavillons.

Comète. — Etoile à huit rais, dont celui inférieur est ondoyant et plus long que les autres.

Comété. — Pièces qui ont des rayons ondoyants, mouvants du chef.

Compon. — Division de forme carrée.

Componure. — Se dit d'une pièce composée de carrés égaux, alternant d'émail.

Componé. — Attributs des pièces honorables composées de pièces carrées de composants d'émaux alternés.

Conil ou Connil. — Terme employé pour désigner le lapin.

Coquerelles. — Employé pour désigner trois noisettes enveloppées de leurs gousses.

Cordelière. — Pièce de l'accompagnement de l'écu.

Contourné. — Se dit des animaux ou têtes d'animaux tournées vers la partie senestre de l'écu.

Cornièrè. — Anse de pot, de table ou de coffre.

Contre-bande. — Bande mi-métal, mi-émail.

Contre-bandé. — Bandes placées en opposition.

Contre-barré. — Barres posées en opposition.

Contre-écartelé. — Quartiers écartelés et subdivisés en quatre parties ; quartiers dont l'émail de la bordure est opposé alternativement au quartier écartelé.

Contre-fascé. — Fasces placées en opposition.

Contre-palé. — Paux placés en opposition.

Contre-chevron. — Chevron opposé à un autre.

Contre-chevronné. — Chevrons placés en opposition.

Contre-composé. — Chargé de composants alternés.

Contre-potencé. — Potences placées en opposition.

Contre-vairé. — Vair placé en opposition.

Contre-bretesses. — Rangée de crénaux à émaux alternés.

Contre-bretessé. — Bretesses placées en opposition.

Contre-écart. — Partie d'un écu contre-écartelé.

Contre-fleuré. — Fleurons placés en opposition.

Contre-émaillé. — Attribut d'une pièce dont l'émail est opposé au métal.

Contre-fleuronné. — Attributs de pièces à fleurons alternés opposés.

Contre-hermine. — Champ de sable moucheté d'argent.

Contre-herminé. — Le contraire de l'hermine, fond de sable à mouchetures d'argent.

Contre-issant. — Attribut des animaux adossés l'un à l'autre.

Contre-manché. — Attribut des pièces à pointes opposées.

Contre-pal. — Pal, mi-métal, mi-émail.

Contre-passant. — Se dit des animaux placés l'un sur l'autre et passant en sens contraire.

Contre-pointé. — Attribut de pièces dont les pointes sont posées contre d'autres pointes.

Contre-posé. — Posé l'un sur l'autre, de haut en bas et dans un sens contraire.

Contre-position. — Positions différentes des figures de l'écu.

Contre-potencé. — Attribut des pièces qui ont des potences opposées.

Contre-rampant. — Se dit de deux animaux se faisant face.

Contre-saillant. — Se dit de deux animaux, saillant en sens inverse.

Contre-vair. — Email. Fourrure d'argent et d'azur opposés.

Contre-vairé. — S'emploie pour désigner l'écu ou les pièces dont l'émail est formé du contre-vair.

Coq. — Peut être *chantant*, s'il a le bec ouvert ; *hardi*, s'il a la patte dextre levée.

Coquardelles. — Se dit de trois noisettes jointes ensemble.

Cotice. — Pièce honorable qui est diminuée.

Coquille. — Représentée dans la partie concave, on la dit *vannet*, diminutif de la bande, dont elle a la moitié ou le tiers de la largeur.

Coticé. — Se dit de l'écu quand il est rempli de cotices, alternativement de métal et de couleur.

Contre-coticé. — Se dit d'un écu divisé en deux parties égales par une diagonale de gauche à droite et que les demi-cotices qui se correspondent sont d'un émail différent.

Cordé. — Se dit des harpes, luths et tous instruments à cordes ou arcs à tirer, dont les cordes sont d'un émail particulier.

Cordelière. — Cordon à nœuds; est un ornement extérieur de l'écu.

Cornette. — A la forme carrée, enseigne de cavalerie.

Cornièrè. — Se dit d'une anse, d'un vase, figurée comme un fer à cheval.

Cotoyé. — Synonyme d'accosté.

Couard. — Attribut du lion qui a la queue entre les jambes.

Couchant. — Se dit du soleil placé en pointe de l'écu.

Couché. — Se dit des pièces inclinées dans l'écu et dont les bases ou parties saillantes sont appuyées vers la

dextre ; s'emploie encore pour certaines postures d'animaux, notamment pour le dauphin lorsqu'il est posé en face et de forme circulaire.

Coulisse. — Herse placée à la porte d'un château ou d'une tour.

Coulassé. — Se dit d'un château ou d'une tour qui ont la herse ou la coulisse fermée à la porte.

Coupé. — Se dit de l'écu partagé en deux horizontalement par le milieu, et des membres des animaux qui sont coupés net.

Coupeau. — Pointe de montagne ou de rocher.

Couple. — Attache qui sert à coupler les chiens.

Couplés. — Se dit de deux chiens de chasse attachés ensemble.

Courant. — Attribut d'un animal qui court.

Courbé. — Se dit des fascés un peu cintrées. Position naturelle des Dauphins et des Bars.

Couronne. — Ornement d'accompagnement de l'écu ; figure souvent représentée dans le blason sous forme antique.

Couronné. — Se dit de toute figure surmontée d'une couronne.

Cousu. — Se dit du chef, quand il est de métal sur métal, ou de couleur sur couleur. Le champ de l'écu de la ville de Paris est de gueules, et son chef est celui de France (d'azur).

Courti. — Tête de maure avec un collier d'argent.

Courtine. — Partie du pavillon qui forme le manteau ; c'est un ornement extérieur de l'écu.

Couvert. — Attribut du château ou de la tour ayant un toit.

Crancelin. — Portion de couronne à fleurons, posée en bande de l'angle dextre du chef à l'angle senestre de la pointe.

Crampon. — Crochet de fer.

Cramponné. — Se dit des pièces dont les extrémités se terminent en crampon.

Crénelé. — Opposé de bastillé ; se dit des pièces et plus spécialement des tours et châteaux qui ont des créneaux dirigés vers le chef.

Créquier. — Figure qui a quelque ressemblance avec un chandelier ayant un montant principal et six branches. C'est un prunier sauvage mal représenté.

Crêté. — Se dit des crêtes de coqs, dauphins, etc., lorsqu'elles sont d'un émail différent à eux-mêmes.

Cri de guerre. — Cri d'armes ou simplement cri, se dit de certains mots qu'une nation, une ville, une famille, portait écrit sur ses bannières, sur les cottes d'armes, et que les gens de guerre avaient coutume de crier en allant au combat. Il se met généralement dans une banderole et est un accompagnement de l'écu.

Cri d'armes. — Ou cri de guerre.

Croisé. — Se dit du globe impérial et des hannières qui ont une croix.

Croisette. — Petite croix abaissée.

Croiseté. — Attribut d'un écu couvert de croisettes.

Croisillon. — On donne ce nom à la traverse d'une croix.

Croisure. — Centre d'un écu écartelé.

Croissant. — Pièce héraldique.

Croissantée. — Attribut de pièces honorables ayant des croissants à leurs extrémités.

Croix. — Pièce héraldique.

Croix de Lorraine. — Qui a deux traverses.

Croix de Toulouse. — Vidée, tréllée et croisetée.

Cyclamor. — Pièce héraldique représentée par un grand anelet plat.

Cygne. — Oiseau presque toujours représenté en argent, et au naturel.

D

Dans sa piété. — Se dit du pélican ensanglanté.

Dauphin. — Poisson représenté de profil, le corps courbé, la tête et la queue tournées vers la dextre.

Décapité. — Attribut des animaux dont la tête est coupée net.

Découpé. — Se dit de toute pièce dont les lignes extérieures ont des découpures inégales. Se dit aussi des lambrequins qui sont découpés d'acanthé.

Décussé. — Se dit des feuilles disposées par pair et posées en sautoir.

Défendu. — Se dit des défenses du sanglier ou de l'éléphant lorsqu'elles sont d'un émail différent de ces animaux.

Défense. — Se dit de la dent d'éléphant ou de sanglier.

Défense (en). — Attribut de la licorne la tête baissée.

De l'un à l'autre. — Se dit des pièces qui passent sur celles de la partition ou sur toutes les fascés, bandes, pals, en alternant les émaux de cette partition.

De l'un en l'autre. — Se dit du parti, du coupé, du tranché, de l'écartelé, du fascé, du palé, du bandé, etc., quand ils sont chargés de plusieurs pièces qui sont sur l'une de ces parties et sur l'émail de l'autre réciproquement et alternativement ; par exemple, d'un écu tranché d'argent et d'azur à trois tourteaux d'azur sur l'argent et trois besants d'argent sur l'azur.

Delta. — Triangle vide.

Démembré. — S'emploie pour tout animal et plus particulièrement des oiseaux dont les membres sont séparés du corps.

Demi-vol. — Désignation d'une aile d'oiseau étendue.

Demi-ramure. — Un seul bois de cerf ayant six dagues.

Denté. — Se dit des animaux dont les dents sont d'un émail autre qu'eux-mêmes.

Denché. — Se dit du chef, de la fasce, de la bande et de tout ce qui est parti, coupé, tranché, taillé, écartelé, quand il se termine en pointes aiguës en forme de dents de scie.

Dentelé. — Synonyme de denché.

Denticulé. — Bordure de dents placée autour de l'écu.

Dépouillé. — S'emploie pour un animal sans peau.

Désarmé. — Attribut de l'aigle représenté sans ongles. Mât sans voiles ni cordages.

Deux et un. — Se dit de la position ordinaire de trois pièces en armoiries, dont deux sont en chef et une vers la pointe.

Devise. — Un ou plusieurs mots formant une espèce de sentence qui indique les goûts, les qualités, la profession, la résolution, etc. de quelqu'un, soit qu'il les ait adoptés ou qu'on lui applique. La devise est inscrite sur une banderole ou listel, au-dessous de l'écu.

Dévorant. — Se dit du poisson dont la gueule est ouverte et peut s'employer comme synonyme de pâmer.

Dextre. — Côté droit de l'écu. (La gauche de la personne qui le regarde).

Dextrochère. — Main droite représentée dans un écu, presque toujours gantée et armée. Elle peut être nue ou parée.

Diadèmé. — Se dit de l'aigle qui a la tête entourée d'un cercle.

Diapré. — Se dit des pièces bigarrées de plusieurs couleurs, et de toute damasquinerie tracée sur les pièces de l'écu.

Diffamé — Se dit du lion représenté sans queue. Synonyme d'abaissé par rapport aux armes.

Divise (ou divisé). — Expression qu'on n'emploie presque plus, lorsque la bande, la fasce, etc., n'ont que la moitié de leur largeur, on la devise la septième partie de la hauteur de l'écu.

Doloire. — Instrument de tonnelier à lame très large, espèce de hache sans manche.

Donjonné. — Se dit des châteaux et des tours qui supportent eux-mêmes d'autres tours de dimensions moindres.

Dormant. — Se dit de tout animal qui semble endormi.

Doublet. — Nom donné au moucheron posé de profil.

Dragon. — Figure chimérique.

Dragonné. — Se dit de tout animal, et plus particulièrement du lion, dont le corps se termine en queue de dragon.

Du champ. — S'emploie pour éviter la répétition d'une pièce qui en charge une autre et qui est de la couleur du fond de l'écu.

Du même. — S'emploie pour une pièce d'un émail qui a été déjà nommé.

E

Ebranché. — Se dit d'un arbre sans branche.

Ecaillé. — Se dit des poissons qui ont leurs écailles d'un émail différent à eux-mêmes.

Ecartelé. — Partition de l'écu. Se dit d'un écu partagé en quatre quartiers soit en bannière, soit en sautoir.

Ecartellement ou écartelure. — Division de l'écu en quatre quartiers.

Ecot. — Synonyme de chicot.

Ecoté. — Se dit des troncs d'arbres dont les branches ont été coupées.

Echiqueté. — Qui est divisé en carrés semblables à ceux d'un échiquier. Pour qu'un écu soit dit échiqueté, il doit avoir vingt ou vingt-quatre carreaux.

Echiquier. — Ecu semblable à une table d'échiquier.

Ecimé. — S'emploie lorsque le chevron a sa pointe coupée horizontalement.

Eclaté. — Se dit lorsque les divisions de l'écu sont tracées en zigzag. S'emploie aussi comme attribut des armes, lances, bâtons, etc., représentés brisés.

Eclipsé. — Se dit des étoiles dont on ne voit que la moitié.

Eclopé. — Se dit d'une partition dont une pièce paraît rompue.

Ecorché. — Synonyme de dépouillé; expression qui n'est plus guère employée. Un loup de gueules se dit écorché.

Ecu. — Représentation d'un bouclier sur lequel on peint ou grave les armes.

Ecuage. — Droit de porter l'écu.

Ecusson. — Figure héraldique qui, dans les armoiries, en fait la partie principale; l'écusson, dans l'écu, se place généralement au centre.

Effaré. — Synonyme de cabré, d'effrayé.

Effarouché. — Synonyme d'effrayé et de furieux. mais appartient particulièrement au chat, au bœuf et au taureau, dans une attitude droite sur leurs pieds postérieurs.

Effrayé. — Synonyme des précédents.

Effeuillé. — Se dit d'un arbre qui n'a pas de feuilles.

Elancé. — Se dit du cerf courant.

Email. — Terme employé pour les émaux, les métaux et les fourrures. Les émaux proprement dits sont des couleurs au nombre de cinq: De gueules (rouge); d'azur (bleu); de sinople (vert); de pourpre (violet); de sable (noir).

Emaillé. — Se dit de toute pièce ou figure d'une couleur qu'on veut spécifier.

Embâtonné. — Se dit d'une colonne cannelée avec des bâtons ou baguettes placés jusqu'à une certaine hauteur.

Emanché — Se dit des partitions de l'écu où les pièces s'enclavent l'une dans l'autre en forme de longs triangles pyramidaux.

Embarroqué. — Se dit du lion couché sur ses quatre pattes.

Embouché. — Se dit d'une embouchure de trompe, cor, huchet, quand elle est d'un émail différent à eux-mêmes.

Embouclé. — Se dit d'une ceinture, d'un collier garnis d'une boucle.

Embouté. — S'emploie pour les manches de marteaux dont les bouts diffèrent d'eux-mêmes comme émail.

Embrassé. — Se dit d'un écu parti, ou coupé, ou tranché d'une émanchure qui s'étend d'un flanc à l'autre.

Emmanché. — Attribut des outils qui ont des manches d'un émail différent à eux-mêmes.

Emmuselé. — Se dit des animaux munis d'une musculière d'un émail différent à eux-mêmes.

Emoussé. — Se dit d'un fer de lance, de flèche, etc, sans pointe.

Empenné. — S'emploie lorsqu'une flèche, dard, trait ou javelot a ses plumes d'un émail différent à eux-mêmes.

Empiétant. — Se dit d'un oiseau de proie quand il tient entre ses serres un objet quelconque.

Empoigné. — Se dit des flèches et toutes autres pièces de figure longue quand elles sont en nombre, généralement de trois, l'une en pal, les autres en sautoir, assemblées et croisées au milieu de l'écu.

Enchaussé. — Synonyme de chaussé. Opposé de chappé.

Encoché. — Se dit d'un trait posé sur un arc bandé ou non.

Enclavé. — Se dit d'un écu parti, ou coupé, ou tranché, ou taillé, dont l'une des partitions entre dans l'autre par une espèce de liste ou engrêlure.

Enclos. — Se dit d'une pièce entourée d'un trescheur double.

En défense. — Se dit de la licorne lorsqu'elle a la tête baissée, présentant sa corne en défense ; s'emploie encore pour le hérisson en boucle.

Endenté. — Se dit d'une pièce formée de longs triangles, alternés de divers émaux.

Enfilé. — Se dit des couronnes, annelets et autres objets ronds et ouverts passés dans des bandes pals, fascées, lances, etc.

Enflammé. — Se dit particulièrement du cœur et de la grenade et de toute autre pièce lorsqu'il semble en sortir des flammes.

En forme. — Lièvre au repos.

Englanté. — Se dit d'un chêne chargé de glands.

Engoulant. — Se dit d'un animal qui avale un objet quelconque.

Engoulé. — S'emploie pour les pièces dont les extrémités entrent dans la gueule d'un animal.

Engrelé. — Se dit des pièces dont les bordures ont de petites dents alternées avec des intervalles arrondis.

Entretenu. — Se dit de toute pièce, et particulièrement des clefs qui se tiennent liées par leurs anneaux.

Epanoui. — Se dit des fleurs, et particulièrement de la fleur de lis dont le fleuron d'en haut est ouvert et qui a des boutons entre les autres fleurons.

Epée. — Figure qu'on rencontre souvent dans le blason.

Epieu. — Espèce de hallebarde.

Eployé. — Aigle que l'on représente dans les armoiries, les ailes étendues.

Equipé. — Se dit d'un vaisseau garni de ses voiles, cordages, etc., d'un cavalier armé de toutes pièces.

Equipolé. — Se dit de neuf carrés formés de deux émaux différents et alternativement; c'est la réduction de l'échiquier.

Escarre. — Sorte d'équerre; partie de bordure qui ferme un quartier des deux côtés intérieurs de l'écu.

Essonnier. — Double orle ou trescheur qui couvre l'écu dans le même sens que la bordure.

Essorant. — Se dit des oiseaux qui ont les ailes entr'ouvertes et qui semblent prêts à prendre leur vol.

Essoré. — Se dit des oiseaux en plein essor. Se dit également du toit d'une maison, quand il est d'un émail différent à elle-même.

Etai. — Diminution du chevron.

Etayé. — Attribut d'un écu ou de pièces chargé d'étails.

Etété. — Se dit d'un animal ou d'un arbre sans tête.

Étincelant. — Se dit du charbon ardent dont il sort des étincelles.

Étincelé. — Se dit d'un écu ou de pièce semée d'étincelles.

Etoile. — Figure à cinq rais, très usitée dans le blason. Lorsqu'elle a plus de cinq rais, on doit en spécifier le nombre.

Eviré. — Se dit des animaux dont le sexe n'est pas indiqué.

F

Failli. — Se dit des chevrons rompus. Synonyme de rompu.

Falot. — Espèce de vase avec un manche.

Fanon. — Bracelet ressemblant au fanon que les prêtres et les diacres portent au bras gauche.

Fasce. — Pièce honorable.

Fascé. — Se dit d'un écu chargé de fascés égales en largeur et en nombre de deux émaux alternés.

Fascé-contre-fascé. — Se dit de l'écu parti, et fascé d'émaux opposés.

Faux ou armes fausses. — Se dit des armoiries qui ont couleur sur couleur ou métal sur métal.

Fer de moulin. — Synonyme de croix de moulin.

Fermail. — Boucle garnie de ses ardillons.

Fermaillé. — Se dit de l'écu semé de fermaux.

Ferré. — Se dit de la fer d'une flèche qui a un émail particulier.

Feuille de scie. — Pal, fasce, bande ou barre dentelé d'un côté.

Feuillé. — Se dit des plantes dont les feuilles sont d'un émail différent à elles-mêmes; s'emploie aussi pour les fleurs et les fruits représentés ordinairement sans feuilles.

Fiché. — Se dit de toute pièce et particulièrement des croisettes qui ont le pied taillé en pointe.

Fier. — Se dit du lion qui a la crinière hérissée.

Fierté. — S'emploie lorsque les poissons, et particulièrement la baleine, ont les dents d'un émail différent à eux-mêmes.

Figuré. — Se dit de toute pièce sur laquelle est tracé un visage humain.

Fil. — Traverse du lambel.

Filet. — Pièce honorable diminuée.

Filière. — Bordure étroite.

Flambant. — Se dit des pièces ondées et qui semblent embrasées. S'emploie plus particulièrement pour le pal.

Flamboyant. — Se dit comme ci-dessus, et de plus lorsque ces pièces se terminent par une flamme.

Flamme. — Figure faite de trois pointes onduées et dont la base est arrondie.

Flanchis. — Sautoir alésé.

Flancs. — Côtés de l'écu.

Flanqué. — Se dit des pièces qui en ont d'autre à leur côté.

Flèche. — Figure héraldique ; la flèche est empennée et encochée.

Fleur. — Peut être tigée, feuillée ou au naturel.

Fleur de lis. — Figure héraldique.

Fleurdelisé. — Se dit des pièces qui se terminent par des fleurs de lis.

Fleuré. — Se dit des pièces terminées en fleurs ou bordées de fleurs.

Fleureté. — Synonyme du précédent.

Fleuronné. — Se dit des pièces terminées en fleurons.

Fleurons. — Ornaments posés sur le cercle d'une couronne, etc., généralement en forme de fleur de lis.

Fleuri. — Se dit des plantes chargées de fleurs.

Florencé. — Se dit de la fleur de lis qui porte des boutons entre ses pétales.

S'emploie aussi pour la croix dont les extrémités se terminent en fleur de lis.

Flottant. — Se dit du navire, du nid de l'alcyon, des poissons qui semblent flotter sur les eaux.

Flotté. — Se dit d'une pièce onnée qu'il ne faut pas confondre avec le flambant.

Foi. — Désigne deux mains jointes et représentées en fasce.

Forces. — Représentation des forces de tondeur.

Forcené. — Synonyme d'effaré.

Forme (en). — Lièvre au repos.

Fourché. — Se dit des pièces, notamment de la croix dont les extrémités sont terminées en fourches ; des animaux dont la queue se termine de même.

Fourcheté. — Se dit également de la croix lorsque ses extrémités sont en fourchettes.

Fourrure. — Hermine, contre-hermine, vair, contre-vair.

Franc-canton. — Pièce héraldique, Canton dextre de l'écu.

Franc-quartier. — Premier quartier de l'écu qui est à la dextre du côté du chef, d'une dimension moindre qu'un vrai quartier d'écartelure et d'un émail différent du reste de l'écu.

Frangé. — Se dit des gonfanons qui ont des franges et dont on doit spécifier l'émail.

Frette. — Bandes ou barres entrelacées. Lien ou cercle de fer dont on entoure l'extrémité du moyeu des roues, la tête des pilotis.

Fretté. — Se dit des pièces couvertes de bâtons en sautoir qui forment des losanges. Leur nombre ne doit pas être inférieur à quatre et supérieur à huit.

Fruité. — Se dit d'un arbre chargé de fruits et d'un émail particulier.

Fruits. — Figure qui peut être feuillée et soutenue.

Furieux. — Synonyme d'effarouché. S'emploie particulièrement pour le taureau.

Fuselé. — Se dit de l'écu chargé de fusées de deux émaux alternés. Les pièces honorables peuvent être également fuselées.

Fusée. — Losange allongé.

Futé. — Se dit d'une lance, d'une bannière, etc., dont le fût est d'un émail différent à elles-mêmes ; s'emploie aussi pour le tronc d'arbre qui est d'un émail autre que celui de ses feuilles.

G

Gambisson. — Vêtement en forme de pourpoint. Peu usité.

Gai. — Se dit d'un cheval nu, non harnaché, ni bridé.

Garni. — Se dit d'une épée et de toute arme dont la garde ou la poignée est d'un émail particulier.

Genette. — Mammifère qui tient du chat.

Giron. — Pièce honorable de second ordre. Espèce de triangle dont la base est aussi large que la moitié de l'écu, et dont la pointe est au centre de l'écu.

Gironné. — Se dit d'un écu où il y a quatre girons d'un émail et quatre d'un autre. Partition de l'écu.

Gisant. — Se dit du cerf couché.

Givre ou Guivre. — Serpent.

Givré. — Attribut d'une pièce dont l'extrémité se termine en givre.

Girouetté. — Attribut de châteaux, tours, garnis de girouettes, dont l'émail est différent à eux-mêmes.

Gland. — Fruit du chêne.

Glandé. — Attributs du chêne dont les glands sont d'un émail différent à lui-même.

Globe. — Corps sphérique, monde.

Gonfanon ou Gonfalon. — Bannière d'église à trois ou quatre fanons. Le gonfanon fut, à l'origine, une enseigne militaire.

Gorgé. — Se dit du cou des oiseaux lorsqu'il est d'une couleur spéciale.

Gousset. — Figure héraldique de second ordre, espèce de petite console.

Goutte. — Liquide quelconque de forme hémisphérique.

Goutté. — Se dit d'une pièce chargée de gouttes.

Gorge. — Se dit de la gorge des oiseaux d'un émail différent à eux-mêmes.

Grillot ou Grillet. — Petite sonnette ronde.

Grenade. — Fruit du grenadier. Se représente ouverte, est tigée et feuillée.

Grenade. — Petit globe de fer d'où il sort une flamme.

Griffon. — Figure chimérique moitié aigle et moitié lion.

Grilles. — Barreaux de la visière du casque.

Grillet. — Synonyme de grillot.

Grilleté. — Se dit des oiseaux de proie qui ont au cou des grelots.

Grimpant. — Synonyme de rampant ; se dit aussi de tout animal qui grimpe.

Gringolé. — Se dit des pièces terminées en tête de serpent.

Grue. — Oiseau qui a dans une de ses pattes levée un caillou dit de Vigilance.

Gueules. — Métal (rouge).

Guidon. — Drapeau attaché à une lance et ayant deux pointes.

Guivre ou Givre. — Serpent qui dévore un enfant.

Guivré. — Se dit de la croix dont les extrémités sont terminées par une guivre.

Gulpe. — Tourteau de pourpre.

Gumène. — Câble de l'ancre.

Guse. — Tourteau de gueules.

H

Habillé. — Se dit d'un personnage ou d'un buste pourvu de ses vêtements.

Hache. — Meuble de blason assez fréquent.

Hachements. — Découpures des lambrequins.

Hachures. — Les traits qui indiquent, en dessin ou gravure, les émaux qu'on veut représenter.

Haie. — Fascines entrelacées dans les pieux ; se représente de face.

Halissant. — Se dit de la guivre qui dévore un enfant.

Hamade ou **haméide.** — Trois fasces alésées n'ayant qu'un seul nom ; figure une barrière à jour.

Harpie. — Figure chimérique.

Haussé. — Se dit de toute pièce posée plus haut que sa situation ordinaire.

Haute. — Se dit de l'épée droite.

Héraldique (La science). — Qui a rapport aux armbries, au blason.

Hérissonné. — Se dit du hérisson qui est en défense ; du chat ramassé et le poil hérissé.

Hermine. — Fourrure d'argent mouchetée de sable.

Herminé. — Se dit des pièces dont le fond est d'argent moucheté de noir.

Heaume. — Casque représenté ouvert, grillé ou fermé.

Herse sarrasine. — Formée de dix pals alésés et aiguisés par le bas avec traverses clouées aux intersections avec un anneau au milieu de la traverse supérieure ; sorte de défense des portes des châteaux et des tours.

Hersé. — Se dit d'une porte qui a sa coulisse abaissée. Synonyme de coulissé.

Heurte. — Tourteau d'azur.

Hie. — Sorte d'instrument dont on se sert pour enfoncer les pilotis en terre. C'est une longue fusée avec deux annelets saillants.

Horizonté. — Se dit d'un astre placé à l'un des angles de l'écu.

Housseau ou Houssette. — Sorte de chausse profonde.

Houssé. — Se dit du cheval qui a sa housse.

Huchet. — Trompe, cor, cornet.

Hure. — Tête de sanglier, peut être coupée ou arrachée.

Hydre. — Figure chimérique.

I

Immortalité. — Bâcher du Phœnix.

Isalque. — Fleur en forme de trèfle ayant cinq queues et traversant un croissant renversé.

Issant. — Se dit des animaux dont on ne voit que la tête et le haut du corps.

J

Jars. — Mâle de l'oie.

Juge d'armes. — Celui qui était établi pour juger des armoiries et des titres de noblesse.

Jumelles. — Deux petites fasces, bandes, barres, etc., parallèles, qui n'ont que le tiers de la longueur ordinaire de ces pièces.

Jumellé. — Se dit d'un sautoir, d'un chevron, de toute pièce formée de deux jumelles.

L

Lacs d'amour. — Cordons repliés sur eux-mêmes et dont les bouts ressortent par le bas, à gauche et à droite.

Lambel. — Formé d'un filet à trois pendants au moins et six pendants au plus, et dont les extrémités ne touchent pas le bord de l'écu.

Les punés en chargent les armes de leur maison. C'est une brisure.

Lambrequins. — Ornaments qui pendent du casque et qui entourent l'écu. Accompagnements de l'écu.

Lampassé. — Se dit de la langue de tous les quadrupèdes, ainsi que de celle de l'aigle lorsqu'elle est d'un émail différent à eux-mêmes.

Langué. — Se dit de la langue du griffon et de celle des oiseaux (la langue de l'aigle exceptée) lorsqu'elle est d'un émail différent à eux-mêmes.

Léopard. — Diffère du lion ayant toujours la tête de face. Il est également toujours passant.

Léopardé. — Se dit du lion lorsqu'il est passant.

Levé. — Se dit de l'ours debout.

Lévrier. — Chicu colleté et courant.

Levron. — Lévrier sans collier.

Licorne. — Figure chimérique qui représente un cheval avec une corne sur le front.

Lié. — Se dit des pièces attachées par un lien, comme les clefs, les huchets, etc. Spécifier l'émail du lien.

Lion. — Figure héraldique.

Lionne. — Lion sans crinière.

Lionné. — Se dit du léopard *rampant*.

Lis au pied nourri. — Fleur de lis terminée par une base.

Lis de jardin. — Fleur représentée au naturel. Ne pas confondre avec la fleur de lis.

Lis au pied coupé. — Lis sans tige.

Lis renversé. — Lis naturel représenté la tête en bas.

Listel ou **Liston.** — Sorte de banderole où l'on inscrit la devise.

Longé. — Synonyme de lié. S'emploie particulièrement lorsque le faucon ou autre oiseau de chasse a un lien aux pattes d'un émail différent à lui-même.

Loré. — Se dit des poissons lorsque leurs nageoires sont d'un émail différent à eux-mêmes.

Losange. — Pièce héraldique ordinaire.

Losangé. — Se dit de l'écu ou d'une pièce divisée en plusieurs losanges de deux émaux différents et alternés.

Loup. — Figure héraldique.

L'un sur l'autre. — Se dit des animaux et de toutes pièces mises l'une sur l'autre.

Lunel. — Figure héraldique.

Lyre. — Figure héraldique.

M

Macle. — Espèce de losange percé à jour par le milieu.

Maçonné. — Se dit d'une pièce dont la maçonnerie est indiquée.

Maçonnerie. — S'emploie pour indiquer la maçonnerie des pierres lorsqu'elle est d'un émail différent des pièces qui les portent.

Main. — Voir appaumé.

Maison. — Se représente d'un ou de plusieurs émaux. Son toit se dit essoré.

Mal-ordonné. — Se dit de trois pièces placées dans l'écu 1 et 2.

Mal-taillé. — De ce qui pourrait être une manche mal taillée, de proportion inégale.

Manipule. — Ornement que le prêtre porte au bras gauche, représenté sur le bras.

Manteau. — Pièce d'accompagnement qui est une fourrure herminée sur laquelle est posé l'écu.

Mantelet. — Pièce d'accompagnement qui est une fourrure herminée sur laquelle est posé l'écu.

Mantelé. — Se dit de l'écu divisé par deux diagonales dont l'une part de l'angle dextre et l'autre de l'angle senestre et qui se réunissent à une petite distance du chef. S'emploie pour les animaux couverts d'un mantelet d'un émail différent à eux-mêmes.

Marché. — Se disait, dans le temps, de la corne du pied d'un animal dont l'émail était différent à lui-même.

Mariné. — Se dit de tout animal qui a une queue de poisson.

Marmouset. — Personnage dont on ne voit que la tête.

Marqué. — S'emploie pour les dés dont on voit les points d'un émail particulier.

Marqueté. — Se dit du corps du papillon qui est d'un émail particulier.

Massacre. — Tête de cerf vue de face, surmontée de ses bois.

Masse, Massue. — Meubles souvent employés dans le blason.

Masqué. — Se dit d'un personnage humain et d'un animal, particulièrement du lion, qui a un masque sur la face.

Maure (Tête de). — Est une tête de nègre, toujours de sable, généralement représentée de profil et couronnée d'un tortil.

Mélusine. — Figure chimérique. Sirène sortant d'une cuve.

Membre. — Se dit des pieds et pattes des animaux représentés seuls.

Membré. — Se dit des oiseaux qui ont les membres d'un émail différent à eux-mêmes.

Même. — Terme de blason employé pour éviter de répéter les émaux.

Menu vair. — Vair plus petit qu'à l'ordinaire et dont les tirés sont de six au lieu de quatre.

Menu vairé. — Se dit de l'écu et de toute pièce formés de plusieurs menus vair.

Mer. — Figure occupant environ le tiers de l'écu, et est représentée par des lignes onduées.

Merlette. — Se dit d'un petit oiseau posé de profil, n'ayant ni bec ni pattes.

Métaux. — Il y en a deux : l'or et l'argent. En Allemagne, il y a l'*eisen* (fer) comme troisième métal.

Meubles. — Toute pièce ou figure qu'on trouve dans l'écu après les pièces honorables.

Mézail. — Le devant du casque.

Mi-parti. — Se dit de deux écus coupés par le milieu et ne formant qu'un seul écu, et d'une pièce composée de deux émaux.

Mirailié. — Se dit des ailes du papillon lorsqu'elles sont d'un émail différent à lui-même. De même pour la queue du paon.

Mis en. — S'emploie pour toute figure mis en sautoir, mis en pal, etc. Synonyme de *posé en*.

Molette. — Molette de l'éperon, étoile à six rais percée par le centre.

Monde. — On dit globe de préférence.

Monstrueux. — Se dit de tout animal qui a une face humaine.

Montant. — Se dit de toute pièce représentée montant vers le chef de l'écu, comme le croissant dont les pointes regardent le chef, etc.; s'emploie aussi lorsqu'un oiseau de proie est au-dessus d'un autre qu'il attaque.

Montagne. — S'emploie pour désigner plusieurs coupeaux.

Morailles. — Pinces à l'usage des chevaux.

Morne. — Cercle, virole, etc., servant à moucheter les épées.

Morné. — Se dit des animaux qui n'ont ni dents, bec, langue, griffes et queue.

S'emploie pour désigner un casque fermé.

Moucheté — Se dit de toute pièce chargée de mouchetures d'hermine; des écailles des poissons dont l'émail est différent à eux-mêmes.

Mouchetures. — Se dit principalement d'une petite croix de fourrure attachée à l'hermine; ce sont des queues d'hermine.

Mouton. — Animal qui est passant. Quand exceptionnellement il est représenté rampant, on le dit *sautant*.

Mouvant. — Se dit des pièces attenantes au chef, aux angles, aux flancs ou à la pointe de l'écu dont elles semblent sortir.

Muselé. — Animaux qui ont une muselière dont l'émail, quand il est différent, doit être indiqué.

N

Nageant. — Se dit du cygne représenté sur l'eau; des poissons placés horizontalement ou de travers sur l'écu.

Naissant. — Se dit des animaux dont on ne voit que la tête et le haut du corps, sortant de l'extrémité du chef, du dessus de la fasce ou du second du coupé. Attribut du soleil placé en chef.

Naturel. — Se dit de toute figure représentée au naturel.

Navire. — Figure héraldique. On le dit *habillé* de ses voiles et *équipé* de son mât.

Nazal. — Partie supérieure du casque.

Nébulé. — Se dit des pièces qui sont faites en forme de nuées.

Nervé. — Se dit des feuilles et plantes dont la nervure est d'un émail différent à elles-mêmes.

Nullé. — Se dit de la croix ancrée très rétrécie.

Noué. — Se dit de la queue du lion lorsqu'elle a plusieurs nœuds en forme de houppe. Se dit aussi des pièces qui sont entourées d'un lien d'un autre émail (synonyme de lié).

Noueux. — Se dit d'un écot ou d'un bâton à nœuds.

Nourri. — Se dit des pieds des plantes dont les racines ne sont pas apparentes, et des fleurs de lis dont la partie inférieure n'est pas représentée.

Nuagé. — Synonyme de nébulé.

Nuées. — Pièces rondes alternativement saillantes et rentrantes couvrant l'écu ou les pièces honorables.

O

Ogoesse. — Tourteau de sable.

Oiseau. — Figure héraldique.

Ombelle. — Sorte de parasol.

Ombre. — Image peu prononcée qui laisse voir le fond.

Ombre de soleil. — Soleil qui n'a ni yeux, ni nez, ni bouche.

Ombre. — Se dit des figures tracées en noir et ombrées pour les mieux faire distinguer. Lorsqu'un côté d'un édifice est d'un émail autre que lui-même, on le dit *ombré de*.

Ondé. — S'emplicie pour les pièces ondulantes.

Onglé. — Se dit d'un animal qui a les ongles d'un émail différent à lui-même.

Opposé. — Se dit de deux pièces placées en sens opposé.

Or. — Métal (jaune).

Orangé. — Email anglais.

Oreille. — Pointe qu'on voit de chaque côté d'une coquille.

Oreillé. — Lorsque ces pointes sont d'un émail différent à ces coquilles. Attribut du dauphin qui a des oreilles d'un émail différent à lui-même.

Orle. — Bordure étroite. Pièce honorable de second ordre.

Orlé. — Ancienne expression pour désigner tout ce qui était rangé en orle.

Ouvert. — Se dit de toute pièce représentée béante

ayant une ouverture comme les portes d'une tour, d'un château, et que cette ouverture est d'un émail particulier ; s'emploie pour une couronne non fermée ; se dit encore pour la grenade lorsque sa partie ouverte est d'un émail différent à elle-même.

Otelles. — Bouts de fer de lance.

Ours. — Figure héraldique.

P

Pailié. — Synonyme de diapré.

Pairle. — Figure formée par la moitié supérieure du sautoir et par la moitié inférieure du pal ; elle ressemble à un Y.

Paissant. — Se dit des vaches et des brebis qui ont la tête baissée et qui semblent paître.

Pal. — Pièce héraldique formée par deux lignes perpendiculaires tirées du chef de l'écu à sa base.

Palé. — Se dit de l'écu et des pièces chargées de pals d'émaux différents et alternés.

Palé-contre-palé. — Se dit lorsque les pals qui forment le palé sont coupés, tranchés ou taillés d'un trait, et qui opposent les émaux les uns aux autres.

Palissé. — Se dit des pièces à pals, de pieux pointus par le haut, placés les uns près des autres, formant une sorte de palissade.

Palme. — Se dit de la branche du palmier.

Pâmé. — Se dit des poissons qui ont la gueule ouverte ; s'emploie pour l'aigle qui a l'œil fermé et dont on ne voit pas la langue.

Pampre. — Rameau de vigne.

Pampré. — Se dit d'une grappe de raisin montée sur sa tige avec quelques feuilles, et dont l'émail est particulier.

Panache. — Ornement extérieur de l'écu, se place ordinairement sur le casque.

Panaché. — Se dit d'une pièce ornée d'un panache.

Panelle. — Feuille de peuplier.

Pannes. — Se dit des fourrures, parce qu'elles étaient cousues aux étoffes des habits.

Panneton. — Désignation de la partie de la clef qui entre dans la serrure.

Paon. — Figure héraldique.

Papegai. — Synonyme de perroquet.

Papelonné. — Se dit de l'écu rempli de demi-cercles un peu allongés, rangés les uns sur les autres comme les écailles d'un poisson, le plein de ces demi-cercles tenant lieu de champ et les bords formant les pièces.

Papillon. — Insecte représenté dans le blason.

Paré. — Se dit d'un dextrochère ou d'un sénestrochère

dont le bras est d'un émail différent à celui de la main ; s'emploie aussi pour une foi vêtue d'un émail particulier.

Parti. — Se dit de l'écu et de toute pièce divisée verticalement en deux parties égales ; s'emploie aussi pour désigner le chef des aigles à deux têtes. — Partition de l'écu.

Partition. — Division de l'écu.

Passant. — Se dit des animaux qui semblent marcher.

Passé en. — Se dit de deux pièces placées en forme de croix ou de sautoir.

Patriarcale. — S'emploie pour désigner une croix à deux traverses dont la plus élevée a les branches plus courtes que celles inférieures. Synonyme de Croix de Lorraine.

Patenôtre. — Chapelet ou dizain de chapelet.

Patté. — Se dit d'une pièce dont les extrémités des branches s'élargissent en forme de patte étendue.

Pavillon. — Pièce d'accompagnement de l'écu composée d'une couverture en forme de tente qui revêt et enveloppe une armoirie.

Pavillonné. — Se dit d'une tour couverte d'un toit pointu ; se dit aussi d'un instrument à vent quand on veut exprimer l'émail particulier de son pavillon.

Pendant. — Petite dent placée au-dessous du lambel dont on spécifie le nombre qui ne doit pas dépasser six.

Peautré. — Se dit des poissons et du dauphin dont la queue est d'un émail différent à eux-mêmes.

Pennes. — Plumes qui garnissent un chapeau ou une toque timbrant l'écu.

Pennon. — Grand écu contenant les quartiers d'une famille.

Percé. — Se dit des pièces ouvertes à jour.

Perché. — Se dit des oiseaux perchés sur un objet quelconque.

Péri. — On dit péri en bande, en sautoir, en croix, etc., lorsque ces pièces sont posées au milieu de l'écu et qu'elles sont d'une dimension inférieure à celle qu'elles sont obligées d'avoir. Se dit aussi d'une petite pièce dont la moitié se perd dans la bordure de l'écu.

Perronné. — Se dit de toute figure placée sur un perron, généralement représenté par quelques marches.

Phénix. — Figure chimérique.

Phéon. — Fer de dard ou de lance.

Pièces honorables. — Certaines pièces de l'écu comme le chef, la fasce, la bande, etc.

Piété. — Gouttes de sang tombant des flancs du pélican.

Pignate. — Pot à eau.

Pignonné. — Se dit des figures qui s'élèvent en forme d'escalier, pyramidale.

Pile. — Espèce de coin formé par deux lignes droites qui se rencontrent à leurs extrémités. Ordinairement, ces lignes sont tirées du chef de l'écu à sa base; mais elles peuvent être aussi tirées dans une autre direction.

Plaine. — Pièce héraldique. Champagné diminuée.

Plate. — Ancien nom du besant d'argent.

Plein ou **plain**. — Se dit des armes qui n'ont aucune écartelure ni brisure, et formées d'un seul émail.

Plié. — Se dit de toute pièce, comme bande, fasce, légèrement couverte d'un côté et concave de l'autre ; des armes qui paraissent un peu courbées, des oiseaux qui n'ont pas les ailes étendues.

Plumeté. — Parsemé de mouchetures ressemblant à un bouquet de plumes.

Pointe. — Partie basse de l'écu.

Pointé. — Se dit d'un écu chargé de pointes en nombre égal et alternées d'émaux.

Poisson. — Figure héraldique pour tout poisson dont on ne reconnaît pas le genre.

Pomme. — Synonyme de volait, tourteau de sinople.

Pomme de pin. — Fruit du pin.

Pommeté. — Se dit des pièces et principalement leurs extrémités revêtues de boules.

Porté. — Se dit d'une croix latine représentée penchée en bande.

Posé. — Se dit d'un animal arrêté sur ses quatre pieds.

Potencé. — Se dit d'une pièce, particulièrement d'une croix, quand ses extrémités sont terminées en T.

Pourpre. — Email tirant sur le violet.

Proboscide. — Trompe d'éléphant.

Q

Quartier. — Division d'un écu : portion d'un écu écartelé ; chaque degré de descendance dans une ligne paternelle ou maternelle.

Quatrefeuille. — Figure héraldique. Fleur à quatre feuilles.

Quintaine. — Poteau où est attaché l'écu.

Quintefeuille. — Plante à cinq feuilles sur un même pétiole, rangées en forme de main ouverte, ajourées au centre.

R

Raccourci. — Se dit des pièces qui ne touchent pas le bord de l'écu, synonyme d'alezé.

Radié. — Se dit d'une couronne à l'antique qui a des rais au lieu de fleurons.

Rais. — Nom qu'on donne aux rayons qui sortent des étoiles, des escarboucles, etc. ; les pointes d'une couronne à l'antique.

Rais d'escarboucle. — Figure représentée par quatre bâtons en sautoir et quatre bâtons en croix réunis par une sorte de moyeu percé. Ces rais sont souvent bourdonnés ou pommetés, ou fleurdelés.

Ramé. — Se dit des cornes du cerf lorsque leur émail est différent au cerf lui-même.

Ramure. — Bois de cerf ayant six dagues de chaque côté. Synonyme de chevillé.

Rampant. — Se dit du lion représenté debout, montant. Le chien, le lévrier, le renard peuvent être aussi rampants.

Ranchier. — Sorte de daim ou de rame dont la ramure est plate et couchée en arrière.

Rangé. — Se dit de plusieurs pièces mises sur une même ligne ; en pal, en bande, etc.

Rangier. — Fer de faux sans manche.

Ravissant. — Se dit du loup représenté debout sur ses pattes de derrière (position du lion rampant).

Rayonnant. — Se dit des astres qui ont de petits rayons entre leurs rais.

Rebattements. — S'employait autrefois pour exprimer les oppositions de métaux sur les émaux.

Rebrassé. — Synonyme de bordé.

Recerclé. — Se dit de la croix ancrée dont les bras sont tournés en cerceaux. Attribut d'une pièce ou figure ayant la forme d'un cerceau.

Recoupé. — Se dit des écus mi-coupés et reconpés un peu plus bas. Division de l'écu.

Recroiseté. — Se dit d'une croix dont les branches sont terminées par d'autres croix.

Redorte. — Branche tressée en anneaux ou reformée en rameaux.

Regardant. — Se dit de l'animal qui tourne la tête pour regarder derrière lui ; se dit aussi de l'animal dont on ne voit que la tête et le cou.

Rempli. — Se dit de toute pièce honorable dont le fond est d'un autre émail que celui de ses bords ; s'emploie aussi pour toute figure percée dont le vide est d'un émail différent de celui du champ de l'écu.

Rencontre. — Un rencontre (masculin), tête d'un animal posée de front et dont on voit les deux yeux.

Renversé. — Se dit de toute pièce retournée.

Repotencée. — Se dit de toute pièce déjà potencée et dont les extrémités sont aussi potencées.

Resarcelé. — Se dit de toute pièce, particulièrement de la croix, qui a un filet d'un émail particulier qui longe ses bords.

Retrait. — Se dit des bandes, barres, pals et fascés qui, de l'un de leurs côtés seulement, ne touchent pas le bord de l'écu.

Retranché. — Se dit de la croix dont les extrémités forment un triangle rectangle et dont les angles aigus sont en dehors.

Rinceaux. — Branches feuillées enlacées en forme de rameaux cintrés.

Roc. — Fer de lance recourbé en deux.

Roc d'échiquier. -- Tour coupée au milieu par une plinthe et ayant son faite recourbé en forme de crampons.

Rompu. — Synonyme de brisé.

Rose. — Fleur à cinq feuilles et cinq points entre les feuilles, avec un bouton au centre et sans queue.

Rouant. — Se dit du paon qui fait la roue.

Roue. — Représentée avec huit jantes; si ce nombre n'est pas atteint ou est dépassé, avoir soin de l'énoncer.

Roue de sainte Catherine. — Roue brisée d'un côté et armée de piques.

Rustre. — Losange percé en rond; autrefois, on désignait par ce mot une espèce de lance.

S

Sable. — Email couleur noire.

Saffre. — Aigrette de mer.

Saillant. — Se dit d'une chèvre, de la licorne, du bélier et du bouc lorsqu'il est dans la position de rampant.

Salade. — Casque antique.

Salamandre. — Figure chimérique.

Sanglé. — Se dit des animaux qui ont autour du corps une ceinture d'un émail différent à eux-mêmes.

Sanglier. — Se présente passant, la queue resarcelée.

Saumon. — Gros poisson ayant des mouchetures de gueules.

Sautoir. — Se dit d'une pièce de l'écu qui ressemble à une croix de Saint-André. Pièce honorable.

Sautoir (en). — Se dit des pièces ou figures posées au nombre de cinq au moins dans le sens du sautoir.

Sécantes partitions. — Ayant trait aux subdivisions de l'écu, terme ancien qu'on n'emploie plus.

Sellé. — Se dit du cheval qui a une selle sur le dos; en spécifier l'émail.

Semé. — Se dit des pièces dont l'écu est chargé, et qui sont tellement répandues sur toute sa surface, qu'elles se perdent sur ses bords.

Senestre. — Côté gauche de l'écu.

Senestré. — Se dit des pièces qui en ont d'autres à leur gauche.

Senestrochère. — Se dit de la main gauche avec l'avant-bras.

Sicamor. — Synonyme de cycamor.

Sinople. — Email, couleur verte.

Sirène. — Figure chimérique.

Soleil. — Figure avec deux yeux, un nez, une bouche, le cercle entouré de seize rayons, huit rayons alternés avec huit rayons ondoyants.

Sommé. — Se dit d'une pièce qui en porte une autre au-dessus d'elle.

D'un écu surmonté d'une figure quelconque.

Soutenant. — Se dit d'une pièce qui paraît en soutenir une autre.

Soutenu. — Se dit d'une pièce qui semble être portée par une autre.

Sphinx. — Figure chimérique.

Strangue. — Tige de fer qui pénètre dans le trabe de l'ancre.

Supports. — Se dit des figures d'animaux et d'êtres chimériques qui supportent des armoiries.

Supportant. — Se dit de la fasce qui semble soutenir un animal.

Supporté. — Se dit des plus hauts quartiers d'un écu qui semblent être soutenus par les quartiers inférieurs ; se dit également d'un émail qui semble être soutenu par un autre deux tiers plus large, ne s'emploie en ce cas que pour le chef.

Surbrisure. — Deuxième brisure ajoutée à la première.

Surbriser. — Action de briser des armoiries déjà brisées une première fois.

Surchargé. — Se dit d'une pièce chargée d'une autre et surchargée d'une troisième.

Sur le tout. — Se dit d'un écusson qui est sur le milieu d'une écartelure des pièces qui brochent sur les autres.

Sur le tout du tout. — Se dit d'un écusson qui est sur l'écartelure d'un autre écusson qui est déjà sur le tout.

Surmonté. — Se dit de toute figure qui en a une autre au-dessus d'elle immédiatement sans la toucher. S'emploie pour une pièce honorable abaissée qui a au-dessus d'elle un membre quelconque.

T

Table d'attente. — Se dit d'un écu plein.

Tacheté. — Se dit du saumon qui a des mouchetures d'un émail différent à lui-même.

Taillé. — Se dit d'un écu divisé en deux parties égales, par une ligne diagonale, tirée de gauche à droite. — Partition de l'écu.

Targe. — Bouclier.

Taré. — Se dit d'un casque, synonyme de *posé*.

Tare. — Grille qui recouvre la visière du casque.

Tau. — Nom du T grec. Se dit d'une croix dont on a retranché la partie qui est au-dessus de la traverse.

Tavelé. — Se dit de ce qui est moucheté.

Tenants. — Ornaments extérieurs de l'écu. Sont des figures d'hommes, d'anges, de moines, de sauvages, etc., nus ou vêtus, placés extérieurement aux flancs de l'écu qu'ils semblent tenir.

Terrasse. — Se dit de la pointe d'un écu occupé par de la terre couverte d'herbes.

Terrassé. — S'emploie pour les plantes qui sortent d'une terrasse ou qui ont le pied entouré de terre.

Tertre. — Petite terrasse.

Têtes humaines. — Sont posées de face ou de profil et représentées de carnation.

Tiercé. — Se dit d'un écu divisé en trois parties : en long, en large, diagonalement ou en mantel. Partition de l'écu.

Tiercefeuille. — Trèfle dépourvu de queue.

Tierces. — Assemblage de trois burelles.

Tigé. — Se dit des arbres et des plantes dont la tige est

d'un émail différent à eux-mêmes; s'emploie aussi de la fleur qui a une tige lorsqu'elle ne devrait pas en avoir.

Timbre. — Ornement extérieur de l'écu, qui consiste dans une couronne, un casque, etc.

Timbré. — Se dit d'un écu couvert d'un timbre, casque, couronne, etc. C'est un attribut spécial qu'ont droit de porter les armes des nobles et des bourgeois de Paris. Ces derniers y ont été autorisés par une ordonnance de Charles V en date du 9 août 1371. Cette ordonnance conféra aux bourgeois de Paris « le droit de porter des armes timbrées, ainsi que les nobles d'extraction par possession immémoriale. »

Tirs. — Traits de l'échiqueté et du vaire.

Tonnant. — Se dit d'une arme à feu accompagnée de feu et de fumée.

Toque. — Ornement extérieur de l'écu, employé comme timbre.

Torque. — Bourrelet posé sur le casque.

Tortil. — Se dit de la couronne ou du ruban qui entoure la tête du Maure. Diadème en perle qui orne la couronne de baron.

Tortillant. — Se dit de la guivre et du serpent entortillés autour d'un objet quelconque.

Tortillé. — Se dit de la tête du Maure entourée de son tortil d'un émail différent à cette tête.

Tour. — Figure héraldique, habituellement ronde. Lorsqu'elle est de forme carrée, on doit le spécifier.

Tourné. — Se dit du croissant dont les pointes, regardent

dent à dextre de l'écu, du fer à cheval dans cette position, ainsi que du chevron.

Tourteau. — Pièce ronde et plate, de couleur, et non de métal comme les besants.

Tourteau-besant. — Tourteau moitié émail et moitié métal.

Tourtélé. — Se dit d'une pièce semée de tourteaux.

Trabe. — Traverse de l'ancre. Bois qui supporte une baunière.

Tracé. — Synonyme d'ombré.

Trainée. — Feu sortant de la gueule du canon et qu'on représente en lignes ondées.

Trait. — Synonyme de tire.

Tranché. — Se dit de l'écu divisé en deux parties égales par une ligne diagonale tirée de droite à gauche. — Partition de l'écu.

Tranché crénelé. — Se dit d'un écu tranché en forme de créneaux.

Tranché-dentelé. — Se dit d'un écu tranché en forme de dents.

Tranché nuagé. — Se dit d'un écu tranché par une ligne ondulée.

Tranché maçonné. — Se dit de l'écu quand la moitié du tranché est de métal ou d'émail et l'autre de maçonnerie.

Tranché taillé. — Se dit d'un écu tranché quand il a à son centre une petite entaille.

Traverse. — Barre étroite.

Traversé. — Se dit des pièces traversées par d'autres pièces.

Trèfle. — Se représente comme le trèfle qu'on voit sur un jeu de cartes.

Tréflé. — Se dit des pièces dont les extrémités se terminent en trèfle.

Treillis. — Grille qui forme la visière d'un heaume.

Treillissé. — Se dit de l'écu ou d'une pièce chargée de plusieurs cotices entrelacées et non alésées ; c'est à peu de chose près le frété, mais plus serré.

Trescheur. — Pièce ordinairement moins large de moitié que l'orle, et ornée de fleurons.

Triangle. — Se pose habituellement la pointe vers le chef ; il est presque toujours plein ; s'il est vide, l'indiquer.

Tringles. — Fasces diminuées.

Trois, deux, un. — Position naturelle de six pièces : trois en chef, deux en cœur, une en pointe.

Tronçonné. — Se dit des pièces divisées en plusieurs parties.

Tronqué. — Arbre sans tête ni pied.

V

Vache. — Se reconnaît par les pis.

Vair. — Fourrure composée de plusieurs petites pièces

égales d'argent et d'azur rangées alternativement et disposées de telle sorte que la pointe des pièces d'azur est opposée à la pointe des pièces d'argent, et la base à la base.

Vair affronté. — Vair dont toutes les pointes se tournent vers le centre de l'écu.

Vair en pal. — Se dit lorsque chaque pointe correspond à une autre pointe.

Vairé. — Se dit de l'écu et de toute pièce chargée de vairs.

Vannet. — Coquille montrant son creux.

Ventail. — Partie inférieure du casque.

Vergette. — Pal diminué dans sa longueur.

Vergeté. — Se dit de l'écu rempli de dix ou douze vergettes d'émaux alternés.

Versé. — Synonyme de renversé.

Vertenelle. — Synonyme de bris d'huis.

Vêtu. — Se dit de l'écu rempli par une losange qui touche les bords de ses angles.

Vidé. — Se dit des pièces qui n'ont que des bords et dont le champ de l'écu est apparent.

Vigilance. — Caillou tenu par la grue.

Vilené. — Si dit de tout animal mâle qui a la partie sexuelle d'un émail différent à lui-même.

Vires. — Sont des cercles mis l'un dans l'autre au nombre de deux, trois ou quatre.

Virolé. — Se dit des cornes, huchets, trompes qui ont leurs viroles d'un émail différent à eux-mêmes.

Vivré. — Se dit des pièces à replis carrés, c'est-à-dire dont les bords ont des angles rentrants et saillants alternativement.

Voguant. — Synonyme de flottant.

Vol. — On désigne ordinairement par ce mot deux ailes étendues jointes ensemble par le bas, et dont les pointes s'élèvent à dextre et à senestre vers le chef de l'écu.

Vol abaissé. — Quand l'extrémité des ailes est pendante vers la pointe de l'écu.

Vol plié. — Deux ailes pliées jointes ensemble.

Volant. — Se dit de tout oiseau ou insecte qui a les ailes étendues comme s'il volait.

Vol banneret. — Vol placé en cimier.

Volet. — Un des ornements du casque.

Volté. — Double.

Y

Yeux humains. — Parfois on voit dans un blason deux ou plusieurs yeux; ils doivent toujours être présentés de face.

ARMOIRIES AVEC LEUR LECTURE

Pour faciliter les explications qui précèdent, nous offrons à nos lecteurs le dessin de quelques armoiries des moins compliquées, en y ajoutant leur lecture :

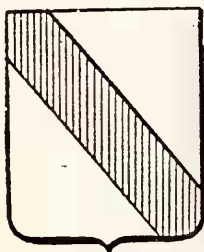


Fig. 504. STRASBOURG.
D'argent à une bande de gueules

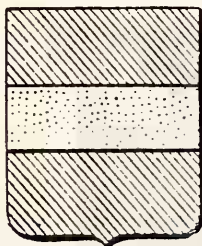


Fig. 505. MIRÉCOURT.
De sinople à la fasce d'or

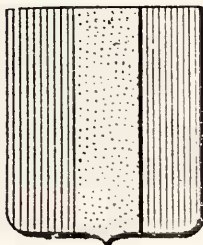


Fig. 506. **SEXTIS.**
De gueules au pal d'or

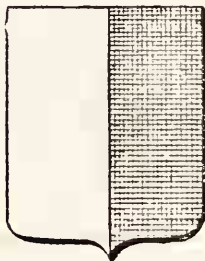


Fig. 507. **MERA.**
Parti d'argent et de sable

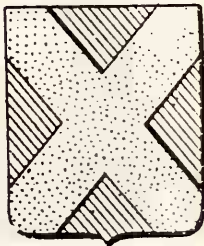


Fig. 508. **LA GRÈCE.**
De sinople au sautoir d'or



Fig. 500. Looz.

De gueules à trois croissants d'or, 2 et 1

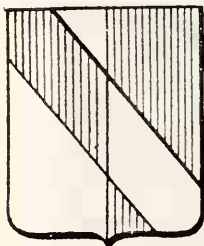


Fig. 510. Massac.

D'argent; parti de gueules, à une bande de l'un en l'autre

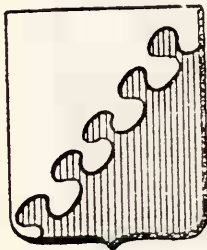


Fig. 511. Verdalle.

D'argent, taillé, nuagé de gueules

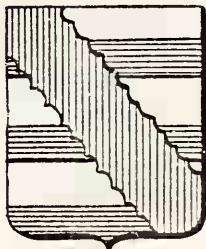


Fig. 512. PARTHENAY.

Burelée d'argent et d'azur de six pièces à la bande engrelée de gueules brochante

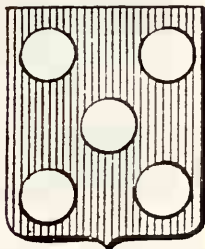


Fig. 513. LEZOUX.

De gueules, à cinq besants d'argent mis en sautoir

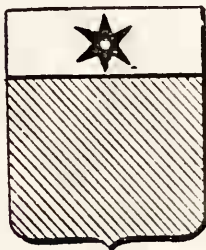


Fig. 514. CALAIS.

De sinople, à un chef d'argent, chargé d'une molette de sable

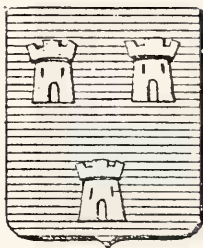


Fig. 515. SAUVILLANGES.
D'azur, à trois tours d'or

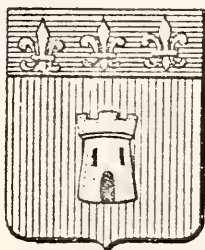


Fig. 516. CLERMONT.
De gueules, à une tour crénelée d'or, ouverte ajourée, maçonnée de sable,
au chef de France

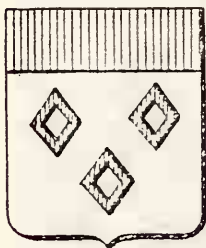


Fig. 517. VILLE-COMTE.
D'argent, à trois macles de gueules, au chef de même

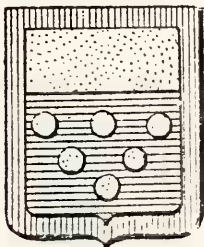


Fig. 518. ANCIS-SUR-AUBE.

D'azur, à six besants d'or posés 3, 2 et 1, au chef d'or et à la bordure ou filière de gueules

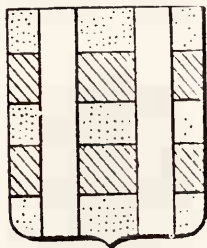


Fig. 519. SAINT-GERVAIS.

D'or, à deux fascées de sinople, à deux pales d'argent, brochant sur le tout

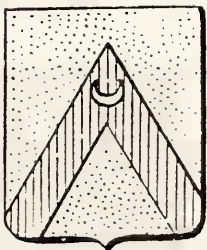


Fig. 520. MONTBRISON.

D'or, au chevron de gueules chargé d'un croissant d'argent

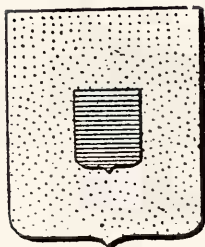


Fig. 521. BARBEZIEUX.
D'or, a un écusson d'azur en abîme

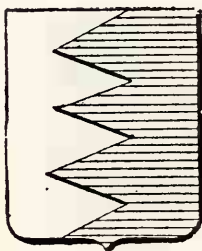


Fig. 522. SAINT-PAUL.
Embraché d'argent et d'azur

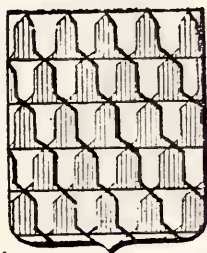


Fig. 523. LOUDÉAC.
De vair plein

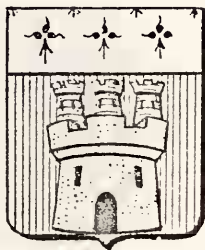


Fig. 524. DINAN.

De gueules, à un fort crénelé donjonné de trois tours aussi crénelées d'or,
ouvertes ajourées
et maçonnées de sable, au chef d'hermine



Fig. 525. SAINT-MAIXENT.

De gueules, à une couronne royale simple d'or, au chef de France



Fig. 526. MIREPOIX.

D'or à trois chevrons de sable

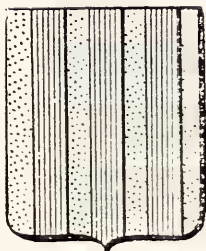


Fig. 527. Ax.
D'or à trois pals de gueules

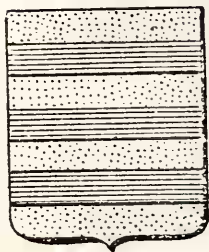


Fig. 528. SAINT-GENIEZ.
D'or à trois fascés d'azur

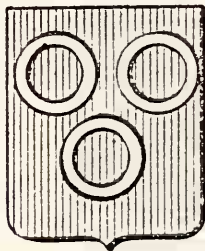


Fig. 529. Maxos.
De gueules, à trois annelet d'argent, 2 et 1

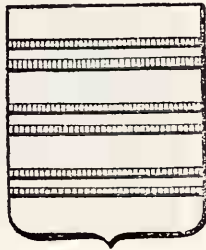


Fig. 530. RUDENPRÉ.

D'argent, à trois jumeles de gueules.

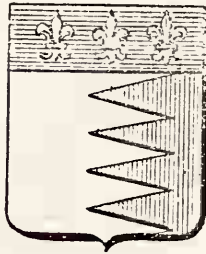


Fig. 531. CASTRES.

D'argent, à quatre emanches de gueules mouvantes du flanc senestre de l'écu, au chef de France.

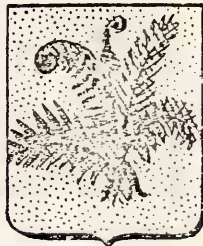


Fig. 532. FOGÈRES.

(Armes parlantes). D'or, à une tige de fougère arrachée de sinople.



Fig. 533. L'ARBRESLE.

(Arms parlantes). De gueules, à un arbre arraché de sinople, les racines d'or, accoste de deux ziles d'argent

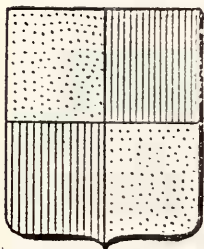


Fig. 534. TARBES.

Ecartelé d'or et de gueules

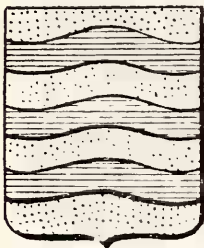


Fig. 535. ARBRES.

D'or, à trois fascées undées d'azur

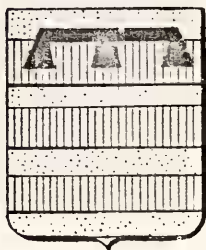


Fig. 536. ROCNEPORT.

Fascé d'or et de gueules, au lambel de sable



Fig. 537. BLANGY.

D'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules



Fig. 538. BRESSUIRE.

D'argent, à une aigle éployée de sable

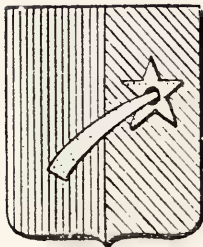


Fig. 539. COLMAR.

Parti de gueules et de sinople, à la molette d'or attachée
à sa branche, posée en bande

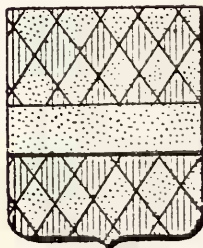


Fig. 540. LA BASTIDE-CLAURANCE.

Losangé d'or et de gueules, à la fesse d'or

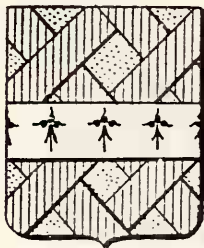


Fig. 541. THÈZE.

D'or fretté de gueules à une fasce d'hermine

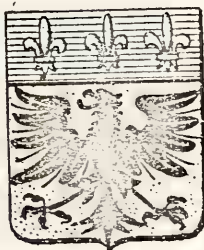


Fig. 542. LAIGLE.

D'or, à une aigle éployée de sable, au chef de France

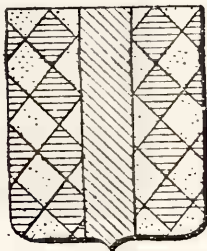


Fig. 543. OLÉRON.

Lozangé d'or et d'azur, au pal de sinople

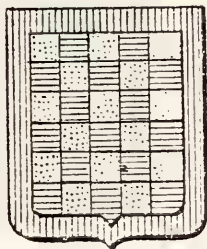


Fig. 544. DREUX.

Échiqueté d'or et d'azur, à la bordure de gueules

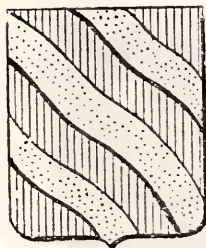


Fig. 545. USSÉL.

De gueules, à bandes ondées d'or

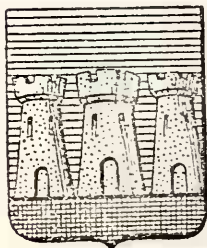


Fig. 546. SAINT-AMAND-TALLANDE.

D'azur, à trois tours d'or, rangées sur une terrasse de sable



Fig. 547. SÈZE.

D'azur, à trois lys d'argent, tigés et feuillés d'or



Fig. 548. CHATILLON-SUR-SÈVRE.
De gueules, au lion d'argent armé et lampassé de sable



Fig. 549. SALINS.
Parti d'or à la bande de gueules, 2 de gueules à l'aigle d'argent

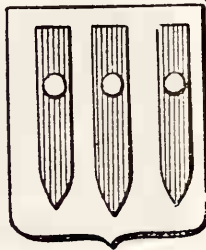


Fig. 550. SOISSONS.
D'argent, à 3 pals au pied fiché de gueules chargé chacun d'un besant du champ



Fig. 551. LANNOR.

D'argent, à trois têtes de chien de gueules, 2 et 1

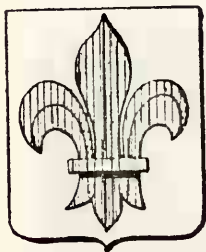


Fig. 552. ARMENTIÈRES.

D'argent, à une fleur de lys de gueules

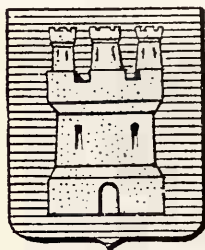


Fig. 553. BEUÊME.

D'azur, à un château ouvert d'or, donjonné de trois tours de même

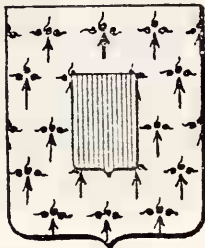


Fig. 554. PATAY.

D'hermine, à l'écusson de gueules en abî ne



Fig. 555. LAVAL.

De gueules, au léopard lionné d'or

Fig. 556. FONTENAY-LE COMTE.
De sable, tranché d'argent, à une fontaine d'or brochant sur le tout

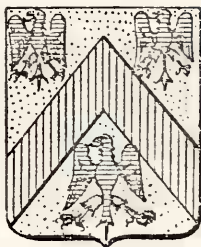


Fig. 557. NOIRMOUTIER.

D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules

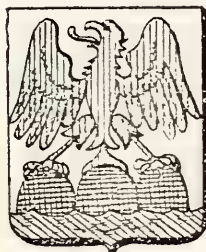


Fig. 558. NICE.

D'argent, à une aigle au vol éployé de gueules, posé sur trois roches de sable, naissantes d'une mer de simple



Fig. 559. ALENÇON.

D'azur, à l'aigle éployée d'or, l'aigle est bicéphale

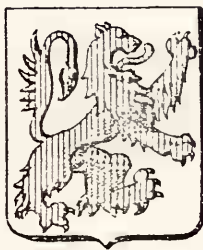


Fig. 560. SAUVETERRE.
D'argent, à un lion contourné de gueules

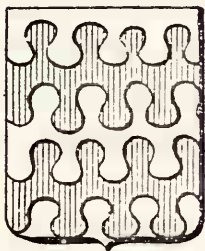


Fig. 561. ROCHECHOUART.
Fascé, ondé ou nébulé d'argent et de gueules de six pièces .



Fig. 562. LUZIGNAN.
Burelé d'argent et d'azur, au lion de gueules, armé et lampasé
et couronné d'or, brochant sur le tout

INSTRUCTIONS

« Sur la manière dont se doivent faire empereur, rois, ducs, marquis, comtes, vicomtes, barons et chevaliers, » d'après un manuscrit du XV^e Siècle.

La Bibliothèque Nationale de Paris possède un manuscrit, datant de la moitié du xv^e siècle, contenant les ordonnances de Philippe le Bel sur les Gages de Bataille, suivies d'instructions sur la manière dont se doivent faire empereurs, rois, ducs, marquis, comtes, vicomtes, barons, chevaliers.

Écrite en vieux français, cette partie du manuscrit est très intéressante pour ce qui nous occupe ; nous la reproduisons intégralement en terminant cette étude dont elle est, en quelque sorte, le complément.

Cy après devise comment et en quantes manières les princes des Alemaignes sont faiz et créez Empe-reurs :

Les princes des Alemaignes qui se veulent

faire créer Empereurs, le doivent estre par l'une de ces deux manières : c'est assavoir l'une par élection, et l'autre par force d'armes et d'amis, ainsi que fit Charlemaigne et plusieurs autres, ainçois que les Alemans applicassent à eulx, la très haulte dignité des coronnes de l'Empire, laquelle par droit ne peut estre reffusée à quelque prince qui est le plus puissant et tient la place en Alemaigne devant Nostre Dame d'Aix, ainsi que le droit dit. Et pour ce que le bon prince qui est par sa illustre et resplandissant vaillance, comme d'estre vray crestien, à aimer Dieu, honneur et justice ; que pour ce Dieu le fait si eureux que sa bonne renommé reluist par tout, et tant, que les autres pré-laz, princes et citez de l'Empire, s'il emprent à peu de force, et aucunesfois à leur requeste pour estre bien gouvernez, le requerront et semondront à la coronne de l'Empire. Et pource est très belle chose à tout prince de soy efforcer de bien faire ; car la clarté du bien reluist en ciel et en terre, et l'obscurté du mal porte ténèbres devant lès yeulx à celui qui le fait.

Cy devise la première manière de faire et créer l'Empereur :

La première manière de faire l'Empereur est par élection quant les électeurs de l'Empire sont d'accort, c'est assavoir.

Et quant l'Empereur est esleu par iceux pré-laz et princes dessusdiz, il s'en doit aler devant la cité d'Aix, et là se doit logier a toute sa puissance, et l'empererisse avecques lui, par l'espace de six sepmaines, s'il n'est entre deux combattu. Et le jour ensuivant doit entrer en la cité ; et après le service fait en la grande eglise de Notre Dame d'Aix, doit estre couronné par les pré-laz et princes dessusdiz ; et puis ouyr la grant messe et le service à ce ordonné, lequel doit faire l'arcevesque de Colongne ; et puis doit prendre leurs hommaiges et des autres subjez de la couronne de l'Empire, et par celle couronne est dit Roy des Alemans.

Comment l'Empereur prend sa deuxiesme couronne

en la cité d'Arles le Blanc par les préla^z et princes qui là seront :

Quant l'Empereur ou Roy des Alemans a prins sa première couronne en la manière dessus dicte, il doit aler en la cité d'Arle en Prouvence, qui est dicte Arle le Blanc, et là doit mander le conte de Prouvence, le daulphin de Viennois, le conte de Bourgoingne, le conté de Savoye, le conte de Vienne, le conte de Valentinois, l'arcevesque d'Arle, l'arcevesque de Besançon, l'arcevesque d'Ambrun, l'arcevesque de Vienne, et l'evesque de Lausarne; et en la dicte grant cité d'Arle, en la grant église de Saint Trofeme, se doit coronner par les préla^z et princes dessusdiz, et prendre les hommaiges d'eulx et des autres subgez du royaume d'Arle; car ce sont les préla^z et princes qui tiennent de lui; et lors est dit et nommé Roy d'Arle.

Comment l'Empereur a toute sa compaignie de princes et préla^z passe les mons et à Milan se fait coronner Roy de Lombardie :

Quant l'Empereur a prins sa deuxiesme

coronne en la cité d'Arle, ainsi que dit est, il doit passer les mons et aler à Milan; et là doit mander la seigneurie de Milan qui à présent est; le duc de Gennes, le duc de Venise, le prince de Pymont, le marquis de Montferrat, le marquis de Saluces, le marquis de Ferrare, le commun de Pyse, le commun ou le seigneur de Lucques, l'arcevesque de Milan, et les autres princes, prélaz et communitiez de Lombardie et de Toscane qui tiennent de la coronne de Milan. Et à Saint-Ambroise de Milan, par iceulx pré-laz et princes se doit faire coronier. Et ledit arcevesque de Milan doit faire le service. Et après tout ce fait doit prendre les hommaiges d'eulx et des autres qui tiennent de ladicte coronne de Milan; et par ceste coronne est dit Roy de Lombardie.

Comment l'Empereur se fait coronner à Rome par le Pape, et lors est dit et nommé Roy des Romains, qui est à dire, vray et parfait Empereur :

Quant l'Empereur a prins sa troisieme coronne en la cité de Milan, ainsi que dit est, il

doit passer les monts et aller à Rome. Et là doit mander le commun de Venise, le commun de Florence, le commun de Pise, le commun ou le seigneur de Senes (1), le préfet de Rome, et les princes et seigneurs, c'est assavoir les Ursins, les Coulonnez, les Saveaulx, les comtes et les autres nobles lignages de Rome, et généralement tous ceux qui tiennent de la couronne des Romains. Et là, présents tous iceulx, doit estre couronné par l'évesque de Rome, c'est le Pape, en l'église de Saint Jehan de Lateran, comme le chief de l'Eglise ; aussi par le Roy de Sicile s'il y est, et par le préfet de Rome, qui est office impérial à ce député. Et ce fait, le Pape doit faire le service s'il n'a excoinné (2) du corps ; et l'Empereur dit l'Euangile et le Roy de Sicile l'Epistre se le Roy de France n'y est.

Et après le service fait, le Pape demeure avecques l'Empereur accompagné des cardinaulx, des princes, prélaz et tous les nobles dessusdiz.

(1) Siene.

(2) Empêchement.

Ainsi couronné doit chevaulcher parmy la ville de Rome, et aler à Saint-Pierre ; et là prendre ses hommaiges des prélaz, princes et autres seigneurs et communitiez qui tiennent de l'Empire. Et lors est dit vray Roy des Romains, c'est-à-dire vray Empereur. Et s'il ne fait tout ce qui est cy en escript, ne se peut dire vray Empereur, si non seulement Roy des Romains et des royaumes dont il est couronné.

Et s'il advenoit que aucun autre grant seigneur entreprinst la conqueste de l'Empire sur lui, le droit comme dit est veult qu'il le puisse honnestement et sans nul blasme faire. Et les prélaz, princes, communitiez et autres seigneurs de l'Empire, ne seroient point blasmez de lui obéyr véans et cognoissans clèrement qu'il le puisse faire et parfaire. Et cy fine la première maniere comment l'Empereur se doit faire.

Cy après commence la deuxiesme maniere comment les Empereurs se font :

Le Prince qui veult estre Empereur par ceste deuxiesme maniere, c'estassavoir sans election,

lui fault estre si très fort et puissant devant la cité d'Aix en Alemaigne, que nul ne le puisse grever ; et se aucun autre y est avant lui, que par bataille ou autrement il l'en puisse lever, et doit avoir l'empererisse avecques lui, et le jour ensuivant entrer en la ville à très grande solennité. Et lá, en la grande église, soy faire coronner à Roy des Alemans, et prendre ses hommaiges, si comme dit est dessuz. Et ce fait, a toute celle puissance, se besoing est, doit venir en Arle, à Milan et puis à Rome soy coronner tout ainsi comme dit est dessuz, et lors sera Empereur vray. Ainsi comme le fit Charlemaigne et d'autres, mais c'est moult peu. Et en ceste manière est fait plus haultement et honorablement, dont pluseurs l'ont essayé qui y ont failly.

Cy après s'ensuit comment l'Empereur peut et doit faire nouvel Roy et nouvel royaume :

Le Prince qui veult estre Roy doit avoir du mains quatre duchiez l'une tenant à l'autre, ou

autrement quatre contez pour chascune duchié, et qui ne soient tenues de homme que de l'Empire ou de lui. Et en ces quatre duchiez doit avoir dix citez, dont l'une soit arceveschié que l'on dit province, ou autrement ne doit estre Roy. Et s'il les a, peut bien honnestement par l'Empereur soy faire coronner Roy; car nul autre Roy ne le peut faire. Et se doit faire en la plus noble et puissant cité de tous ses pays, et d'icelui soy nommer Roy.

Cy après s'ensuit comment et par quelle manière les marquis ou contes se pevent et doivent faire ducz par l'Empereur ou par leurs Roys :

Quant ung marquis ou ung conte a quatre contez ou quatre baronnies pour chascune conté, l'Empereur ou son Roy le peut faire duc licitement; et le doit faire en sa meilleure ville, qui doit estre cité; et d'icelle ou du pays porter le nom de duc, ainsi que doit ung Roy de son royaume. Et tout en la propre forme que le Roy est coronné, excepté d'estre oinct. Et doit

le duc estre enchappellé d'ung très riche chapel d'or et de pierres précieuses par ledict prince, et le plus digne prélat doit faire le service, où doivent estre qui peut autres princes, contes, prélaz, et nobles hommes à grant plante (1) pour honneur de la feste. Du surplus, comme de joustes, de dances, et d'autres festes et solennitez le décret se délaisse, car il le remet à son plaisir.

Comment se fait ung marquis ou ung conte :

Quant ung baron ou autre noble homme se veult faire conte, il faut qu'il ait quatre baronnies, et en chascune baronnie ait soubz elle du moins dix nobles hommes pour lui faire honneur à ses besoins. Alors son prince le peut faire licitement conte, et autrement il fait tort à la dignité de conte ; et de son prince n'y peut estre, par son congié le peut faire ung prince ou marquis de plus grant dignité que conte.

(1) En grand nombre.

C'est assavoir que, après le service de la solennelle messe chantée par ung prélat ainsi que dit est, le prince ou seigneur qui aura la commission sera assiz et recevra l'emmaige de lui, et ce fait fera la commission ou privilège lire devant trestous. Et après ce par ung riche rubis ou dyamant l'investira et mettra en possession de sa conté, laquelle sera nommée de la plus noble baronnie qu'il aura ; et de la noblesse et feste qu'il y fera, comme dit est, soit entendu à son honneur et à son plaisir.

Comment le conte ou aucun noble homme et puissant baron se peut faire marquis :

Quant aucun conte ou puissant baron se veult faire marquis, il fault que par raison il ait du moins cinq ou six baronnies, dont la meindre ait dix nobles hommes tous ses subgez ; et se plus en a, c'est et sera l'honneur de lui. Et lors par son prince ou par son commis, lequel fault qu'il soit prince ou duc de plus grant dignité que marquis, en la grande église, et après le

service de la grant messe chantée par le prélat d'icelui lieu, présent son prince ou autre qui aura la commission, ledit marquis estant à genoulx devant lui sera requis de renouveler et jurer hommaiges de ses baronnies réduictes à ung seul nom, c'estassavoir marquis de la plus noble cité qu'il aura. Et ce fait, le privilège de sa dignité sera là publiquement leu. Et lors le dit prince recevra son hommaige et foy de lui, et puis l'investira et mettra en possession de la seigneurie de marquis par ung très riche rubis ou dyamant qu'il lui mettra au moyen doy. Des festes et de l'assemblée des dames qui y seront, le prince s'en rapporte à lui, comme à celui qui aime son honneur.

Comment les Roys et autres grans princes font les barons. et autres nobles hommes vicontes :

Quant le baron et autre grant noble homme a deux ou trois baronnies siennes ou acquises, dont la meindre doit estre de dix nobles hommes de foy, son Roy ou prince par qui il doit

estre fait viconte, doit estre en place publique assiz, et assez près doit estre le viconte à genoulx, auquel il fera faire les seremens des dessusdictes baronnies assemblées toutes en une seule seigneurie, c'estassavoir le viconte ; et ce fait, alors son prince par ung anel, comme dit est, des autres dignitez le met en possession.

Comment les Roys et princes font les barons :

Quant ung chevalier ou escuier a la terre de six bacheliers, c'estassavoir qui ne sont pas barons ne bannerez, et ont assez de quoy maintenir l'estat de chevalerie, lequel est du moins povoir vivre et maintenir quatre chevaulx au service de la guerre, le Roy ou son prince lui peut licitement donner la bannière à la première bataille où il se trouvera ; et en la seconde il est bannerez ; et en la tierce il est baron bannerez ; c'estassavoir avant le commencer de la bataille, il doit venir à son prince ou à son lieutenant, et lui requérir la bannière en l'ordre de chevalerie, s'il ne l'a ; lequel seigneur, se le requérant en

est digne, fait baisser la lance de son panon, et lui couppe la queue, si en fait bannière. Laquelle yra au dessoubz des autres pour celle foiz commé la derrenière de toutes, quelque noble qu'il soit.

Comment se doit faire ung chevalier :

L'escuier, quant il a bien voyagé et a esté en plusieurs fais d'armes dont il est sailly à son honneur, et qu'il a bien de quoy maintenir l'estat de chevalerie, du moins ainsi que ung chevalier bachelier, et commé vray noble se veult faire chevalier, pour plus honorablement le faire, fault qu'il se trouve en aucune bataille en grant assault ou rencontre. Lors doit adviser le chief ou quelque autre vaillant chevalier de la compaignie ; et lors il doit venir à lui demander et requérir la très noble ordre de chevalerie, au nom de Dieu, de Nostre Dame, et de monseigneur saint George le bon chevalier ; et doit tirer son espée et la lui bailler.

Alors le seigneur ou chevalier doit prendre

l'espée de l'escuier, et dire : Je te fay chevalier au nom de Dieu, de Nostre Dame, et de nostre chief monseigneur saint George le bon chevalier, pour nostre vraye foy, saincte Eglise et justice loyaumont soustenir, et à ton povoir deffendre et garder le droit des femmes où ne sauras aucun reprouche, et euffans et orphelins.

Et s'il advient que l'escuier soit pouvre gentilhomme, le prince lui doit donner honnestement à vivre, ou ne le peut faire chevalier, et ce pour honneur de la très noble ordre de chevalerie, et de lui ; car trop seroit chose deshoneste que le chevalier sans reprouche mendiast.

Aucuns autres chevaliers se font au Saint-Sépulchre, et autres à Sainte-Katherine du Mont de Sinay, qui sont moult à louer ; et d'autres en voyages, en églises, en sales et autrement. Mais sur tous, ceulx qui sont fais en armes sont tenuz les plus vaillans et les plus chiers. »

Arcis-sur-Aube. — Imp. L. FRÉMONT

- Les Manuscrits et l'Art de les orner**, par Alphonse Labitte. Un magnifique volume in-8° jésus de 400 pages avec 286 reproductions de gravures anciennes (la plupart en pleine page), imprimé par Chamerot, sur beau papier satiné. 20 fr.
- Causeries d'un Electro-Amateur**, Guide pratique de l'amateur-électricien pour la construction facile et économique de la plupart des Appareils en usage dans les cabinets de physique: les Piles, les Sonneries, les Postes téléphoniques et tous Appareils d'usage domestique. — Instructions détaillées mettant l'électricité *pratique* à la portée de tout le monde, par A. d'Argy. — Un volume broché, 340 pages avec 95 croquis originaux dans le texte. 3 fr.
- Conseils pratiques aux amateurs d'électricité**, pour la fabrication économique des piles, accumulateurs, sonneries, appareils de sûreté, par Huche, 3^e édition. 1 fr.
- Conseils aux amateurs pour faire une collection de papillons**, par M. Belèze. 1 vol., 32 gravures. 1 fr.
- L'art d'empailler les petits animaux**, suivi d'une liste des petits animaux qu'on peut facilement se procurer en France, à l'usage des naturalistes-amateurs et des collectionneurs, par Paul Combes. 0 fr. 60
- Les Machines à écrire**. Historique. Description. Etude technique des principaux systèmes, par F. Drouin, 1 vol. grand in-8° jésus, nombreuses gravures et un spécimen en photogravure. 1 fr.
- La Santé par le Tricycle**, par le docteur Oscar Jennings, le tricycle pour les impotents, le tricycle dans le rhumatisme et la goutte, le tricycle dans l'obésité, la constipation, le diabète, le tricycle dans les maladies nerveuses, le tricycle et les préjugés, l'abus du tricycle. 2 fr.
- Éléments de Cryptographie** (écriture secrète, écriture chiffrée, polygraphie, cryptologie, stéganographie, par A. L'Esprit. 0 fr. 60
- La Science pratique appliquée aux arts industriels**. Recettes, formules, procédés technologiques, Photocopie industrielle, par Tranchat. 1 fr.
- Le Blé**, monographie (la famille du blé, végétation, le grain, la reproduction, semis, moisson, battage, le moulin, la boulangerie), par M. Griveau. 0 fr. 50
- Ce qu'on peut faire avec les œufs**, collection complète et variée des expériences faciles et amusantes, pouvant être exécutées par tout le monde avec des œufs. (Équilibre des œufs, physique amusante, chimie récréative, mystifications, escamotages pour rire, procédés utiles, amusements mathématiques, variétés, magie noire, physique occulte, prestidigitation, bibliographie). — 1 vol. avec gravures. 2 fr.
- L'Ordre à la maison**, conseils pratiques pour la bonne administration des affaires domestiques, par Albert Bergeret. 1 vol. broché avec gravures et tableaux hors texte. Prix. 1 fr. 25

- Petit Traité de Droit usuel**, par Coutant, avocat à la Cour d'Appel. — La loi. — Le Code. — Administration communale. — Administration départementale. — Administration centrale. — Impôts. — Service militaire. — Justice militaire. — Justice. — Tribunaux. — Parquet. — Avocats. — Officiers ministériels. — Infractions et peines
1 vol. br. 1 fr. 50
- Dictionnaire de Graphologie**, par Antonin Suire, ouvrage contenant plus de 200 autographes.
- 1^{re} partie. Physiologie de l'écriture. 1 fr.
2^e partie. Dictionnaire graphologique. 2 fr. 50
3^e partie. Biographies et Autographies (*en préparation*).
-

BIBLIOTHÈQUE PHOTOGRAPHIQUE

(Ouvrages à 1 fr. le volume)

- I. **La Ferrotyrie**, obtention directe des positifs à la chambre noire, par F. Drouin. Brochure avec gravures. . . 1 fr.
- II. **Traité pratique de Photographie**, à l'usage des amateurs et des débutants, par Ch. Mendel. 1 vol. broché, 88 gravures. 1 fr.
- III. **Traité pratique de photominiature**, procédé de peinture des photographies donnant des épreuves comparables aux plus belles miniatures et pouvant être pratiqué même par les personnes qui ne savent ni peindre ni dessiner. 1 fr.
- IV. **Formulaire photographique**, recettes, procédés, formules d'usage courant en photographie. 1 fr.
- V. **Les épreuves à projection**, par Trutat, tirage par contact, tirages à la chambre noire, tirages par transfert, coloriage, montage. 1 fr.
- VI. **Traité pratique de phototypie à l'usage des amateurs et des praticiens**, par J. Voirin. Brochure avec deux phototypies. 1 fr.
- VII. **Chimie photographique**, description raisonnée des diverses opérations photographiques, développements, virages, fixages, renforcements, etc., par Ganielot. 1 fr.
-

Les Récréations Photographiques, par A. Bergeret, et F. Drouin, un volume avec deux planches hors texte, tirées en phototypie, et 120 gravures dans le texte. 6 fr.

La Photographie en 1892. Première exposition internationale de photographie. Progrès de la chromophotographie. Enseignement de la photographie, par Niewenglowski et Reyner. 1 fr.

La photographie des couleurs, état actuel de la question. 0 fr. 75

La Maison Charles Mendel se charge d'éditer, soit pour son compte, soit pour le compte de MM. les auteurs, tous ouvrages scientifiques, artistiques ou industriels.

Elle réserve bon accueil aux propositions de *tous ceux qui écrivent ou qui désirent écrire*.

L'ENLUMINEUR

(L'Art dans la Famille)

Journal d'Art pratique et Guide de l'Amateur de la
Peinture et du Dessin.

TRAITANT SPÉCIALEMENT DE L'ENLUMINEURE
DE LA GOUACHE, DE L'AQUARELLE ET DU FUSAIN
ET COMPRENANT LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU PASTEL, DE LA PEINTURE SUR
PORCELAINE, SUR VERRE, ETC.

Paraissant le 1^{er} de chaque Mois

Directeur-Rédacteur en Chef :

ALPHONSE LABITTE

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Collaborateurs :

KARL ROBERT, ROBIDA, H. CHARTIER, PAUL MERWANT, GEORGE SERRIER,
G. RÉCIPON, L.-A. FOUCHER, CÉCILE BERNIER, DE CAMPRENY, CHATAIGNÉ
(de Dijon), E. MARCHAND, M^{sr} X. BARBIER DE MONTAULT, CH. GILBERT,
ADÉLIE KERNABON, H. LECAT, LOUISE ROUSSEAU, FÉDÉRIC BRUHN,
L. DE LA TREMBLAYE, ETC.

ADMINISTRATION : 5, Rue de Javel, Paris

FRANCE ET COLONIES	ÉTRANGER (Union Postale)
Un An... .. 20 fr.	Un An..... 24 fr.
Six Mois..... 12 fr.	Six Mois... .. 15 fr.

Chaque Numéro contient de nombreux Modèles et des
Planches hors texte, prêtes à être mises en couleurs.

Ce journal, dont le cadre, depuis sa fondation, s'est considérablement agrandi, répond à un desideratum, à un besoin réel, et comble une lacune importante : l'art pratique dans la famille.

Les amateurs — et ils sont nombreux — qui s'occupent d'aquarelle, d'enluminure, de peinture sur porcelaine et sur étoffe, etc., trouvent dans l'*Enlumineur* des modèles de tous genres : éventails, écrans, menus, miniatures, missels, canons d'autel, images religieuses, etc., etc., de style ou de fantaisie qu'ils sont à même de peindre ou de copier suivant les indications données dans le texte.

L'*Enlumineur* est une utile et jolie publication qui est recommandée à toutes les personnes qui manient le crayon ou le pinceau.

LA SCIENCE EN FAMILLE

Revue illustrée de Vulgarisation scientifique

PUBLICATION COURONNÉE PAR LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT AU BIEN
MÉDAILLE D'HONNEUR

Et honorée de la souscription du Ministère de l'Instruction
publique de plusieurs Gouvernements

Publié sous la direction de **Charles MENDEL**

ABONNEMENTS :

Un An, France : 6 fr. — Union Postale : 8 fr.

Cette publication se recommande à toutes les personnes qui recherchent les distractions intelligentes. Elle s'occupe presque exclusivement de *Science pratique*, de *travaux d'amateur* et de *récréations*. Chacun de ses numéros contient, en outre, un ou plusieurs articles sur la *Photographie d'amateur*.

LA COLLECTION COMPLETE

FORMANT A CE JOUR

SIX MAGNIFIQUES VOLUMES

de BIBLIOTHÈQUE. format grand in-8° jésus, illustrés de
NOMBREUSES GRAVURES et imprimés sur beau papier
teinté, constituant une véritable **ENCYCLOPÉDIE DE L'A-**
MATEUR, est vendue **36 francs**.

ON PEUT DONC POUR **42 FR.** PAYABLES

6 fr. par Trimestre

Posséder la Collection complète (6 beaux volumes grand format) et recevoir
régulièrement les numéros pendant une année entière.

Les 6 volumes sont envoyés, au reçu d'un mandat de
6 fr. adressé à la

LIBRAIRIE DE LA « SCIENCE EN FAMILLE »

118, Rue d'Assas — PARIS

CHARLES MENDEL

Fournisseur des Ministères

DU COMMERCE, DE LA MARINE, DES COLONIES

PARIS — 118 et 118 bis, Rue d'Assas — PARIS

Fournitures Générales

pour la

Photographie

et la

Photominature

SPÉCIALITÉ

D'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

Soignés pour Amateurs



LE TRAVAILLEUR

Matériel photographique complet comportant tout ce qui est nécessaire pour obtenir d'excellents Portraits Paysages ou vues animées en 13 × 18.

ESSAYÉ avant LIVRAISON et 125 fr.
GARANTIE

Demandez le Catalogue

Photo-Revue

Journal des Amateurs de Photographie 1 franc par an

TRAITÉ pratique et élémentaire à l'usage des amateurs et des débutants

UN

FRANC franco

1 volume broché, avec 88 figures.